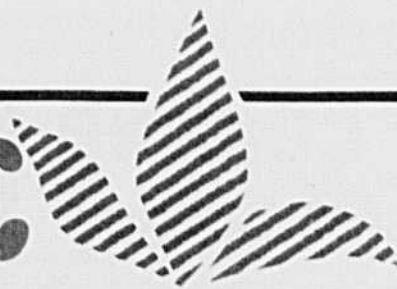


LA TERRE de chez nous



SOMMAIRE

Actualité.....	2-3
Chroniques syndicales.....	35-36
Classées.....	10-15
Marchés.....	18
MAPAQ.....	32-33

Port payé à Montréal

Volume 58, numéro 27 — Longueuil, 27 août 1987

DEUX CAHIERS

La margarine colorée en octobre

page 2

L'agriculture menacée aux Îles

page 20

Le veau de lait primeur arrive

page 3

Porc: les naisseurs veulent des pouvoirs

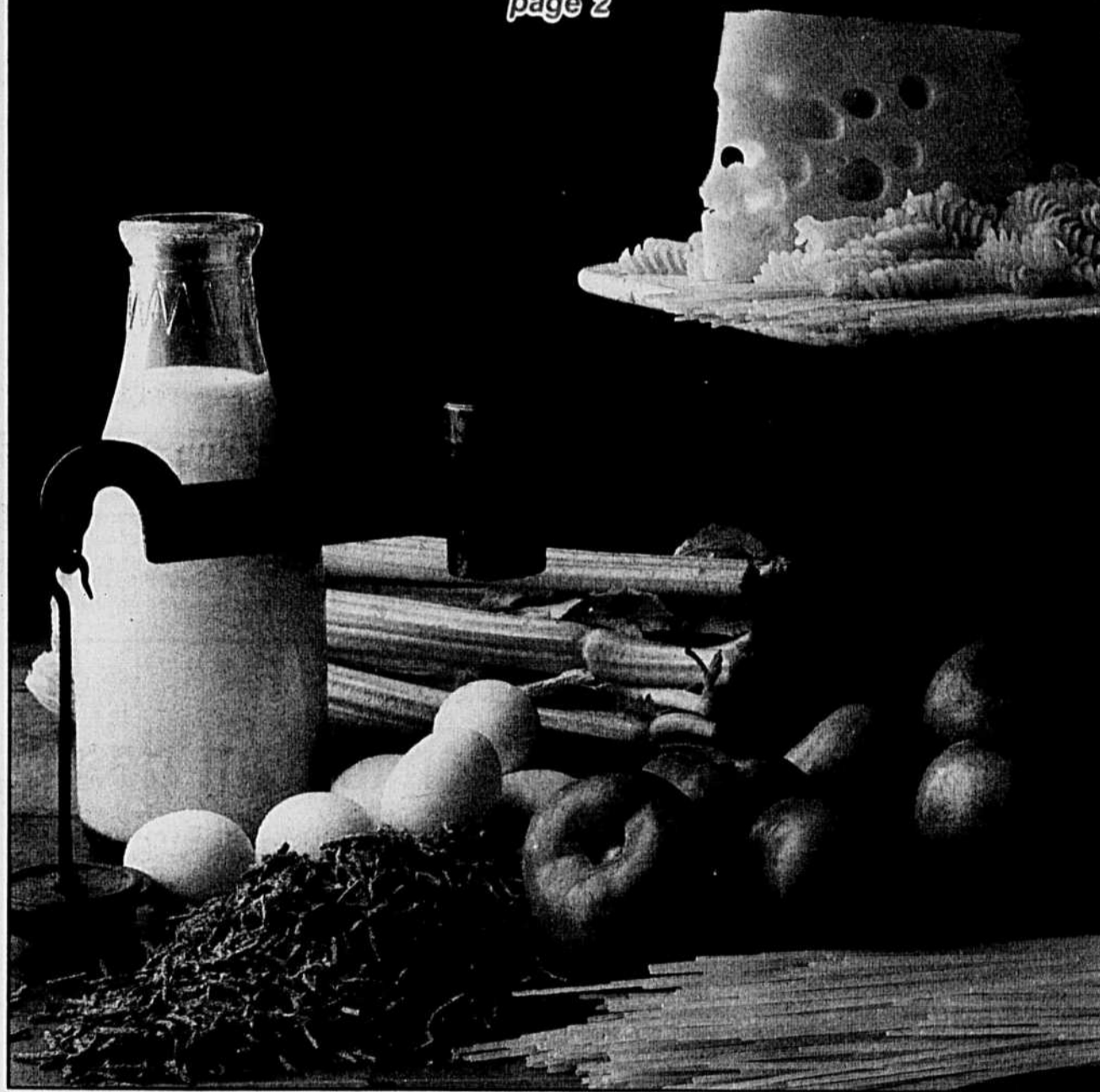
page 2

BOVINS
DU QUÉBEC

inclus dans
ce numéro

Nouvelle stratégie agro-alimentaire

page 2



Congrès annuel de l'AFÉAS et du Cercle des fermières

Un pas vers l'autonomie

La réforme de la fiscalité des particuliers figurait au centre des discussions du millier de femmes qui ont participé, la semaine dernière à Jonquière, au 21^e congrès annuel de l'AFÉAS. D'autres sujets, tels la pornographie, les aliments irradiés et la peine de mort ont également suscité des prises de position. À Sherbrooke, par ailleurs, les Cercles des fermières tenaient leur congrès provincial.

pages 6 et 8

La margarine colorée en octobre

par Diane Hayfield

Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Michel Pagé, est allé jusqu'au bout avec son règlement sur la coloration de la margarine. Le Conseil des ministres a sanctionné la semaine dernière le règlement qu'il publiait ensuite dans la Gazette officielle.

Techniquement, les margariniers ont 45 jours à partir de la date de la publication pour se conformer aux nouvelles normes gouvernementales. La margarine colorée de façon différente du beurre sera commercialisée vers la mi-octobre. Le gouvernement a prévu de laisser un délai aux margariniers afin de leur permettre d'écouler leur produit. La nouvelle margarine sera colorée à 10,5 à l'échelle Lovibon ce qui donne une couleur plus foncée que le beurre ou à 1,6 donnant alors une teinte plus pâle. Le choix sera laissé aux entreprises.

L'industrie laitière aura donc gagné cette première manche face à l'industrie de la

margarine. Cette demande des producteurs laitiers était adressée au gouvernement du Québec depuis de nombreuses années afin de freiner la régression de la consommation du beurre.

200 000 \$ en publicité

Cette bataille a tout de même coûté de gros sous au secteur laitier. On parle d'un budget d'environ 200 000 \$ en publicité pour appuyer publiquement le ministre de l'Agriculture.

L'industrie laitière s'est payé des pages entières dans les journaux alors que les différents intervenants du secteur ont donné tour à tour des conférences de presse. C'est notamment le cas du Conseil de la coopération laitière du Québec qui a invoqué des raisons économiques pour appuyer le règlement du ministre Pagé.

Le conseil estime en effet que le choix est simple pour la population québécoise puisque l'industrie laitière représente le pivot de l'agriculture au Québec alors que l'industrie de la margarine est très peu importante dans l'économie québécoise. Le porte-parole du Conseil qui représente les 8 plus grosses coopératives agro-alimentaire de la province, M. Jean-Marc Bergeron, affirme que le règlement du ministre de l'Agriculture permet de préserver des acquis économiques importants. Contrairement aux évaluations de M. Pagé, les coopératives ne sont pas convaincues qu'il y aura une augmentation du nombre d'emplois et de fermes. On sait que le député de Portneuf avait parlé de la création de 305 fermes avec le règlement sur la coloration de la margarine. Le Conseil de la coopération laitière n'a pas d'indication en ce sens, ni d'étude scientifique.

Autre baisse du beurre

Les coopératives agro-alimentaires ont plutôt l'impression que le règlement va stopper la régression de la consommation du beurre un élément très positif aux yeux du directeur général d'Agrinove, M. André Forcier. Cet élément est non négligeable surtout que les statistiques ont démontré une baisse plus prononcée que prévue de la consommation du beurre dans les premiers mois de l'année. Ces chiffres

pourraient expliquer la rapidité avec laquelle le ministre Pagé est intervenu pour protéger l'industrie laitière. M. Forcier n'a pas caché que les statistiques du début de l'année avaient de quoi inquiéter les intervenants du milieu.

Les 8 coopératives agro-alimentaires, regroupées au sein du Conseil de la coopération laitière du Québec, ont réalisé des ventes de plus de 2 milliards de dollars en 1986 et leurs 38 usines de transformation à travers la province assurent le maintien de 6 000 emplois directs et 35 000 indirects. Les coopératives produisent environ

30 000 000 de kilos de beurre et traitent 400 millions de litres de lait.

L'apport économique du beurre dans l'économie québécoise est considérable de rappeler le Conseil; la valeur de la production dépassant les 250 000 000 \$. Le Conseil s'est dit heureux que la campagne des margariniers qui a fait appel à l'émotivité des gens n'ait pas réussi à faire renverser la vapeur. L'optimisme croit que le règlement du ministre Pagé va finalement protéger les consommateurs contre des pratiques commerciales douteuses de souligner le porte-parole, Jean-Marc Bergeron. « Il s'agit de permettre de replacer dans un contexte normal les saines pratiques commerciales et de permettre aux consommateurs de choisir, simplement et en toutes circonstances, entre le beurre, le produit naturel, et son imitation, la margarine, le produit qu'ils préfèrent », de conclure M. Bergeron.

Proulx répond à Dufour

Le président de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA), M. Jacques Proulx, a réagi vivement aux propos récents du président du Conseil du patronat, M. Ghislain Dufour, dans le dossier de la coloration de la margarine.

Dans une lettre de protestation adressée au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Dufour affirmait que ce projet de règlement était un mauvais projet, qu'il faussait le fonctionnement du libre marché et qu'aucune consultation auprès des membres du CPQ n'avait été faite à ce sujet. Le président du Conseil du patronat en profitait pour dissocier de façon cinglante le CPQ des 48 000 PME agricoles abandonnant le soin à l'UPA de représenter « ses membres grassement subventionnés... »

« Les propos de ce représentant de la grande industrie sont carrément indécentes », s'est exclamé M. Proulx.

Selon le président de l'UPA, M. Proulx : « Si tenter de tromper les consommateurs et de concurrencer malhonnêtement nos producteurs de beurre 100 % québécois de même que nos transformateurs avec un produit constitué en grande partie d'éléments qui n'ont rien de naturel, un produit de même couleur et de même emballage que le beurre et placé sur les tablettes des supermarchés à proximité des produits laitiers, si c'est cela le libre marché, alors, je suis d'accord avec M. Dufour: nous

voulons modifier le fonctionnement du libre marché parce que nous avons ici la preuve que le libre marché a des failles qu'il faut corriger lorsqu'il est question d'alimentation naturelle et saine et de l'intérêt général de nos consommateurs. »

Quant au manque de consultations gouvernementales auprès du Conseil du patronat, le président de l'UPA tient à souligner

suite à la page 9

Pas de vente de quota

Compte tenu du fait que la vente de quota de septembre est la première de la nouvelle année laitière dans le secteur de la transformation, que les données de production individuelles nécessaires aux opérations du Système centralisé de vente de quota (SCVQ) ne sont pas disponibles au moment d'effectuer cette vente, il est impossible de transiger du quota de lait de vente de septembre produit au cours de cette vente seulement.

Par ailleurs, les offres d'achat et de vente de quota de lait de transformation non produit sont acceptées par le SCVQ depuis le 17 août pour cette même vente.

Ces transactions de quota de lait de transformation avaient été suspendues en juillet et août conformément au règlement sur les quotas des producteurs de lait.

70 000 signatures

Les membres de la Fédération des producteurs de lait ont remis la semaine dernière au ministre Pagé une pétition de quelque 70 000 noms, qu'ils ont amassés en moins d'une semaine, pour appuyer son projet obligeant les margariniers à colorer leur produit. Ces derniers avaient mis quelque six semaines pour recueillir environ 35 000 noms.

Le président des producteurs de lait, M. Roger Daoust, remercie tous ses membres pour la lutte qu'ils ont menée pendant dix ans et qui menait, la semaine dernière, à l'éclatante victoire que l'on sait.

PLAN CONJOINT DES PRODUCTEURS DE PORCS:

Les naisseurs demandent des pouvoirs

par André Belzile

Les naisseurs-vendeurs de porcelets ne se sentent pas à l'aise à l'intérieur de la structure actuelle du plan conjoint des producteurs de porcs. Ils demandent donc qu'il soit modifié pour donner des pouvoirs réels aux naisseurs et aux finisseurs dans les domaines qui les concernent directement. Si la Fédération n'accepte pas de faire la demande en ce sens à la Régie des marchés agricoles, les naisseurs la feront eux-mêmes.

Un vieux problème

Le plan conjoint des producteurs de porcs a été voté en 1980 et modifié en 1983; on a alors ajouté un comité naisseur, un comité finisseur et un comité reproducteur. Mais, selon les naisseurs, ces comités n'ont pas de pouvoirs réels.

C'est pourquoi depuis près d'un an, des représentants de 5 comités régionaux de naisseurs (St-Hyacinthe, Estrie, Mauricie, Lanaudière et Nicolet) se sont réunis pour étudier des modifications possibles à la structure actuelle du plan. Trois de leurs représentants — Michel Pelletier, Lise Sar-

razin, Pierre Saucier — ont rencontré *La Terre de chez nous* pour expliquer leur position.

Au début du mois, les conseils d'administration des 5 comités régionaux ont endossé unanimement les modifications projetées au plan conjoint. Selon les trois représentants, ces cinq comités de naisseurs sont les seuls qui fonctionnent réellement. Ces 5 régions mettent en marché près de 69 % des porcelets vendus dans la province.

« Les modifications que nous proposons sont la seule solution pour que les naisseurs-vendeurs obtiennent des pouvoirs » déclare Michel Pelletier; ce que nous voulons c'est d'avoir une vraie place dans le plan conjoint et non de le jeter à terre ».

Des modifications en profondeur

La première modification propose que le porcelet et le cochonnet deviennent des produits visés par le plan. L'ensemble des autres demandes vise à ce que chaque type de producteurs soit représenté par une association accréditée auprès de la Régie des mar-

chés agricoles. Il y en aurait une pour les naisseurs qui vendent au moins les 2/3 des porcelets qu'ils produisent et une pour les producteurs finisseurs et naisseurs-finisseurs.

Cela impliquerait que les décisions concernant les producteurs naisseurs seraient prises par une assemblée générale de producteurs naisseurs et la même chose pour les finisseurs. C'est à ces assemblées générales qu'incomberait la décision de mettre sur pied une agence de vente pour le produit qui les concerne ou de mettre en place des programmes de contingentement.

La Fédération devrait aussi assurer le fonctionnement de trois comités de mise en marché: pour les naisseurs, les finisseurs et les reproducteurs. Ces comités seraient les agents de négociation et de vente pour les producteurs qu'ils représentent. Le conseil d'administration de la Fédération devrait donc donner suite aux décisions des assemblées générales de concert avec les comités de mise en marché.

Des pouvoirs

Pour Lise Sarrazin, « il s'agit de

livrer la marchandise promise en 1980 lors du vote du plan conjoint. On a essayé les ajouts de comités de 1983 et ça ne fonctionne pas. » Les trois représentants se demandent par exemple pourquoi les naisseurs doivent-ils payer des prélèvements pour la promotion du porc? La nouvelle structure proposée permettrait de mieux séparer les dossiers des deux productions.

Depuis le début de leur action, les naisseurs ont tenu la Régie des marchés agricoles informée de leur démarche. Dans les 5 régions, ils ont aussi commencé à rencontrer tous les naisseurs pour leur soumettre les modifications qu'ils proposent. Ils ont aussi demandé une rencontre avec le conseil d'administration de la Fédération pour discuter leurs propositions.

Sans vouloir révéler l'échéancier qu'ils se sont fixé, Lise Sarrazin déclarait: « Si la Fédération ne fait assez rapidement une demande officielle de modification du plan conjoint, nous le ferons nous-mêmes auprès de la Régie des marchés agricoles ». Et Pierre Saucier ajoutait: « Il faut qu'ils se décident à donner justice aux naisseurs qui ont voté le plan conjoint en 1980 ».

« INNOVATIONS »

Une stratégie d'aide à la transformation

par André Belzile

Les transformateurs de produits agricoles pourront dorénavant bénéficier de programmes de subventions pour les aider à commercialiser leurs produits et à trouver de nouveaux débouchés. Ils pourront aussi avoir accès à des programmes d'aide à la gestion. Pour la première demi-année (août 87 à avril 88), le budget disponible sera de l'ordre de sept millions de dollars. Ce sont là les grandes lignes du programme « Innovations » dévoilées la semaine dernière par le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé.

Une nouvelle stratégie agro-alimentaire

L'objectif de base de cette nouvelle stratégie est de maximiser l'impact des ressources financières dirigées dans le secteur agro-alimentaire. Sa clientèle cible est l'entreprise de taille petite ou moyenne car, selon M. Pagé, « elle a un impact majeur sur l'économie de toutes les régions du Québec ».

Le programme d'aide à la commercialisation des produits agricoles et alimentaires comporte trois volets. Le premier est constitué de subventions pour la réalisation d'études de marché, de plans de commercialisation et le lancement de nouveaux produits. Sont admissibles les PME et les regroupements de producteurs ou de transformateurs.

Le second volet porte sur l'aide à la promotion tant générale que de marque. Enfin, le troisième volet encouragera la tenue d'activités professionnelles: colloques, concours d'étalage, salons...

Aide aux entreprises

Les quatre volets de ce programme visent à former et à consolider un secteur agro-alimentaire dynamique au Québec. Le premier volet tentera de pallier à une des faiblesses marquées des PME québécoises: la gestion. Les entreprises pourront bénéficier de subventions pour engager des diplômés en gestion et pour attirer sur leur conseil

d'administration des hommes d'affaires chevronnés.

Les trois autres volets toucheront le financement de projets d'investissement à fort impact sectoriel, l'implantation de système de contrôle de la qualité et l'aide au démarrage de nouvelles entreprises pour les promoteurs de moins de 30 ans.

En plus, dans le cadre de l'entente Canada-Québec, le MAPAQ et Agriculture Canada administreront un programme d'aide au transfert technologique. Les projets soumis devront mettre l'accent sur l'accroissement de la productivité des entreprises de transformation par l'implantation pour la première fois au Québec d'une nouvelle technologie.

Exportations

Le Québec a connu en 1986 un accroissement de 13 % de ses exportations de produits agro-alimentaires. Et le ministre Pagé veut que cette performance continue. Jusqu'à mainte-

nant, le Québec disposait de deux délégués commerciaux, au Japon et aux États-Unis. Ils seront remplacés par 7 attachés commerciaux.

Contrairement aux délégués, les attachés seront des gens du pays où ils travailleront. Ils seront en poste à New York, Boston, Chicago, Toronto, Tokyo, Caracas et Londres. Leur rôle sera d'établir des contacts entre les importateurs de ces pays et les entreprises d'ici.

Le ministre en a aussi profité pour dévoiler la brochure « Offrir l'excellence ». Préparée par son ministère, elle se veut un miroir pour le potentiel agro-alimentaire et halieutique du Québec. Elle sera disponible dans toutes les délégations du Québec pour les acheteurs et les investisseurs étrangers.

Ces divers programmes ne sont pas pour l'instant limités dans le temps. « Tant qu'ils seront utiles, nous les maintiendrons », affirmait le ministre Pagé.

DROIT COMPENSATEUR SUR LE PORC:

Un juge américain demande la révision des calculs

par André Belzile

Un juge de la US Court of International Trade demande dans un jugement à deux organismes américains de réviser les calculs qui ont amené le droit compensateur sur les exportations de porcs vivants cana-

diens vers les États-Unis. C'est une décision accueillie avec satisfaction par les dirigeants du Conseil canadien du porc (CCP).

Une courte histoire

Rappelons que depuis août 1985, les

porcs vivants importés aux États-Unis et en provenance du Canada sont taxés d'une somme équivalant à 10 \$ par tête. En même temps, les Américains avaient décidé de ne pas taxer les importations de porc en coupe parce qu'elles ne nuisaient pas à l'industrie américaine.

Suite à cette décision de la International Trade Commission (ITC), le Conseil canadien du porc décidait de faire appel. Et c'est le résultat de cet appel qui est rendu public aujourd'hui.

Une décision mitigée...

Le jugement ne donne pas entièrement raison aux producteurs canadiens. « Mais il nous semble favorable » déclare Laurent Pellerin, président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec et vice-président du CCP.

En effet, le juge demande à la ITC de refaire les calculs qui l'ont conduit à décider que les importations de porcs vivants canadiens causaient des préjudices à l'industrie américaine. Selon le jugement, les calculs devaient être faits avec le prix du porc vivant et non avec le prix des coupes comme la Commission l'a fait en 1985.

Il demande aussi au US Department of Commerce de refaire les calculs sur le montant du droit compensateur imposé en 1985. Certaines des subventions canadiennes prises alors en considération n'auraient pas dû être incluses dans le calcul.

... mais favorable

Selon le CCP, le seul fait que le juge se pose ces questions est un bon signe. Il ne lui semble donc pas évident qu'un droit compensateur aurait dû être imposé en 1985. Et il ne lui semble pas non plus évident que le montant imposé est correct.

S'il s'avère que la International Trade Commission s'était trompée en décidant que les importations canadiennes causaient un préjudice, alors tout s'arrête. Le droit compensateur sur le porc vivant ne serait plus prélevé. Et les montants perçus jusqu'à maintenant seraient probablement remboursés aux exportateurs canadiens.

Comme le Québec exporte très peu de porcs vivants aux États-Unis, les remboursements seraient très minimes. « Mais une réponse positive pourrait nous rapprocher du vrai prix du porc, celui des États-Unis » affirme Laurent Pellerin. « En effet, le prix



payé au Québec est pénalisé car le prix ontarien, qui sert de base à notre prix, est plus bas à cause de cette taxe. » Il admet dans le même souffle qu'à l'époque, le Québec ne voulait pas financer l'appel du CCP mais s'était plié au vote majoritaire des autres membres. « Maintenant, on est satisfait d'y avoir contribué. »

On n'attend pas de réponse avant la fin de l'automne. Et d'ici là, l'avocat américain du CCP suivra de près le déroulement du dossier.

Des délais très longs

Lors de l'entrevue, Laurent Pellerin faisait remarquer qu'il faut être patient dans ces dossiers. En effet, le CCP a demandé en août 1986 la révision du droit compensateur. Depuis août 1985, les exportateurs payent un droit équivalant à 10 \$ par tête. Mais ce droit est calculé sur les données d'avril 84 à mars 1985. Les Américains sont donc à refaire les calculs sur les données d'avril 85 à mars 86. Selon CCP, le droit devrait être ramené à 6 \$ par tête. Mais la réponse se fait toujours attendre.

Et à sa dernière réunion, le Conseil canadien du porc a décidé de demander une révision pour la période se terminant en mars 1987: il pourrait alors être ramené à 1 \$ par tête.

Le veau de lait primeur est là

par André Belzile

La Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) lançait la semaine dernière une nouvelle approche dans la promotion du veau de lait. L'appellation « veau de lait primeur » désignera maintenant ce produit disponible à l'année pour les consommateurs.

Une production en forte expansion

La production de veau de lait lourd a connu ces dernières années une expansion considérable. En 1982, le Québec ne produisait que 5 000 veaux de lait lourds. Cette année la production s'élèvera à 70 000 veaux ce qui représentera une valeur de vente à la ferme de 43 millions de dollars.

Dans le but de faire mieux connaître cette production, les producteurs de veaux de lait lourds ont décidé de mettre sur pied une campagne de promotion au début de l'automne. Le budget de la campagne sera de 225 000 \$: 75 000 \$ seront versés par le ministère de l'Agriculture et 150 000 \$ par les producteurs. À cette fin, chaque producteur verse 1,50 \$ par veau pour la promotion.

Une nouvelle appellation

L'appellation « veau de lait primeur » veut attirer l'attention du consommateur sur les qualités de cette viande. Le veau nourri de lait reconstitué est abattu au poids de 180

kilos. Sa viande est alors riche en protéine et pauvre en gras. La chair est tendre et a un goût délicat.

On a de plus modifié la présentation en comptoir. Au de l'éternel rôti avec os, le consommateur peut maintenant compter sur un grand nombre de coupes: côtelettes, escalope, épaule, filets...



Campagne et logo

Pour mieux faire connaître cette viande, la FPBQ publiera à l'automne des recettes dans l'hebdomadaire bien connu, « TV Hebdo ». En plus, elle organisera le tirage de 20 fours micro-ondes. Et pour appuyer cette campagne, la Fédération a fait créer un logo pour identifier le veau de lait primeur.

Le logo représente une tête de veau s'abreuvant à une auge en forme de pis de vache. Il sera apposé sur tous les paquets de viande de veau de lait. Il devrait permettre aux consommateurs de reconnaître le veau de lait primeur et de le distinguer de son cousin le veau de grain.



La déclaration de Québec: «Le pied dans la porte» ou «Le doigt dans l'engrenage»?

Monsieur Michel Pagé s'est fixé un objectif prioritaire et louable, celui de faire en sorte que le Québec obtienne sa juste part des sommes que le gouvernement investit dans la stabilisation des prix.

On sait qu'à quelques reprises au cours des dernières années, le gouvernement fédéral a réduit ou annulé ses paiements de stabilisation des prix dans les provinces qui ont leur propre régime de stabilisation. On sait aussi que le régime de stabilisation tripartite des viandes rouges, mis en place il y a deux ans, n'est pas accessible aux provinces qui voudraient conserver leurs propres régimes de stabilisation complémentaires au régime tripartite.

Lors de la dernière réunion des ministres provinciaux de l'Agriculture, tenue à Québec en juillet, tous les ministres, y compris monsieur Pagé, ont endossé une déclaration de politique générale en 6 points dont le titre est «**Élaboration d'une politique de stabilisation des prix et des revenus agricoles sans effet sur la production**».

Monsieur Pagé y voit une ouverture pour le Québec, et considère qu'il a «le pied dans la porte» en vue d'obtenir un traitement équitable en ce qui concerne les paiements de stabilisation du gouvernement fédéral.

Quand on lit attentivement le texte de cette

déclaration, on y trouve des passages surprenants. On se demande si l'optimisme de monsieur Pagé est justifié et si ce texte peut mener à une entente acceptable pour le Québec.

On y lit, dès le premier paragraphe de la déclaration, que les programmes de soutien des 2 niveaux de gouvernement doivent aider les agriculteurs à faire face à des «changements de prix des produits et des intrants». Or la stabilisation des revenus du Québec est beaucoup plus qu'un programme pour aider les agriculteurs à faire face à des «changements de prix». C'est un programme qui a pour objectif d'assurer aux agriculteurs un revenu minimum décent, et la différence entre ces deux concepts est fondamentale.

On y lit plus loin que des programmes provinciaux qui complèteraient les programmes fédéraux devraient se conformer aux principes proposés par l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement économique). Ces principes de l'OCDE, qui ne sont que des mots car ils ne lient aucun pays, sont inquiétants car ils visent d'abord et avant tout une réduction de l'aide des gouvernements à l'agriculture, et préconisent un soutien du revenu non lié à la production, donc une forme de B.S. pour les agriculteurs.

On lit aussi, dans la déclaration de Québec, que les programmes provinciaux devront être appliqués conformément à des règles de fonc-

tionnement convenues entre les provinces, ce qui impliquerait que l'autonomie provinciale serait battue en brèche, les politiques d'une province en matière de stabilisation devant être approuvées par la majorité des autres provinces.

On y lit finalement que les programmes provinciaux devront se conformer aux engagements pris par le Canada dans un éventuel traité de libre-échange avec les États-Unis. Cela apparaît comme un changement majeur par rapport aux assurances maintes fois répétées par monsieur Pagé à l'effet que c'est au contraire le traité de libre-échange qui devrait respecter les politiques agricoles québécoises.

Confronté aux inquiétudes des producteurs, monsieur Pagé répond en substance: «Ne vous inquiétez pas. Ne vous arrêtez pas à chaque mot. C'est le résultat qui compte. S'il s'avérait en bout de ligne que pour participer à des ententes tripartites et récupérer ce qui lui est dû, le Québec était obligé de sacrifier ses propres régimes de stabilisation des revenus, il ne signerait tout simplement pas d'entente tripartite».

Ces paroles rassurent un peu. Mais les agriculteurs doivent être très vigilants car, comme le dit cet autre proverbe, «les paroles passent mais les écrits restent».

Point de vue

L'ombudsman du consommateur agricole

par Jean-Pierre Bélisle

Un producteur achète un tracteur usagé et découvre des vices cachés lors de l'utilisation de l'engin; un autre constate une faiblesse dans un équipement aratoire qu'il a acquis dernièrement d'un concessionnaire et celui-ci refuse de changer le matériel; un troisième s'interroge sérieusement sur le montant de la facture qu'un concessionnaire lui présente suite à la réparation d'une moissonneuse-batteuse. Voilà autant

de cas qui se répètent malheureusement trop souvent dans le milieu agricole.

À prime abord, il semble n'exister rien d'autre que les tribunaux pour que l'agriculteur obtienne justice et... que les avocats gagnent leur salaire et plus! Mais avant d'actionner la manivelle judiciaire, il serait peut-être sage d'explorer toutes les avenues susceptibles d'amenuiser le problème et à cet égard, il existe notamment au Québec, depuis plusieurs années, un médiateur de plaintes en machinerie agricole.

Le rôle de cet ombudsman du consommateur agricole est plutôt confus pour les agriculteurs. Cependant, sachant qu'il oeuvre au sein du MAPAQ, qu'il talonne quotidiennement les fabricants et les concessionnaires de machinerie, qu'il possède une vaste expérience dans le domaine et surtout, qu'il est à l'écoute des agriculteurs québécois me permet de croire qu'il peut être l'interlocuteur privilégié de ceux et celles qui ont l'impression d'avoir été dupés ou exploités.

Il y a plus d'un an, lors du dépôt du rap-

port GOBEIL, on suggéra d'abolir certains services gouvernementaux et, à l'époque, le médiateur de plaintes en machinerie agricole avait été perçu comme pouvant éventuellement disparaître. Heureusement, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Michel PAGÉ n'a pas concrétisé ce pseudo-projet et le service est toujours opérationnel.

Incidentement, il est possible de s'adresser au médiateur de plaintes en machinerie agricole en signalant le numéro de téléphone suivant: (418) 643-2534, à Québec.

La tribune des présidents

Gratien D'Amours,
président UPA Bas-Saint-laurent

Au cours des dernières années le mouvement de sensibilisation à la protection de l'environnement s'est amplifié et la période actuelle serait plus que propice à une intervention du ministère de l'Environnement au chapitre de la protection de la qualité des eaux en agriculture.

Les producteurs agricoles, le monde municipal, les écologistes et la population en général ne pourraient qu'applaudir si enfin un gouvernement agissait positivement dans ce dossier.

Ce problème déborde du cadre de l'agriculture et concerne toute la société. Nos gouvernements ont fait le choix de nourrir la population à bon marché, c'est donc l'ensemble de la population qui bénéficie de la faible rentabilité de l'agriculture. Une faible rentabilité qui ne permet pas à la plu-

part des producteurs agricoles d'investir des sommes considérables dans du béton. C'est toute la population qui est concernée également parce que déjà les gouvernements ont utilisé les deniers publics pour subventionner les efforts de dépollution de la grande industrie et des municipalités. De plus, la population en général ne pourrait accepter que des producteurs agricoles soient traduits devant les tribunaux pour des situations qu'ils ne peuvent contrôler tandis que certaines grandes compagnies aux profits considérables polluent sans vergogne depuis longtemps sans être inquiétées.

Un large consensus social est donc en train de s'établir pour que cesse enfin cette politique des deux poids deux mesures dont les agriculteurs ont fait les frais trop longtemps.

En réponse au télégramme que nous avons expédié au premier ministre Bourassa et au ministre de l'Environnement, Clifford Lincoln, lors de la manifestation tenue à Rimouski, le 16 juin, le ministre Lincoln nous indique qu'une proposition d'assistance financière pour les agriculteurs est en train d'être élaborée par son ministère conjointement avec le MAPAQ.

Espérons que les quelques mois qu'il nous demande pour mener à terme le processus ne se transformeront pas en quelques années. Pour l'instant la cause devant les tribunaux impliquant deux de nos producteurs a été reportée au mois d'octobre mais on ne peut s'attendre à ce qu'elle soit reportée ad vitam aeternam.

Il faudra être vigilants au cours des prochains mois pour éviter que la politique financière en préparation, en soit une à rabais qui ne ferait que reporter à plus tard la solution au problème.

À SASKATOON Troisième conférence des femmes en agriculture

«Tout récemment encore, les agricultrices étaient des partenaires silencieuses, fournissant une contribution essentielle à l'entreprise, mais leur participation n'était pas reconnue», affirme Mme Noreen Johns, directrice du Comité organisateur de la Conférence nationale des femmes en agriculture. «Au cours des dernières années, les agricultrices de tout le Canada ont commencé cependant à s'impliquer vigoureusement dans les organisations agricoles.»

Sous le thème «Politiques et programmes pour demain», les agricultrices canadiennes se retrouveront pour la 3e fois en sept ans dans une Conférence nationale à Saskatoon, les 13 et 14 novembre prochains. La dernière conférence tenue à Charlottetown, en novembre 1985 avait signalé le besoin d'établir un réseau national de communication entre les femmes en agriculture. Cette année, on projette de compléter la structure de ce système d'échanges.

Une délégation québécoise est en voie de formation pour participer à cette conférence, on y retrouvera des déléguées des syndicats de femmes en agriculture. Ces dernières avaient d'ailleurs fait figure de pionnières à la dernière conférence nationale.

On vise plusieurs objectifs pour Saskatoon, entre autres : élever le niveau de participation des femmes dans les importantes décisions qui concernent l'avenir de l'agriculture. Encourager les actions positives et les femmes à prendre le leadership du développement dans les entreprises et les organisations. Alerter aussi les consom-

mateurs à l'importance de l'agriculture dans l'économie canadienne.

«Les difficultés que vivent les agricultrices dans tout le Canada pèsent lourd sur les familles et la société. La conférence verra à mettre ces points en discussion et à y trouver des solutions», de conclure Mme Noreen Johns. Toute personne ou groupement voulant obtenir des informations supplémentaires peut s'adresser au secrétariat de la conférence à

Mme Noreen Johns,
au 306, 257-3911, ou à

Mme Lise Sarrazin
au (514) 896-5179.

R.L.

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole
d'expression française
à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA



555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: Pierre BEAULIEU
Secrétaire de rédaction: Rosaline D-LEDOUX
Directeur de la publicité: Réjean POULIOT
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Réal LOISEAU
Représentant à Toronto: Joseph-D. GAGNON
Tél.: Toronto (416) 363-0522

Directrice du tirage:
Micheline COURCHESNE
Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement: 1 an, 17 \$; 2 ans, 28 \$; 3 ans, 36 \$
Chèque ou mandat à l'ordre
de La Terre de chez nous et adressé au:
Service du tirage
La Terre de chez nous
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Lepôts légal
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1988
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040-3830
Enregistrement No 1081
Courrier de deuxième classe

LA SEMAINE VERTE

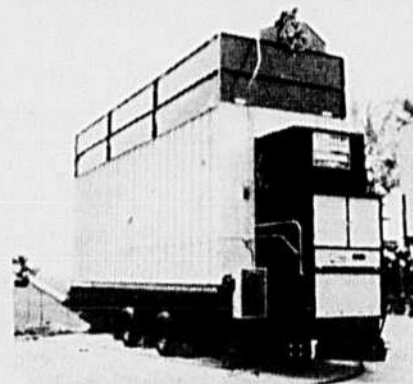
Dimanche le 30 août 1987
à midi

Le dossier: la ouananiche malade
de l'homme

La chronique horticole: planta-
tion des conifères

Court sujet: la culture intensive
des céréales avec André Laprise.

GÉRARD GARAND vous offre



SÉCHOIR À GRAIN



- Brûleurs Venturi économiques
- Éventails centrifuges silencieux
- Fonctionnement automatique
- Séchage uniforme du grain
- Les plus fortes capacités
- Économise 25% à 50% des frais de fonctionnement

Au Québec, dans les Maritimes
et en Ontario
distribution, vente et service

C.P. 753, 40, boul. Patrick,
Drummondville (Québec) J2B 6X1
Sortie 177-179 Nord, autoroute 20
Tél.: (819) 478-2482 — 478-2858

**GÉRARD
GARAND**
MACHINERIE
AGRICOLE inc.
DRUMMONDVILLE (514) 478-2482

L'OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DES OEUF D'INCUBATION DE POULET DE CHAIR

A QUI DE DROIT

L'Office désire informer tous les producteurs, négociants, ou couvoiers que l'Office a décrété le 23 juillet 1987, le Règlement canadien sur la commercialisation des oeufs d'incubation de poulet de chair et le 30 juin, 1987, le Règlement autorisant le commerce interprovincial ou d'exportation des oeufs d'incubation de poulet de chair ou de poussins. Ces règlements seront enregistrés avec le Registraire des textes réglementaires, et apparaîtront dans la Gazette Officielle du Canada. **Après le 1er octobre 1987**, il est interdit à tout producteur, négociant ou couvoier de commercialiser dans le commerce interprovincial à destination d'une province signataire des oeufs d'incubation de poulet de chair produits dans une province non-signataire, à moins:

- d'une part, qu'il ne détienne un contingent de commercialisation à l'égard de cette province signataire.

DEMANDE DE CONTINGENT DE COMMERCIALISATION

- Tout producteur, négociant ou couvoier qui désire obtenir un contingent de commercialisation doit:
 - d'une part, présenter, conformément au Règlement sur l'octroi de permis visant les oeufs d'incubation de poulet de chair et les poussins du Canada, une demande de permis pour l'année visée par le contingent;
 - d'autre part, présenter à l'Office une demande de contingent avant:
 - pour l'année 1987, le 1er septembre 1987,
 - pour l'année 1988 et les années subséquentes, le 1er octobre de l'année précédant l'année visée par le contingent.

Il est à noter que les provinces non-signataires sont Colombie-Britannique, Saskatchewan, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ile-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve, Territoires du Nord-Ouest, et Yukon.

PERIODE DE REFERENCE POUR UN CONTINGENT DE COMMERCIALISATION

Un contingent de commercialisation d'oeufs d'incubation de poulet à chair sera attribué au producteur selon la période de référence commençant le 27 novembre 1985 et se terminant le 26 novembre 1986.

DEMANDE DE PERMIS

Le Règlement sur l'octroi de permis visant les oeufs d'incubation de poulet de chair et les poussins du Canada prévoit que toute personne qui s'engage dans la commercialisation interprovinciale ou d'exportation d'oeufs d'incubation de poulet de chair et les poussins du Canada doit posséder un permis de l'Office.

Pour de plus amples informations ou pour une demande de permis, s'il vous plaît, bien vouloir écrire à:

M. J. A. LeVasseur
Gérant général

OFFICE CANADIEN DE COMMERCIALISATION DES OEUF D'INCUBATION DE POULET A CHAIR
Pièce 705, 200 rue Elgin.
Ottawa, Ontario (613) 232-3023
K2P 1L5

La clef des champs

Les Libéraux réclament une commission d'enquête sur les paiements d'intérêt en trop

par Huguette Young

Tempête d'accusations la semaine dernière à la Chambre des communes...

Libéraux et Néo-démocrates ont en effet accusé les banques et les institutions de prêt d'avoir imposé des taux d'intérêt trop élevés à leurs clients au début des années 80 et ont sommé le gouvernement Mulroney d'instituer une enquête pour faire la lumière sur ce dossier fort controversé.

C'est le critique libéral en matière d'agriculture, M. Maurice Poster, qui a d'abord soulevé toute cette question mardi à la période des questions, dossier repris le lendemain par son collègue, M. Lloyd Axworthy :

« Si l'on a estimé nécessaire de créer une commission royale d'enquête pour renflouer les banques à raison d'un milliard de dollars, pourquoi ne pas également mener enquête quand les banques font payer aux cultivateurs des milliers de dollars de trop, de façon tout à fait injuste? Le ministre va-t-il mettre sur pied cette commission royale d'enquête aujourd'hui? »

Alors que les accusations continuaient de pleuvoir, le ministre d'État aux finances, M. Tom Hockin, répondait que le surintendant des institutions financières avait le dossier en main et qu'après avoir enquêté, il était convaincu que « grâce aux mesures de divulgation actuellement en place, cela ne se produira plus. »

Bien... mais cela n'a rien de rassurant pour les 15 000 à 20 000 agriculteurs de l'Ontario, des Prairies et de la Colombie britannique qui ont vu leurs paiements d'intérêts monter en flèche pendant les années 1979-1982, au plus fort de la récession économique mondiale.

Selon le président du syndicat national des fermiers, M. Wayne Easter, certains agriculteurs ont été pris au piège à leur insu. Voici ce qui se serait passé. Au dire de M. Easter, des milliers d'agriculteurs ont signé des prêts à taux fixes avec diverses institutions prêteuses. Lorsque les taux d'intérêt se sont mis à grimper, les banques ont même pour défendre les intérêts des cultivateurs de l'Ouest? »

ajusté les prêts consentis à des taux variables, si bien qu'un agriculteur qui avait contracté un prêt à un taux de 9-9-1/2 % devait, au bout de 12 à 18 mois, le rembourser à un taux pouvant aller jusqu'à 24-1/2 %.

Les paiements en trop s'élevaient à des milliards de dollars

M. Easter soutient que cette pratique était très courante dans toutes les provinces de l'Ouest. « Le montant des sommes payées en trop s'élevait à des milliards de dollars », soutient-il. Non seulement nombre d'agriculteurs ont-ils été ainsi précipités à la faillite, mais aujourd'hui, ils n'ont pas les fonds nécessaires pour porter leur cause devant les tribunaux.

M. Easter est d'avis que le gouvernement fédéral doit intervenir pour corriger cette situation. Il n'entretient guère d'optimisme en ce sens, toutefois.

« Les commissions d'enquête plus souvent qu'autrement se portent à la défense du secteur corporatif », consent-il. « Le gouvernement fédéral a toujours défendu les banques. »

Quant aux banques elles-mêmes, M. Easter croit qu'elles essayent souvent, aux yeux du public, d'échapper à leurs responsabilités: « Il existe de nombreux exemples de paiements d'intérêt en trop imposés aux agriculteurs », dit-il, « mais les banques ne veulent pas reconnaître qu'elles

avaient tort. » Il soutient que tout en reniant leur responsabilité dans cette affaire, « celles-ci vont parfois renégocier ces prêts à des taux avantageux pour réparer les torts subis par les producteurs. »

Quoi qu'il en soit, certains agriculteurs ont déjà entamé une lutte devant les tribunaux. Une cause célèbre en Ontario l'an dernier a incité plusieurs clients à imiter le geste d'un agriculteur qui se sentait lésé dans ses droits.

L'an dernier, la Cour suprême de l'Ontario a tranché qu'une institution prêteuse devait réduire la dette de cet agriculteur de 600 000 \$ à 332 000 \$.

Le ministre d'État aux finances, M. Hockin, a d'ailleurs laissé entendre que la tâche ne serait pas facile de faire le ménage dans ce dossier. « J'ai demandé au surintendant des institutions financières d'essayer d'évaluer l'étendue du problème. Ce n'est pas aussi facile que cela. Il s'est adressé aux banques et elles essayent de faire cette évaluation. Lorsque j'aurai quelque chose de nouveau, j'en ferai part à la Chambre. »

Rien, donc, pour l'instant, sur la possibilité de créer une commission d'enquête pour jeter la lumière sur ces pratiques bancaires qui étaient monnaie courante au début des années 80.

Dans ce contexte, termine M. Foster, « il ne restera plus aux agriculteurs que de poursuivre leur banque devant les tribunaux. »

Une perspective non seulement peu réjouissante, mais coûteuse.

Petites NOUVELLES

Le Grand Festival des fromages

Il y a trente-neuf ans, en 1948, le Conseil national de l'industrie laitière du Canada et les transformateurs canadiens de fromages se sont donné la main pour lancer un événement que devait faire mieux connaître les fromages canadiens.

Leur initiative a été couronnée de succès; chaque année depuis, on réédite ce qu'on a fini par appeler le Grand Festival des fromages canadiens. Cette année, il se déroulera dans les magasins de détail de tout le pays de la mi-septembre à la fin octobre.

Le Festival donne aux acheteurs l'occasion de participer aux nombreuses activités et dégustations organisées par les marchands locaux, en plus de profiter des nombreuses promotions de fromage offertes. Les détaillants, eux, peuvent attirer plus de clients, augmenter leurs ventes de fromages et participer à un concours pour faire reconnaître à l'échelle nationale leurs talents de vendeur.

Le Grand Festival des fromages canadiens a largement contribué à sensibiliser les acheteurs à la qualité, au goût et à la variété de nos fromages. L'importance qu'on accorde aujourd'hui aux aliments « naturels », la hantise de l'obésité, la popularité des aliments minute et l'évolution des habitudes d'alimentation, tout cela se reflète dans l'augmentation étonnante de la consommation de fromage.



Normand Dussault, agr.

Une quête constante de l'excellence

Samson Bélair est heureux d'annoncer l'entrée en fonction de M. Normand Dussault, agronome au sein de son équipe de conseillers en gestion.

Membre de l'Ordre des agronomes du Québec et détenteur d'un baccalauréat en science de l'agriculture de l'Université McGill, monsieur Dussault joint l'équipe Samson Bélair qui regroupe les bureaux de Saint-Hyacinthe, Beauceville et Drummondville.

Ceux-ci comptent maintenant 2 agronomes et plus de 16 associés au service des agriculteurs.

	Saint-Hyacinthe	Beauceville	Drummondville
	2200, Léon-Pratte	365, boul. Laurier	150, Marchand
	J2S 4B6	J3G 4T2	J2C 4N1
	(514) 774-4000	(514) 464-2220	(819) 477-8945
	(514) 467-3394		



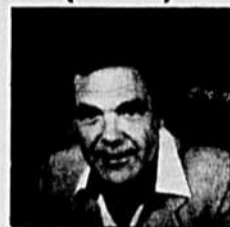
BIENVENUE

SANDERUM

« LA TOURNÉE DES CHAMPIONS (1987) »

Essayez vous-même les charrues portées, semi-portées, et réversibles de la nouvelle gamme Variomat ultra-moderne...

Conseils techniques et d'ajustement — Échange d'idées sur les méthodes culturales génératrices de bons rendements, avec **Jean-Charles Marcil**, conseiller technique, 3 fois champion laboureur canadien, et agriculteur spécialisé du Richelieu.



JEAN-CHARLES MARCIL
CONSEILLER TECHNIQUE

HORAIRE: 1:15 p.m. à 4:30 p.m.
Beau temps/mauvais temps

Date	Localité	Ferme
27 août 87	St-Ludger, Beauce-Sud	Alain Filion route 204
1er septembre 87	Rougemont (cté Iberville)	Jacques Tétrault 1389, route 112
03 septembre 87	St-Barnabé-Sud (cté St-Hyacinthe)	Denis Blouin 717, rang St-Amable
04 septembre 87	St-David, Yamaska	Laurent Guillemette 360, route 122
08 septembre 87	Wotton (cté Wolfe)	Réal Grenier et filles 196, rang 2
10 septembre 87	St-Édouard (Lotbinière)	Les cultures LeMay inc. 416, Principale
11 septembre 87	Victoriaville	RCML (Roger Comptois) route St-Albert
16 septembre 87	Thurso (cté Papineau)	DesLeduc, G.M.S. route 148
18 septembre 87	Berthierville	Paul-Émile Landry 1280, Rivière-Bayonne-Sud
22 septembre 87	Rivière-Ouelle, Kamouraska	Klosterhof 212, route 132
23 septembre 87	Île-Verte, Rivière-du-Loup	Mon Paradis (Gilbert Pelletier) 90, route 132
24 septembre 87	Ste-Jeanne-D'Arc Matapédia	Gilbert Pinault 221, rang 1 (Cabot)

1 - 4 octobre = Serons présents (kiosque) au concours canadien/provincial de labour, à Coaticook

SUIVEZ CETTE CHRONIQUE POUR L'ITINÉRAIRE DE « LA TOURNÉE » OU TÉLÉPHONEZ À:

KVERNELAND INC., DRUMMONDVILLE
(819) 477-2055

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'AFÉAS

La réforme fiscale: un pas vers l'autonomie

par France Groulx

La réforme de la fiscalité des particuliers a été au centre des discussions de l'assemblée annuelle de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale. L'AFÉAS préconise le principe de la fiscalité basée sur les revenus individuels plutôt que sur un revenu familial. L'autonomie de la femme passe par l'autonomie financière et c'est la raison sous-jacente à cette prise de position de l'AFÉAS.

Un millier de femmes à Jonquière

Le 21^e congrès annuel de l'AFÉAS s'est tenu du 17 au 19 août dernier au Centre des congrès de Jonquière. Le millier de femmes présentes se sont réunies en ateliers pour prendre position sur la fiscalité, le respect de la personne et l'éducation, les affaires sociales et divers sujets d'actualité dont la peine de mort et l'irradiation des aliments.

Les congressistes ont démontrés un attachement certain à leur association. Plusieurs d'entre elles ont affirmé qu'une participation au congrès constituait un réel ressourcement, un moyen d'échanger et de prendre des positions sur différents sujets qui concernent les femmes dans la société actuelle. Le thème retenu cette année: l'autonomie... quel beau défi.

Le système ne reconnaît pas le travail ménager,

Par la présence de diverses exemptions et allocations pour les conjoints et les enfants, le système d'imposition demeure sur la famille traditionnelle. Soit le père qui travaille à l'extérieur et qui subvient aux besoins matériels de la femme et des enfants. Le système ne reconnaît pas le travail ménager disent les membres de l'AFÉAS, sauf en accordant des exemptions aux maris. L'AFÉAS croit que ce système consacre et perpétue la dépendance des femmes, les mesures fiscales consenties ne profitent pas à celles qui travaillent au foyer.

Dans le cadre de la réforme fiscale du fédéral annoncée en juin dernier, l'AFÉAS propose que soit reconnu le principe de l'individu. On voudrait, entre autres, que les crédits d'impôt soient accordés sur une base individuelle plutôt que d'accorder des exemptions et des déductions orientés vers les maris. On voudrait également que des

prestations universelles soient versées en reconnaissance des coûts reliés à l'entretien et la garde des enfants plutôt que des prestations basées sur le revenu familial. Ces allocations devraient être versées à la mère si elle assume la responsabilité de la garde et de l'entretien. De plus, l'AFÉAS recommande l'adoption d'une aide financière selon le revenu familial pour venir en aide aux familles monoparentales ou à faible revenu.

On voudrait que le principe d'exemption d'impôt soit remplacé par un crédit d'impôt remboursable à la personne travaillant au foyer.

La pornographie

Un des ateliers portait sur le respect de la personne, sur la dignité humaine, ce qui

touche de près le dossier de la pornographie. Depuis 1977, l'Association a adopté 14 résolutions pour contrer la pornographie.

L'AFÉAS reconnaît qu'il est difficile de légiférer dans ce domaine sans verser dans le puritanisme mais qu'il est également urgent de faire freiner l'utilisation des enfants et des femmes dans des scènes de violence. C'est pourquoi les femmes demandent que le projet de loi C-54 reformulé de façon à ce que les points nonlitigieux puissent être mis en application au plus tôt.

Il y a également quatre recommandations qui touchent les stéréotypes sexistes et qui dénoncent l'absence des femmes en qualité de spécialistes dans les émissions d'actualité.

Services postaux, aliments irradiés et peine de mort

Parmi les prises de position importantes, les membres de l'AFÉAS se sont prononcés en faveur du maintien des services postaux en milieu rural et dans les petites municipalités.

Au sujet de l'irradiation, l'assemblée a voté une proposition demandant au gouvernement fédéral et au provincial de légiférer pour que tous les aliments irradiés soient identifiés de façon uniforme afin de permettre le libre choix des consommateurs.

Les membres de l'Association se sont également opposés à la peine de mort. La résolution votée demande au Parlement canadien de rejeter la peine de mort comme solution au crime peu importe les circonstances.



Deux des initiatrices du projet du fonds de solidarité, Rolande Fortin et Diane Lavoie, reçoivent le prix Azilda-Marchand. Lise Paquette, une ex-présidente de l'AFÉAS, remet le prix aux représentants du cercle de Metabetchouan.

Fonds de solidarité pour les travailleuses au foyer

L'initiative du cercle de l'AFÉAS de Metabetchouan lui a valu le prix Azilda-Marchand. Ces femmes ont réussi à mettre sur pied un fonds de solidarité des travailleuses au foyer au sein des Caisses populaires Desjardin.

Chaque femme, qu'elle soit travailleuse au foyer à temps plein ou à temps partiel, a droit d'y adhérer. Les femmes qui prennent part au fonds ont droit à un taux d'épargne avantageux, elles ont droit de contribuer à un régime enregistré de retraite (REÉR) et d'accéder plus facilement aux services financiers offerts par les caisses populaires.

Une première

L'initiative est incontestablement une première qui a de bonnes chances de s'étendre dans toute la province. Le service a été lancé le 1^{er} mai dernier à la Caisse populaire de Metabetchouan. Tous les dirigeants des caisses populaires de la région du Saguenay-Lac-St-Jean connaissent le programme et sont portés de répon-

dre positivement à tous les groupes de femmes qui en font la demande.

Le fonds vise à faire prendre conscience aux femmes et aux dirigeants politiques du pouvoir économique des femmes.

Un taux d'épargne plus avantageux

Le rendement minimum sur l'épargne stable est le taux de base majoré de 1/4 de 1%. Il n'y a aucuns frais d'adhésion sur les dépôts souscrits au fonds de solidarité. De plus toutes les femmes qui désirent inscrire leurs économies dans un REÉR peuvent le faire en demeurant membre du fonds. Le REÉR est déductible de l'impôt de la femme ou de celui de son mari.

Le prix Azilda-Marchand, du nom d'une des fondatrices de l'AFÉAS, a été institué en 1984 pour souligner une action menée par un de ses regroupements pour améliorer la condition de vie des femmes.

Deux deuxième prix

Les cercles de Saint-Léon le Grand et de Louiseville de la Mauricie se sont mérités un prix pour leur action communautaire en ayant défendu énergiquement le service d'urgence du Centre hospitalier Comtois de Louiseville. Les médias avaient annoncé la fermeture du service au printemps 1986.

Les femmes ont organisé une manifestation populaire et obtenu 10 000 noms à la pétition qu'elles ont fait parvenir au ministre de la Santé et des Services sociaux.

Le cercle de Pierreville a également décroché un prix pour avoir obtenu un centre communautaire dans leur municipalité. Echelonné sur deux ans et demi, le projet a nécessité une levée de fonds parmi la population, des demandes de subventions (300 000 \$ du fédéral), la recherche d'un terrain disponible et à bon marché, et la supervision des appels d'offre et de la construction. Le Centre communautaire de Pierreville a ouvert ses portes en novembre 1985. F.G.



Au terme de l'assemblée annuelle de l'AFÉAS ont eu lieu les élections. La présidente, Mme Louise Coulombe-Joly a été réélue par acclamation. La première vice-présidente et la seconde, Mmes Marie-Ange Sylvestre et Christine Marion ont également vu leur mandat renouvelé. Les conseillères sont: Angèle Briand, Jacqueline Martin et Lucette Lessard.

Vous connaissez le « reining » ?

par France Groulx

ST-HYACINTHE — Vous connaissez le « reining » ? Non ce n'est pas une nouvelle danse et cela n'a rien à voir non plus avec



Un des concurrents au concours du bébé de l'année.

les rennes du Père Noël. Le « reining » c'est à la fois une discipline, un art et un sport ; le « reining » c'est le nom que donnent les gens du milieu équestre au dressage western.

Des compétitions de reining ont eu lieu au stade L.-P.-Gaucher, de St-Hyacinthe, la fin de semaine dernière. C'était à l'horaire des activités de la 11e édition du Quarterbec, la plus importante manifestation équestre western au Québec. Près de 5 000 visiteurs se sont présentés pour y voir soit des épreuves de conformation, des courses de barils, des épreuves de plaisance (pas, trot, galop) ou du reining.

Contrairement à plusieurs compétitions où les prix remis reposent plus sur le prestige que sur la valeur monétaire, les gagnants du Quarterbec se sont divisés une valeur totale de bourses de 63 000 \$.

Le bébé de l'année

Il n'y a pas que du reining au Quarterbec. Les propriétaires de poulains de l'année ont pu inscrire les rejets à un concours de conformation ou ce qu'on pourrait appeler un concours de beauté. Les poulains d'un an présentés au licou sont jugés pour leur aptitude à devenir de bons chevaux de plaisance. Le prix pour le poulain a été remis à Monique Cummins et celui pour la pouliche à René Dubé. Ils sont repartis tous deux avec quelque mille dollars en poche.

Pour la course de barils, ce sont Jean-Claude Daudelin et sa fille Manon, tous

deux d'Iberville, qui ont décroché les premiers prix.

Les chevaux de deux ans sont jugés dans la catégorie de plaisance, c'est-à-dire pour leur allure au pas, au trot et au galop. Tous les chevaux et leur cavalier s'exécutent sur la piste, en même temps. Les gagnants de cette compétition sont Carole Joubert et Dominique Ruelle.

Le cow-boy vient de Laval

Le grand gagnant du reining se nomme Réjean Lévesque, il habite Laval. C'est celui qui s'est démarqué le plus sur les autres cavaliers. Le cavalier et sa monture ont dû exécuter une série de manoeuvres telles l'arrêt en glissade et la vrille en cercles lents et rapides.

La discipline origine du travail des « cow horses », il y avait autrefois des compétitions pour les cavaliers les plus habiles à exécuter des manoeuvres rapidement.

Le reining c'est un cheval au galop qui freine et s'arrête en glissade dans un nuage de poussière. Le reining c'est aussi un cheval qui reçoit l'ordre de tourner sur lui-même, il plante ses pattes arrière au sol tel un pivot et tourne à toute allure pour s'arrêter subitement, lorsqu'il en reçoit le commandement.

Le reining c'est un cavalier à fière allure et un cheval qui obéit prestement.

Petites NOUVELLES

Travaux de rénovation à la ferme d'Agriculture Canada

La ferme expérimentale d'Agriculture Canada de La Pocatière subira d'importants travaux de rénovation. En plus de rénover le bâtiment, l'entrepreneur amènera un parc à moutons muni de systèmes d'éclairage et de ventilation pouvant accommoder 800 ovins. Le nouveau parc s'ajoutera à celui pouvant loger 600 moutons.

Renouvellement du mandat du président de l'OCCO

Le gouvernement fédéral a renommé Stan Steen à la présidence de l'Office canadien de commercialisation des oeufs pour un deuxième mandat consécutif.

Steen, un producteur d'oeufs d'Ariss en Ontario, était membre du Conseil d'administration de l'OCCO et de l'Office de commercialisation et des producteurs d'oeufs de l'Ontario. Le gouvernement fédéral choisit deux des douze membres du Conseil d'administration de l'Office. Les autres membres sont choisis par les offices provinciaux de commercialisation des oeufs.

Un programme pour stimuler le marché du Quarter Horse

Il y avait la fin de semaine dernière 300 chevaux de race Quarter Horse sur les sites du terrain d'exposition de St-Hyacinthe. Les cavaliers inscrits à différentes épreuves avaient la chance de décrocher une part des 60 000 \$ remis en bourse. Environ la moitié de cette somme provient de l'argent recueilli par le programme d'élevage de l'Association québécoise Quarter Horse, qui porte le nom de Pro-mel-bec.

L'argent de l'inscription des animaux au programme d'élevage est grandement redistribué sous forme de prix. Le programme ne bénéficie d'aucune aide financière gouvernementale. Selon la responsable du programme, Lyne Gauthier, il y a eu l'an dernier plus de 200 inscriptions de chevaux. Depuis quelques années, dit-elle, le programme gagne de la popularité.

Inscrire la jument gestante

Pour inscrire un rejeton au programme, il faut que les parents soient des chevaux enregistrés Quarter Horse et que le père soit un étalon déjà inscrit au programme d'élevage. Le poulain doit obligatoirement être inscrit au programme lorsque la jument est encore gestante. Cette règle permet d'éviter que les propriétaires de poulains ne souscrivent au programme qu'une fois qu'ils ont la certitude que le poulain ou la pouliche puisse bien se classer.

L'inscription d'un étalon ou d'un rejeton est de 50 \$, il y a par la suite des paiements de soutien qui permettent au cheval de se présenter aux différents concours.

Pour plus d'information sur le programme d'élevage, vous pouvez contacter Lyne Gauthier au (514) 796-3156.

consommateurs profitent largement de l'aide à l'agriculture qui résulte en bout de ligne en un coût de l'alimentation diminué. Les faibles prix reçus par les producteurs du Québec mariés à ces subventions ne suffisent même pas à couvrir la totalité de leurs coûts de production». La preuve est faite de ce côté et tout le monde reconnaît cette situation.

M. Proulx devait conclure qu'il n'a pas à recevoir des leçons de la grande entreprise à cet égard: «Tous les citoyens et citoyennes du Québec paient pour le manque à gagner fiscal qu'occasionnent les grandes entreprises que M. Dufour représente. On l'a vu au dernier budget fédéral où on a établi clairement qu'à cause des échappatoires fiscaux qui s'adressent aux grandes sociétés, le trésor fédéral accuse un manque à gagner annuel d'au moins 15 milliards de dollars; la moitié du déficit fédéral. Près de 40 % des entreprises canadiennes très profitables ne paient pas un cent d'impôt.»

M. Dufour devrait avoir la décence à l'avenir «de nettoyer sa propre cour avant de vouloir faire le ménage ailleurs» de renchérir M. Proulx.

Proulx...

suite de la page 2

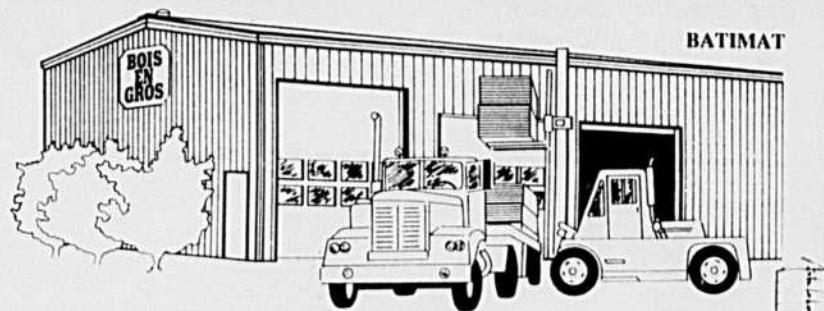
à M. Dufour, en faisant allusion aux rapports des 3 «Sages», que ses membres ont été exclusivement consultés depuis un an sur les grandes orientations gouvernementales, sur le devenir de l'ensemble de la société québécoise.

Faudra-t-il à l'avenir que le Conseil du patronat décide de ce qui est bon ou mauvais pour tous les citoyens et citoyennes du Québec à la place d'un gouvernement légalement élu? Devrons-nous revenir 150 ans en arrière à l'époque où la grande bourgeoisie, la haute classe mercantile avait un droit de parole et un droit de vote exclusif? c'est probablement ce que M. Dufour souhaiterait, d'ajouter le président de l'UPA.

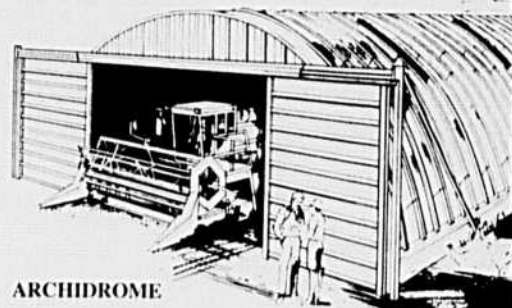
Sur la question de l'ampleur des subventions en agriculture, M. Jacques Proulx s'est montré scandalisé par les propos du président du Conseil du patronat. Le président de l'UPA précise que «les subventions en agriculture au Québec sont de beaucoup inférieures à celles versées ailleurs en Amérique du Nord. De plus, les

BÂTIMENTS D'ACIER SUR MESURE ET SANS ENTRETIEN

voici pourquoi:



Les bâtiments d'acier fabriqués par Ungava s'avèrent l'achat le plus avantageux depuis des décennies, particulièrement pour les fermiers. Les PME ont vite constaté les



avantages de ces bâtiments sur mesure ne requérant pas d'entretien et offerts à prix modique. Exemple: 8 250\$ pour un bâtiment Archidrome de 40' X 60' complet avec porte de 18' X 12 1/2', porte de service (ou 2 ventilateurs). Date limite: 31 déc. 87.

Aussi flexible que le bâtiment Archidrome, le modèle Batimat se prête davantage à l'environnement. Ceci grâce à son revêtement en acier émaillé et à sa forme rectiligne.

REMPLISSEZ ET RETOURNEZ LE COUPON CI-DESSOUS OU TÉLÉPHONEZ À FRAIS VIRÉS.



3100, boul. Losch
St-Hubert
Québec, Canada
J3Y 3V8
Tél.: (514) 678-4444
Télex: 055-62171 MTL
Local 1298

LA CORPORATION D'ACIER
UNGAVA USC LTÉE
Prière de me faire parvenir plus d'informations
 Modèle BATIMAT
 Modèle ARCHIDROME
 BATIMAT & ARCHIDROME

Nom.....
Adresse.....
Ville..... Prov.....
C.P..... Tel.....

Annonces classées

COÛT DE L'INSERTION

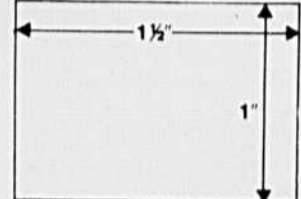
- Annonces sans cadre: 40 ¢ le mot.
- Prix minimum (20 mots et moins): 8,00 \$ la parution.
- Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,00 \$ la parution.
- Annonces encadrées et encans: 2,60 \$ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).
- Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 6,00 \$ la parution.
- Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.
- Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes: elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.

Tarif: ... 3,05 \$ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple:



Annonce classée commerciale 42,70 \$ moins rabais si applicable. Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires Christian Guinard ou Réal Loiseau.

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE



ACCEPTÉES

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES LA TERRE DE CHEZ NOUS
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil, Québec J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-0530

Ligne directe Montréal: 521-4850

ALIMENTATION

SOYA

Rôtisseur-Toréfacteur à Batch gaz propane, 7-1/2 tonnes de capacité, presque neuf, entraîné par P.T.O. ou par moteur électrique. A louer ou à vendre.

Rod Letendre
Machineries Inc.
St-Pie de Bagot

(Sur rendez-vous)
Tél (514) 773-8140
(Entre 7 heures et 22 heures)

ANIMAUX À VENDRE

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vélées dans une région de 75 milles autour de St-Hyacinthe. Paiements argent comptant. Tél. entre 19 h 00 et 21 h 00.

Tél. (514) 549-4183

GRANDE VENTE DE TAUREAU DE BOUCHERIE

15 Simmentals et 10 Charolais à vendre le samedi 29 août 1987 entre 10 h et 16 h à la Station d'évaluation de Beaumont. Ces taureaux viennent de finir le Test d'évaluation d'été en station et sont éligibles aux subventions du MAPAQ (indice 100 et plus). C'est une vente de gré à gré, donc, premier arrivé, premier servi.

Pour renseignements:
Mario Cantin, secrétaire
(418) 248-8833
J.Y. Thibault, opérateur
(418) 833-5189

PHARMACIE VÉTÉRAIRE

MARIE-JOSÉE MORIN
Pharmacienne
2005, Richelieu
St-Marc sur Richelieu (Québec)
JUL 2E0
Tél. (514) 584-3697

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAUREUX Holstein pur sang ou croisées, vélées ou devant véler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Al-Lard, St-Jacques, cte Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: ferme (514) 839-2749. 10/9

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vélées ou devant véler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE

Vaches et taureaux croisées ou pur sang, fraîches vélées ou devant véler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Échange accepté. JEAN-MARC LEBLANC INC. St-Sylvestre, cte Nicolet (819) 285-2929 ou 2322 JNO

SUITE À LA DEMANDE de nos clients, nous avons produit notre propre catalogue bilingue pour nos attelages de chevaux ou harnais: 4 \$, frais et manutention de poste inclus. HARNAIS LE COMTE HARNESS ENR. 130 St-Georges nord, Asbestos, QC, J1T 3M7 (face au cimetière). (819) 879-7572. JNO

CHAROLAIS - PERCHERONS: Taureaux, vaches et chevaux de trait, à vendre à l'année, pour toutes les bourses. MARC LABRECQUE (514) 244-5861. 1/88

JEAN PAIEMENT HOLSTEIN

Vaches et taureaux pur sang, hautement qualifiés, pouvant combler vos besoins de production et d'élevage. St-Benoit, Mirabel, JON 1K0, (514) 258-3148, (514) 258-2257. 5/11

TRUIES HYBRIDES F1, classées, à vendre. FERME DES MILOT INC. 550 boul. Trudel, Yamachiche. Tél.: (819) 296-3247. 3/9

CHEVRES NUBIENNES, âges variés, certaines saillies en juin; un BOUC de 5 mois; lignées Pixieland, Arcadia et de Monnoir. (514) 460-4862. 27/8

TAUREUX HOLSTEIN

TAUREUX de choix pur sang, vélant en tout temps de l'année. GÉNISSES. Provenant toutes de l'insémination CIAQ. M. Pichette, St-Roch l'Acadian (514) 588-3171. 27/8

TAUREUX HOLSTEIN

35 Vaches et taureaux Holstein vélant en août, septembre et octobre, à vendre. INF.: FERME FORTISSE ENR., St-Pierre-Baptiste (418) 453-2145. 1/10

TROUPEAU laitier Holstein fraîches et vélant en tout temps. Tél.: (514) 653-2898. 3/9

CHEVRES rance Nubienne, bouc, chevreaux, chevrettes, chevres en gestation, laitiers. DESCHAILLONS: (819) 292-2639, (418) 687-0993, (418) 687-2559. 3/9

JUMENT TB Canadian Hunter, chestnut, 16,1 mains, 7 ans, hongre TB, bai, 16,1 mains, 3 ans. Informations: (514) 659-5763. 3/9

TAUREUX HEREFORD

20 TAUREUX HEREFORD pur sang enregistrés, 14 saillies, et 6 ouvertes, à vendre. FERME MIDONARI, Portneuf Station. (418) 286-3979. 24/9

HEREFORD

Petit Troupeau pur sang enregistré, à vendre, 12 vaches saillies. ÉLEVAGE HEREFORD de PORTNEUF. Tél.: (418) 286-3979. 17/9

CHEVRES LAITIÈRES, chevrettes Alpines pur sang, jeunes boucs Alpines, Nubiens. Lignées américaines, canadiennes. CHEVRERIE DU RIGAUDON (514) 451-4147. Bienvenue. 17/9

20 BREBIS Suffolk pur sang. DAVID BOYCHUK. Tél.: (514) 247-2497. 10/9

LOT DE 15 TAUREUX Simmental dont 11 pur sang et 4 croisées, vélant début 88. Tél.: (514) 293-4838. 10/9

CERCLE JERSEY DU QUÉBEC

ETES-VOUS intéressé à profiter au maximum de votre quota de lait de classe 1? S'adresser à LEO CHOINIÈRE, conseiller technique, C.P. 417, St-Césaire, JOL 1T0 (514) 469-4810. 10/9

MOUTONS Suffolk, Dorset, pur sang enregistré. FERME GAGNÉ & FILS, Cap St-Ignace. Tél.: (418) 246-3123. 27/8

30 BELLES TAUREUX à boeufs, croisées Simmental, Charolais, toutes saillies à un boeuf Limousin, vélées de janvier et février 1987. Inf.: (819) 365-4486. 27/8

BÉLIER ROMANO 7 mois, avec enregistrement, 300 \$ à 400 \$. Tél.: (819) 569-0918. 10/9

SIMMENTAL: vaches de 4 à 6 ans, choix de taures 1 1/2 an saillies Hereford, génisses de l'Ouest. (418) 495-2432. 17/9

SIMMENTAL

AMÉLIORER votre troupeau à peu de frais, taureaux supérieurs pur sang à vendre ou à louer. J.J. BARRETTE, (514) 527-2495, (514) 655-5353. 17/9

Chevrettes Alpines

16 CHEVRETTES de 5 à 6 mois, pur sang et canadiennes enregistrées. Superbes animaux issus d'excellentes lignées laitières. Tél.: (514) 788-2099. 27/8

17 TRUIES, 1 mâle 1ère, 2ème, 3ème portée; CHEVROLET 1/2 tonne avec boîte fermée. 600 \$. Région St-Hyacinthe. (514) 792-6418. 27/8

SANGLIER mâle, laies, marcassins. NOTRE-DAME DES BOIS. Tél.: (819) 888-2654. 17/9

CHAROLAIS - HEREFORD à vendre: 24 taures 1 1/2 an en gestation, jument Belge 2 ans, bien dressée. (418) 453-2370. 3/9

50 BREBIS FINOISES pur sang prêtes à mettre aux béliers et SUEJETS ROMANO-NUV enregistreés. Soir après 21 h 00 de préférence. (418) 798-4487. 17/9

BREBIS pur sang: 30 Dorset, 20 Suffolk. Tél.: (418) 258-3670. 10/9

CHEVAUX Belges de couleur identique, avec voiture. S'adresser à (514) 756-8835. 27/8

TAUREAUX HEREFORD, un de 5 ans, 2 100 lb, moderne; 1 500 \$, et un de 1 an, 1 250 lb: 1 000 \$. Ce sont 2 taureaux d'exposition, très dociles. ST-HYACINTHE. (514) 799-5117. 3/9

CHEVRES ALPINE, 1 bouc 3 1/2 ans pur, 5 laitières croisées et pur sang, bonnes laitières. (514) 532-4023. 17/9

CHOIX TAUREUX Holstein pur sang, croisées, venant Ontario, vélées septembre, novembre. Prix spécial pour plusieurs. ÉMILIE CHOUINARD, Ste-Luce Rimouski. (418) 739-4505. 17/9

VACHES LAITIÈRES à vendre, très bonnes, Holstein, provenant d'insémination artificielle depuis 25 ans, doivent mettre bas août, septembre, etc... (819) 395-4929. 27/8

JEUNE troupeau vaches à boeuf: 39 vaches, 38 veaux, 1 taureau, pour: 60 000 \$, sans les veaux: 45 000 \$ (819) 586-2303. 24/9

SIMMENTAL

DISPERSION TOTALE: à vendre 75 têtes pur sang enregistrées dont: 35 jeunes vaches, et 10 taures, vélant de janvier à mars; 15 taures, et 15 taureaux de 6 mois, 1 taureau "full blood" de 2 ans, fils de Tauska 113, par Get Gallant Best. HENRI-LÉO COUTURE, (418) 328-8452. 3/9

SIMMENTAL

15 TAUREUX et jeunes vaches pleines enregistrées; 1 taureau pur sang. Le soir: (819) 826-2540. 24/9

2 CHEVAUX Belge 4 et 6 ans, domptés double, 1 400 et 1 500 lb, prix: 1 600 \$; poulin 15 mois: 300 \$; attelage double, attelage simple, sleigh double. (819) 876-2545. 10/9

JUMENT Quarter Horse enregistrée, de 6 ans; 2 juments perchons de 3 ans enregistrées. (514) 836-2923. 24/9

TROUPEAU 60 brebis croisées type Suffolk, 1 à 5 ans; 1 bélier Columbia. Excellente qualité. Prix à discuter. Tél.: (418) 885-4543. 24/9

VEND: taureaux, bouvillons, taures et vaches, Charolais, Hereford, Limousin, 15/16 et plus. Entre 8 h 00 et 23 h 00. (514) 459-4576. 3/9

HOLSTEIN

PLUSIEURS TAUREAUX pur sang provenant de mère T.B. ou excellente, B.C.A. jusqu'à 500, âgés de 3 à 11 mois. Livraison possible. PIERRE CARON, Plessisville. (819) 362-7682. 24/9

TAUREUX AYRSHIRE

TAUREUX et VACHES Ayrshire à vendre, provenant d'insémination artificielle, depuis 25 ans, doivent mettre bas en septembre, octobre, etc... (819) 837-2161. 24/9

ATTENTION Producteurs de boeuf, vaches, Charolais pur sang, ainsi que taureaux de 6 mois à 16 mois, issus des lignées Superstuff et Caid Eclair, aussi génisses croisées Charolais-Simmental. (418) 387-7514. 24/9

VENTE PARTICIELLE

DU TROUPEAU Richriver Simmental, vaches et taures pur sang, vélant janvier à mars 88, ainsi que des veaux de 87. (514) 293-4838. 24/9

ÉTALON Standardbred prouvé: 800 \$. Tél.: (514) 346-0431. 10/9

QUARTER HORSE pur sang 4 ans, "guiding" de compétition, très doux, 2 ans d'entraînement, (reining), excellente condition. Entre 8 h 00 et 17 h 00. Tél.: (819) 843-5259. 24/9

BREBIS

100 BREBIS Finnois-Rambouillet, moyenne d'âge 3 ans, en excellente condition. MARC. Tél.: (514) 659-3689. 24/9

JEUNES TRUIES saillies, mise bas septembre et octobre. Tél.: (514) 539-3689. 24/9

JEUNE JUMENT type Clydesdale gestante avec belle pouliche de l'année, rejeton d'un pur sang Thoroughbred: le tout 6 500 \$. Inf.: ANNE (514) 534-3017 ou (514) 534-2625. 3/9

50 JEUNES TRUIES

F2 1ère portée mettant bas en septembre, octobre, novembre; aussi 5 verrats Yorkshire pur sang. Information: heure repas soir: (514) 568-2348. 24/9

ANIMAUX DEMANDÉS

DE SMET & FRÈRES ENR., récupération animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, Cte St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-2366 ou (514) 792-3834. 9/87

JE CHERCHE un jeune troupeau de vaches Holstein croisées, aussi des taures qui véleront entre août et octobre. Prix raisonnable. (802) 848-7653, (802) 933-8888. 3/9

À VENDRE - DIVERS

Nouveau brûleur à brin de sci. Nouveau moulin à bois de chauffage. Nouvelle fondeuse à moteur et convoyeur avec tracteur. Déchiqueteur à fumier de mouton.

J.H. BOISSÉ ENR.
(514) 297-2715 JNO

LA BOUTIQUE DU HARNAIS
(514) 378-1436

Vente gros et détail: de cuir, boucles et décorations pour fabrication de HARNAIS. Aussi: grand choix de selles et bottes Western. Équipement complet tant pour le cavalier que pour sa monture. 139, route 137 Ste-Cécile-de-Milton JOE 2CO

H.P. Célestin Inc.
Prix de gros - Payer et emporter
St-Célestin
(819) 229-3615

RADIAL GOOD YEAR	FERME ORDINAIRE
18,4 R34 660 \$	16,9 x 30 255 \$
20,8 R34 935 \$	18,4 x 30 295 \$
16,9 R38 685 \$	18,4 x 34 315 \$
18,4 R38 770 \$	18,4 x 38 385 \$
20,8 R38 1000 \$	20,8 x 38 550 \$

À VENDRE

Piquets de cèdre
Longueur 7 pieds,
grosesse 3 à 6 pouces.
Prix: 0,65 \$

Groupement Forestier de Portneuf

St-Raymond
Tél. (418) 337-8700

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture.

JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cte Yamaska, JOC 1HO. Tél.: (819) 397-2972. JNO

ÉVAPORATEURS

FABRIQUONS évaporateurs en acier inoxydable de 18", 24", 32", 39", 51" de

large, en longueurs assorties. Échanges acceptés. Commandez tôt et bénéficiez d'escompte supplémentaire. Dépliant publicitaire sur demande. LES ÉQUIPEMENTS Y. PAQUETTE L.T.E.E. 43 Reid, Drummondville, Québec, J2B 7T5. Tél.: jour: (514) 568-6232, soir: (819) 477-2875. 26/11

PALETTES USAGÉES à vendre: 1 \$ la palette. Ste-Mélanie. Pour renseignements tél.: (514) 889-5968. 27/8

SERRES NORDIQUES jumelées 42' x 97' incluant ventilation. Faut venir chercher. JEAN-CLAUDE. Tél.: (514) 889-8210. 27/8

9 CAGES À TRUIES dont 3 pour mise bas. Tél.: (418) 852-3162. 27/8

KIT pour moteur électrique sur séchoir à grain Tox-O-Wic. Tél.: (514) 549-2589. 27/8

ROULETTE DE GESTATION pour porcs avec boîte fermée, fibre de verre, neuve. Tél.: (514) 447-1500. 27/8

MATÉRIEL APICOLE: 17 ruches complètes, sans abeille, extracteur, 40 cadres, clarificateur, 2 réservoirs de 600 litres "stainless", fondeur à cire, réfractomètre, etc... (514) 581-2341. 3/9

ÉVAPORATEUR Cantin, 5 vaisseaux 24 x 18, 2 ans d'usage. Prix à discuter. Après 18 h 00, (418) 822-1600. 3/9

PILEUR à patates, crible 36", convoyeurs pour sacs et vrac, laveuse, brosseuse, pompe à chlore, lame avant pour tracteur 16 h p. RECHERCHE BALANCE 10 lb. (819) 336-3434. 10/9

6 FANS Godromatique pour porcherie, 2 ans d'usage. Tél.: (514) 375-4067. 27/8

REFROIDISSEUR à lait 250 gallons; trayeuse Universal avec compresseur; 2 chaudières idéal pour chevres. (418) 728-3413. 17/9

ÉQUIPEMENT POUR SERRE: 2 fans Jet 30" + volet motorisé; poêle Trebor 300 000 BTU, combustion lente, 4 volets motorisés, 48". Après 18 h 00, (819) 983-6446. 27/8

PIPELINE De Laval 1 1/2" en pyrex, avec compresseur De Laval 3 forces, installation pour 45 vaches. Ste-Thécle, (418) 289-2179. 3/9

SÉCHOIR à foin industriel, moteur 50 forces (550), tuyaux en acier ondulé 124" x 3"; bois de chauffage (plaine) fendu sec, 700 cordes. (514) 299-2630. 17/9

BULK TANK Mueller 500 gallons; pipeline Surge 1 1/2", 4 unités de traite, pour 46 vaches; laveuse Surge automatique. Tél.: (514) 562-4792. 3/9

VIDEUR à silo Patz 98A, nettoyeur d'étable idéal 75'; compresseur Surge Alamo 60". (514) 478-2056. 10/9

À VENDRE: 5 torches avec 1 set de "hose", 2 cadrons avec beaucoup de types à couper, souder, chauffer; lunette, briquet; safety valve marque Rockwell industriel, prix: 1 000 \$. Faut voir! (514) 795-6748.

MACHINE à souder marque MasterCraft, AC295 ampères, avec masque et câble. 225 \$. (514) 795-6748.

À VENDRE: banc de scie ronde avec courroie et poulie pour tracteur. Après 18 h 00: (514) 299-2212.

GRANDE SERRE à vendre: 250' long x 34' large, très bonne condition; 2 fournaises à bois + fan prend bois en 4'. (514) 622-1072. 3/9

ELLE EST BELLE... ROBUSTE... DISTINCTIVE... SPECTACULAIRE... C'EST



LA BOÎTE AUX LETTRES

qui en dit long sur la personne dont elle porte le nom

La toute nouvelle boîte aux lettres en forme d'épis de maïs est une création de l'International Maisco Limitée et vous pouvez la commander directement du manufacturier. Construite en plastique robuste pour ne pas donner prise à la rouille, elle fera l'envie de tous les passants par sa forme originale et ses couleurs superbes. Elle peut être installée sur un poteau ou suspendue à une potence. Ajoutez une note de beauté, de couleur et de bon goût à votre environnement. Commandez la boîte aux lettres la plus spectaculaire qui soit. A 49,50 \$ plus taxe, c'est une aubaine... une aubaine spectaculaire.

SPECIAL DE LANCEMENT

Vous recevrez gratuitement le lettrage pour votre boîte pour les commandes reçues avant le 30 septembre 1987.

International Maisco Limitée
1062, route 139,
Wickham (Québec)
JOC 1S0

chéque, mandat
visa ou (C.O.D.) accepté
(819) 398-6624

GÉNÉRATRICE Winpower 4 000 watts, démarreur électrique, réservoir à gaz 5 gallons, 1 800 tours/minute, 110-220. Tél.: après 18 h 00, (514) 799-5660. 3/9

BULK TANK Zéro pour lait, toute offre raisonnable acceptée. Entre 13 h 00 et 16 h 00, (514) 474-2619.

BOIS DE DÉMOLITION: 3 000' planche variant 1" x 5" x 8", 1" x 12" x 8", COLOMBAGE: 4" x 4" x 8", poutres de diverses longueurs 800 \$, 872 Rivière Sauvage sud, ST-ROMAIN, cte Frontenac. Tél.: (514) 468-1493. 27/8

TUYAUX POUR PONTS

SPECIALITES: multiplate de 5' à 16' de diamètre, ondulation 2" x 6", la meilleure qualité sur le marché. Distributeur autorisé, plastique Big "O" et ondulé en acier galvanisé. **CONSTRUCTION COURVAL INC.**, St-Zépherin, cte Yamaska. (514) 564-2130. 24/9

BÂTISSE 145 x 60 en tôle émaillée blanche et rouge, murs de 12". Le tout démontable. (514) 836-2923.

CAMIONS À VENDRE

INTERNATIONAL 4300, 1975, diesel, moteur 290 Cumming 95-13 essieux 14 -3 800 lb + boîte dompeuse 24", pour transport de grain, (819) 358-2826 27/8

FORD 9000, 10 roues, 1975, diesel, essieu 16 000 lb x 38 000 lb, boîte à moulée avec système de soufflerie. Information: (819) 877-3038. 24/9

CAMION Ford 9000, 1979, moteur 671, avec boîte 8 x 20 en aluminium, avec transport de moulée en vrac et permis. Tél.: (819) 849-2939.

CORRESPONDANCE

HOMME CÉLIBATAIRE veut connaître producteur laitier pour amitié, aider aux travaux. Frais d'appel acceptés. Marcel, Surtout matin ou soir (418) 832-8629. 27/8

MADÉLINOT 27 ans, sincère, sobre, bonne situation, recherche fille entre 20 - 28 ans, sérieuse, sincère, douce, aimable, aimant vivre près de la mer (but sérieux). Écrire à La Terre de chez Nous, CASE 964, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 10/9

FERMIER seul prendrait partenaires homme ou femme. But affaires. Très bon revenu, capital requis, 20 000 \$. Après 21 h 00, (514) 849-5222. 17/9

JEUNE HOMME suisse-allemand, 25 ans, désire correspondre et rencontrer fille (de préférence Européenne). But: sérieux. Écrire à La Terre de chez Nous, CASE: 965, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 27/8

JEUNE FILLE, célibataire 45 ans, 5'3", 150 livres, sérieuse, tranquille, ménagère. Désire correspondre avec jeune homme sérieux, catholique pratiquant, sincère, libre, menuisier, plombier, journalier, 45 à 50 ans, but sérieux, cte L'Éclair, cte beauce Nord, si possible. Écrire à La Terre de chez Nous, CASE: 963, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

DIVERS

CHASSE À L'ORIGNAL

DROITS exclusifs 55 km ca. Pêche à la truite mouchetée. Excellentes places encore disponibles. (418) 587-4520, (418) 587-2861.

Forestville, Côte-Nord 3/9

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME ÉLEVÉ sur ferme laitière disponible pour travail sur ferme à temps partiel. Tél.: matin surtout ou soir (418) 832-8629. 27/8

TECHNICIEN d'élevage et de santé animale avec expérience dans les élevages: bovins, vaches laitières, veaux de lait, animaux de boucherie; aussi expérience en aviculture. Disponible pour travail à l'année. Appeler le soir: (514) 774-0022.

EXTERMINATION

Vous avez un problème de VERMINES? Faites appel à de vrais PROFESSIONNELS!

DUCHESNEAU & FILS INC.

Maitre Exterminateur
CONSEILS GRATUITS ET OUVRAGE GARANTI PAR ÉCRIT. Plus de 13 bureaux à travers la province pour mieux vous servir. Nous vendons également des produits de qualité. Contactez nos bureaux suivants:
Montréal: (514) 332-9760, Joliette: (514) 756-0722, Victoriaville: (819) 758-3643, Drummondville: (819) 472-3815, Thetford Mines: (418) 338-2088, Sorel: (514) 742-4711, Valleyfield: (514) 371-4995, St-Jérôme: (514) 438-5727, St-Hyacinthe: (514) 773-6995, Dorval: (514) 636-6399, Longueuil: (514) 674-0443, Granby: (514) 372-0593, St-Jean: (514) 347-7070. JNO

Vous avez un problème d'INSECTES ou de RONGEURS nuisibles? Faites appel

à (819) 365-4470

Extermination Serge Vachon Enr.
Nous exterminons fourmis, punaises, perce-oreilles, puces, coqueilles, araignées, maringouins, chenilles, mouches, rats, souris, chauve-souris, etc. OUVRAGE GARANTI par écrit. 27/8

FOIN - GRAIN - PAILLE

MARCHANDS DE GRAINS

Les éleveurs Gendron Inc. achètent et vendent tous les grains: maïs, maïs humide, orge, blé, avoine, soja. Livraison incluse ou à prendre aux éleveurs. Téléphonez sans frais. 1-800-363-1302

ACHAT DE FOIN, MIL ET LUZERNES

1re coupe et 2e coupe et aussi paille.

Tél. (514) 244-5463
Yves Bédard
St-Sébastien
Clé Iberville

FOIN ET PAILLE FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille.
610, De Lorraine, Boucherville.
Bureau: (514) 674-6194
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392. JNO

ACHÈTE foin et paille de bonne qualité. VENDS ripe de bois en sac. **RENE NORMANDIN**, Mont St-Gregoire. Tél.: (514) 347-7714. 7/68

JACHÈTE FOIN et PAILLE à 80 km autour de Mirabel. Tél.: (514) 478-1516. 10/9

FOIN mélangé ou mil et paille à vendre, transport inclus. **FERME PHILIPPE SIMARD**, Ste-Anne-des-Plaines. Tél.: (514) 478-1516. 10/9

SOMMES ACHÈTEURS de blé de consommation humaine. ACHÈTEONS et VENDONS tous les grains. Livraison partout. **MAIS ST-MARCEL INC.** Tél.: (514) 794-2098. 27/8

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre foin 2e qualité pour l'année 87-88. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. Dépôt sur achat de foin si nécessaire. Si intéressés, appeler **PIERRE CADIEUX**. (613) 679-2623. 3/9

MAÏS-GRAIN HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année, maïs-grain humide, maïs-épi, maïs-grain sec. Livraison partout. **FERME JEAN-LEMAI**, (514) 792-2375, (514) 792-2118. 11/8

ROLLAND GOSSELIN: commerçant foin, paille, ripe de bois sec en sac. Transport inclus au Québec et aux États-Unis. **ST-LAZARE BELLECHASSE**. Tél.: (418) 883-3608. 25/8

ACHÈTERAIS maïs de 2ème qualité ou chauffé. Tél.: (819) 397-2972. 12/11

MAÏS humide ou grain, récolte 1987, sur pied. Tél.: (514) 346-0431. 24/9

MACHINES - OUTILLAGE

TRACTEURS

- JD 3130 + cab 16 500 \$
- JD 4240 + cab A.C. 28 000 \$
- JD 3140 + cab 17 500 \$
- JD 2130 + cab, roues doubles 12 500 \$

PLANTEUR À MAÏS

- JD 7000 6 rangs 10 500 \$
- White 5100 6 rangs 10 500 \$



Équipement Réal Leblanc Inc.
230, Marquis
St-Célestin J0C 1G0
(819) 229-3686

SPECIAL TRACTEURS

- MF #275, 1977 cab + char.
- INTER #674 cab remis à neuf
- JD 3130, 1979
- Planteur JD 7000 4 rgs + moniteur
- Presse JD 336, très bonne cond.
- Batteuse Inter #105 faux et ramasseur
- Déchiqueteuse à fléole J.D. 27A.
- Presse NH modèle 276 comme neuve
- Presse Hesston 4500 avec lance-balles
- Défonceuse à 7 pattes.

Équipements BRUNEAU
180, rue des Industries
Lavaltrie J0K 1H0
Tél. (514) 588-3086

SPECIAL BATTEUSES

- N3, 85
- N6, 85, 8 rgs 4 wd
- K 2 tables
- N 5, 85
- L2 81 2 tables
- L3 83 4 R/M 2 tables
- JD 6600 nez 6 rangs
- MF 300 table 13'
- Inter 715 diesel hyd/ro
- TR70 hyd Caterpillar

USAGÉS

- AC #6080 cab
- White 1470 2 R/M.
- Belarus 180 HP articulé 23' x 26 R2 roues doubles
- MF 690 4 r/m cab loader 800 h
- Belarus 800 + cab
- MF 254 4WX 85 800 hres

FAITE-NOUS UNE OFFRE

- Haybine N.H. #479
- 3 choppers à maïs 4 rangs

Choix de charrettes usagées
ALLWAY à Belarus
Équipements H. Palardy inc.
51, Principale St-Damase,
cté St-Hyacinthe
Tél. (514) 797-3325

JOBER

Pièces d'usures pour CHARRUES et CULTIVATEURS

- versoirs
- pointes
- contre SEPS
- plaques
- deflecteurs
- disques
- socs complets

pour les marques: J.D., M.F., IH, Ford, Allis Chalmers, White Oliver.

COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.
1635, route 133
Sabrevois (Québec)
(514) 346-9431

ABANDON DE L'AGRICULTURE

Case 930 diesel
Moissonneuse B MF 410 gaz
Moissonneuse B MF 300 gaz
Semoir MF 12
Herse Inter 480
Charrue White 508, 4 raies avec cylindre
3 voitures à grains 5 T/M
Remorque 4 raies 5' x 8'
Réservoir 200 gal. avec pompe
Fan de ventilation 1.5 HP
Soudeuse Tender Bolt 225 amp.
Vis à grain, moteur elec., toile et outillage divers.

Tél. René Morin
(819) 684-3815

JOB-AIR

Système souterrain d'évacuation de fumier à basse pression d'air

- 1200 gallons
- 1500 gallons

Pompe à air 6 000 litres minutes.

COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.
1635, route 133
Sabrevois (Québec)
Tél. (514) 346-9431

TRACTEURS

- JD 2950 4+4 + cab
- JD 2010 à gaz avec chargeur
- JD 3020 + cab + chargeur #148
- JD 1830 moteur neuf, peinture neuve A-1
- JD 1830 + cab + chargeur, comme neuf
- JD 1830 + chargeur, très propre
- Oliver 1855 4x4
- J.D. 2120 cab excellente condition. Très propre.

Machineries à foin
• Presse NH 273, 2-275
• Faucheuse cond. NH 9' modèle 469.
• Fourragère Super #Super 717 avec nez 1 rang.
• Presse JD 336 cond. A--
- JD 6600 avec tables et nez 6 rangs
- JD 3300 à gaz + cab nez 3 rgs et table à grain très bonne cond.
- Batteuse MF #82 avec table 10'

Équipements Agriar Ltée
1325, boul. St-Jean-Baptiste
Ste-Martine (Québec) J0S 1V0
Tél. (514) 427-2118
Région ouest 827-2646
Alain (514) 454-2118

TRACTEURS

Bon prix.

- 1 JD 1830, 8 200
- JD 2120, 7 500 \$
- JD 3140, 15 500 \$ 2 R/M
- JD 2750 4 wd cab JD 270 heures comme neuf
- JD 4230 + cab AC Bonne
- JD 2020, diesel, R/double, 8 500 \$
- J.D. 3140 4x4 comme neuf 21 995 \$
- J.D. 3130, très propre, 2 000 hres 13 500 \$

BATTEUSES

- JD 6620, nez à maïs. Table à grain. 725 heures. Comme neuve.
- Choix de planteur à maïs 4 rgs, 6 rgs, 8 rgs, Model 7000
- Herse cultivateur, Lely Terra 4 mètres 4 000 \$
- J.D. 4400 diesel rotary SCREEN air climatisé, 1 400 hres, excellent état. 19 500 \$
- Charrues JD #2800 4 versoirs déclenchement à ressorts, comme neuve.

St-Onge et Perreault Inc.
Tél.: (514) 265-3844
(514) 269-2353
1-800-363-5397

TRACTEURS USAGÉS

- Oliver #1450 (pièces)
- MF 50 cab + chargeur.
- Bijoux.
- Pépène MF 50
- JD 2130 pelle + cab
- JD 1830 chargeur + cab
- MF 35 Multi/power

FAUCHEUSES ET PRESSES ET COMBINÉ

- NH 479
- Inter 1190
- Heeston 1014
- NH 315 + lance-balles
- N. H. 320 + lance-balles
- Combiné J.D. #4400
- Combiné AC., modèle E

Centre Agricole J.L.D. Inc.
15453, rue St-Augustin
ST-AUGUSTIN, MIRABEL
JON 1J0
(514) 475-8041
(514) 430-1342

• Séchoir à grain - Batch - 12 tonnes à louer au mois ou à vendre
Livraison et service rapide partout
• Récolteuse-égrenuse New Idea, 2 rangs P.T.O. (usage) 400 acres seulement 6 000 \$

Rod Letendre
Machineries Inc.
St-Pie de Bagot
(Sur rendez-vous)
Tél. (514) 773-8140
(de 7 heures à 22 heures)

EXCAVATEUR KELLY

Bâti comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" - 8'6" - 10'6" - 12'6"
Benne de 9' à 36' disponible
Aussi:
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.
Pour informations:
Les Distributions
Payeur
5379 est. rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél.: 818-221-2015

LES EQUIPEMENTS DE FERME BHR

MACHINERIES USAGÉES

- Andaineuse Inter 4000
- Épandeur à fumier Inter 155
- Épandeur à fumier N.H. 163
- Casseuse à épis New Idea, 1 rang
- Convoyeur Kewanee 42"

Tél. (514) 825-2158
748, rivière
Châteauguay Nord
Howick
J0S 1G0

SPÉCIAUX

WIL-RICH CHISELS neuf
3 points - 10 dents à ressorts.
Spécial 3490\$.

CHOP & CHISELS neuf
Trainé - 7 dents et disques, 6 200\$ - 9 dents et disques, 6 500\$ - 11 dents et disques, 7 300\$.

WIL-RICH CHARRUES neuf
A haut dégagement. Semi-portée 3, 4, 5, 6 raies. Trainée, 5, 6, 7 raies, à prix d'aubaine

COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.
(514) 346-9431

TRACTEUR M.F. 165, diesel, multi-power, 1972, International Cub avec sarclure. (514) 687-9732. 24/9

BATTEUSE Massey Ferguson 300 au gaz avec table 10 pieds, "quick attach", en bonne condition. (418) 887-3484. 27/8

VIS à grain Allied 7" x 35" long, prise de force. (514) 375-5313.

BATTEUSE 1460 International, très bon état; charrue John Deere 2600, 5 raies, herse à rouleaux White, modèle 271, 20'. (514) 474-2547, (514) 288-8052. 3/9

BATTEUSE John Deere 4400, barre de coupe 13', hache-paille, air climatisé. (514) 799-3220.

CASE 2670, diesel, traction, air climatisé, King 250 h.p., pneus 20.8 x 34, 1979, très propre; Inter 633, diesel, 4 roues motrices 60 h.p., avec "loader" et cabine; Inter 504, diesel, avec faucheuse de route, 1964, très propre; Yanmar 24 h.p., diesel 640 heures, 1981, comme neuf. (514) 666-6886. 24/9

TRACTEURS USAGÉS

- Oliver #1450 (pièces)
- MF 50 cab + chargeur.
- Bijoux.
- Pépène MF 50
- JD 2130 pelle + cab
- JD 1830 chargeur + cab
- MF 35 Multi/power

FAUCHEUSES ET PRESSES ET COMBINÉ

- NH 479
- Inter 1190
- Heeston 1014
- NH 315 + lance-balles
- N. H. 320 + lance-balles
- Combiné J.D. #4400
- Combiné AC., modèle E

Centre Agricole J.L.D. Inc.
15453, rue St-Augustin
ST-AUGUSTIN, MIRABEL
JON 1J0
(514) 475-8041
(514) 430-1342

SPÉCIAL DE BATTEUSES
2 ou 4 roues motrices
DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

BATTEUSES: M.F. 760, (2) 750, 550, 540, (3) 510, (4) 300, (2) 410, (1) Ford, John Deere 7700 4 roues motrices, (2) 6600, (2) 4400, 95, Allis-Chalmers M2, F, Inter 1460 axial, 915, 815, (2) 715, 615, 303, 205, 93, 91, (6) 80, White 7300, presque toutes hydro, diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", table à grain ou nez à maïs, etc. Aussi très gros inventaire de machinerie. Int.: JEAN-MARC GREGOIRE, St-Cuthbert, (514) 836-4596. (514) 836-6589. JNO

TRACTEURS White 1370, 4 x 4 avec "loader", M.F. 184-4 "loader", M.F. 285 cabine, Inter 484 "loader", PRESSES N.H. 315, 310, avec lance-balles, M.F. 124, lance-balles "CHOPPERS" N.H. 36, 38, Hankbull, FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES N.H. 479, 488, GARAGE RICHARD FLUET, (819) 548-5893. JNO

TRACTEURS

WHITE 2-105, 4 r.m. + cabine, 2 000 heures, 1979, 20.8 x 38 à riz; A.C. 7010, "power shift", 20.8 x 38 à riz + cabine, 1982, 1 300 heures; I.H. 624, A.C. 7020, comme neuf; I.H. 1466, cab + air, 20.8 x 38 à riz; A.-C. 7060 cab, 20.8 x 38 à riz, très propre; A.-C. ED-40 diesel + pelle; A.-C. 7580, articulé, 20.8 x 38 à riz, 225 h.p.; Deutz DX-140, 4 roues motrices, cabine + air, 1980, 20 x 38 à riz, 140 h.p.; Ford 9700, cabine + air, 20.8 x 38 à riz.

Faucheuses-conditionneuses

AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi, cabine, 1 177 heures, très propre, Vicón rotative 7'; N.H. 488 et 489, "chopper" J.D. 35 à 2 rangs + pick-up P.T.O. 1 000, très propre.

MOISSONNEUSES

M.F. 540, diesel, nez 4 rangs, très propre, GLEANER M2 KS, 630 + 15 pi, 1982, 4 et 6 rangs, conventionnelles ou rotatives, F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi; GLEANER N5, 1981, 630 + 15 pi, très propre. ANDAINEUSE M.F. 44.

SEMOIR

A.C. 330, 4 rangs + moniteur.

VIBROS

RAU KOMBI avec rouleaux 5.6 m., 4.5 m., Vader's'd avec lames + rouleaux.

PIÈCES USAGÉES

PLUSIEURS moteurs Allis-Chalmers et pièces batteuses Gleaner.

PNEUS

NEUFS & USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radial semi-riz Vredestein.

ÉQUIPEMENT BARABY INC.

(514) 296-4411, 4545, après 9 heures (514) 378-7323. JNO

MACHINERIE À PATATES, neuve Nouveau depuis 1 an, emballeuses électriques, marque Rock-Forest, simples, doubles, de 1 à 50 lb; aussi modèles électroniques, simples, doubles, spécial pour jumbos, tables 50-75 lb. (819) 864-7191. 17/9

FOURRAGÈRE New Holland 1880, moteur Caterpillar 3208, diesel, pick-up foin 72", parfaite condition, pneus 11.2 x 24 pour tracteur, "bucket" pour "loader" - chargeur de ferme 78 large, industriel. (418) 343-2016. 3/9

PRESSE à foin avec lance-balles Massey Ferguson 124, comme neuve. (514) 472-0370, (514) 479-8782. 24/9

COMBINÉ à carottes 1979, trainante, 1 rang, avec élévateur hydraulique de compagnie. Tél.: jour (514) 826-3145, soir (514) 826-3785. 27/8

FAUCHEUSE M.F. 3 pts à courrière, ÉBROUSAILLEUSE 5', 6', FOURRAGÈRE John Deere 34 avec pick-up à foin. Tél.: (418) 876-2085. 27/8

CONVOYEUR (Ben Piler) à patates, sur roues, 35', marque Roger Ouellette Lté, excellente condition. Tél.: (819) 225-4464. 27/8

TRACTEURS

- JD 4240 + cab 1 800 heures + air 28 500 \$
- MF 135 PSD
- MF 275 8 000 \$
- White 2-105 + cab + air 15 000 \$
- White 2-60 4 r/m + cab 11 500 \$
- Ford County 4 + 4 r/m pneus à riz + cab 10 000 \$
- White 2-105 4 r/m + cab
- Inter hydro 186, 1980, pelle 22 000 \$
- Oliver 1355 45 r/m pelle 7 900 \$
- Belarus 520 4 r/m
- Universel #640 DTC
- 1984 pelle + cab 4wd PSD
- Inter 1086 cab + air 15 900 \$
- Ford 7700 cab PSD
- MF 275 + pelle, pneus à riz 9 900 \$
- White #1270, 500 heures
- White 1370 4 R/M 800 hres
- Inter #250
- Inter #275, pelle
- David Brown 880, pelle P/steering
- Fauch Cond. Gehl 2 900 \$
- JD 1209, 5 000 \$
- Fourragère NH 770
- Batteuse JD 4420 29 000 \$
- Batteuse JD 6620 38 900 \$
- Batteuse JD 7700 4 r/m 38 900 \$
- Batteuse White No 7300 table 13' 10 000 \$
- Pick-up à maïs JD, 4 rgs.

ANDAINEUSE M.F. 36, 10' de faux + reel de broche, table de toile. CONDITIONNEUR à foin; ÉPANDEURS: N.H. 275 m, M.F. 205 m, Inter 150 m. Cité Joliette (514) 889-4166. 27/8

TRACTEURS: Oliver 1365, 4 x 4, Inter 574 avec "loader"; Ford 8N; Ferguson 2085; Farmhall 200 Inter; Inter 1086; Massey 165 + loader; 3 "chisel plad"; charrue Inter 720 automatique, 5 raies, charrue White 4 raies automatique; coupe-branches sur P.T.O. BATTEUSES: Inter 715 avec table à grain; Inter 915 avec table à grain et nez à mais 6 rangs, 1460 avec table à grain et nez à mais 6 rangs, 1480 avec table à grain, nez à mais 6 rangs, John Deere 7720 4 x 4 avec table à grain, Class combine modèle 96 avec table à grain et nez à mais 6 rangs, (514) 246-2845. 27/8

BATTEUSE Massey 35, en bon ordre, courtoie neuve. Cap Santé. Tél. (418) 285-0675. 27/8

BATTEUSE Inter 93, avec table de 10 pi., reel de planche, 1 200\$. Tél. (819) 398-2405. 27/8

MOULIN À FAUCHER

NEW HOLLAND faux 7', Inter faux 7', vis à grain Westfield 8 x 36, mini pépène, 3 points. Le tout comme neuf. (514) 245-7147. 3/9

BATTEUSE Allis-Chalmers Gleaner E, cabine à vendre en bonne condition, près pour moisson. Prix à discuter, COATCOOK, (819) 849-6455. 3/9

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Allis-Chalmers N6, 4 x 4, table à grain 20', nez à mais 8 rangs, condition A-1; moissonneuse-batteuse John Deere 4400, diesel, table à grain 13', nez à mais 4 rangs, condition A-1. (514) 245-3624, 1-800-363-9269. 3/9

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Inter 93, 9' de faux avec ramasseur en excellente condition. (418) 542-3171. 3/9

BULK TANK Zero 400 gallons, 2 500 \$, PIPELINE Chore-boy 1 1/2 po. en pyrex, 3 unités de traite à pulsation double, 2 250 \$. Tél. (514) 347-5675. 3/9

TRACTEUR White 2-135, 2 500 heures, très propre, 15 500 \$, NEZ À MAIS, ensilage 3 rangs Hesston, 2 000 \$. Tél. (514) 347-8442. 3/9

TRACTEUR FORD TW30

Tracteur Ford TW30, pneus 208 x 38 avec roues doubles de Ford, très propre. Tél. (514) 432-9862. 3/9

CASSEUSE-EGRENEUSE New Idea, 2

rangs, à vendre. Tél. (514) 549-4381. 3/9

LAVEUSE à concombre ou autres légumes,

avec ligne, un bain; CASSEUSE à concombre 5 rangs, 2 ARROSEUSES; CAMIONS C 40 2 1/2 tonnes, etc. (514) 632-7785. 3/9

MACHINERIE À PATATES: Empileurs

pour entrepôt, 30", 32", 36" de baume, SEIZER à jumbos: 20", 30" + table à rouleau, excellente condition, ARRACHEUSE 1 rang + crible pour ensacher sur le champ, 800 \$. (819) 864-7191. 24/9

SEMOIR

Régie intensive, pneumatique avec semi interpiste, largeur 4 mètres, capacité 40 poches de grain, à l'état neuf. Tél. (418) 829-2703.

ÉPANDEUR

Engrais chimique, pneumatique, grandeur 40', porté, capacité 1 tonne, marque TVE, à l'état neuf. Tél. (418) 829-2703.

TRACTEUR

Hydro '86, en parfait ordre. Tél. (418) 829-2703.

ARROSEUSE

400 Gallons avec 40' de large, ajustable jusqu'à 4'. Tél. (418) 829-2703. 10/9

ÉPANDEUR NEW HOLLAND

CAPACITÉ 280 minots, tandem, 2 BATTEUSES, panne à fumier fin. Tél. (819) 835-5317. 10/9

TRACTEUR Inter 766 avec cabine, TA et roues doubles, moteur et différentiel refaits à neuf. A très bon prix. Idéal pour ferme laitière (819) 396-3188. 10/9

BULLDOZER Allis-Chalmers HD11 avec treuille, 12 000 \$ ou échangerais pour chalet avec terrain ou pour autre machinerie. Soir (514) 227-4925. 10/9

VIDEUSE DE BOÎTE, convoyeur Matthews 11', 17', 21'; peléuse, couteau pour salade de chou, "bin loader". (819) 336-3434. 10/9

PIPELINE pyrex 2", environ 300' long + valves aux 7', prêt à installer, monte-balles Little Giant 36". Prix à discuter (819) 838-4324. 10/9

ÉPANDEUR à fumier Inter #595 avec pneus larges 16 po. Tél. (418) 839-0870. 10/9

DÉBUSQUEUSE Timberjack 230 diesel, 10 500 \$, débuseuse Timberjack #217 avec moteur neuf, 10 500 \$, boîte à ensilage Dion avec 3 rabattants, 1 800 \$, (819) 586-2303. 10/9

BULK TANK

Neufs et usagés. Échange accepté. LOUISEVILLE REFRIGÉRATION. Tél. (819) 228-4468. 10/9

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Inter 990, 9'; semeuse à grain Inter #10, 16 disques. Le tout comme neuf. L'Assomption. Tél. (514) 589-4903. 10/9

NETTOYEUR D'ÉTABLE Idéal, montée de 75 pi., n'a servi qu'une saison; SILO Coop 16 x 50; DÉBOULEUR Silomatic. L'Assomption. Tél. (514) 589-4903. 10/9

SPÉCIAL

White 2-105 cab, pneus à riz, 17 000 \$. White 1370 SWD avec chargeur, 11 000 \$. Case 430, 1 400 \$. Inter B250, vrai bijou, 2 400 \$. Inter B250 moteur à refaire, 800 \$. Cockshutt 30 à gaz,

1 150 \$. Massey Poney hydraulique et P.T.O., 900 \$. VIS Westfield 8 x 51 BD, 1 800 \$. faucheur Hesston PT 10; faucheur Case 9'; faucheur 3 pts Oliver; silocar 500 \$, hache-paille Proulx; épandeur Oliver 480, wagon plate-forme 16', 300 \$; charrue White 508 CT 5V, combine Oliver #18, 1 500 \$; arroseuse Coop 200 gallons. 10/9

CENTRE AGRICOLE OLIVER

1480 St-Pierre, St-Zéphirin, (514) 1V0, sortie 185 Transcanadienne, JOG 564-2171. 10/9

Mélangeur à ration totale

Capacité 1 000 kg de mélange, moteur 3 h.p., balance électronique incluse. Tél. (819) 835-5317. 10/9

FOURRAGÈRE Hesston 2000-100, nez à blé d'Inde 2 rangs, pick-up à foin; râtelier John Deere 660; faucheur-conditionneuse John Deere 1209 (819) 365-4486. 10/9

CHARRUE Kverneland semi-portée, 5 versoirs 14", réenclement à ressorts. Tél. (514) 454-3075. 27/8

BULLDOZER Inter 500C, 1974, diesel, très bon ordre. SOIGNEUR Badger 72', 2 NEZ À BLE D'INDE nouveau modèle, 1, 2 rangs N.H. (418) 883-3140. 27/8

ÉPANDEUR International 550, 225 minots; semoir à mais International 56, 2 rangs, le tout comme neuf. L'ASSOMPTION (514) 589-4903. 10/9

2 TRACTEURS M.F. 210, 1984, 2 roues motrices + cabine, chargeur et souffleur; 1040, 1985, 4 roues motrices + cabine, chargeur et souffleur. (514) 625-4176. 10/9

MOULIN À SCIE portatif à bande 20 h.p., 4 mois d'usage, production 1 400 PMP/jour, rampe, "winch", lame, incluable: 14 000 \$, demande 12 000 \$. LACHUTE (514) 562-8315. 27/8

À VENDRE - ÉCHANGER J.D. 710 diesel, 4 200 \$, M.F. 165, diesel, m.p., 4 700 \$, très bons pneus, sortie d'huile. Région St-Hyacinthe, (514) 792-2199. 10/9

3 Boîtes à ensilage

DION 16', 3 batteurs, sur wagon Dion 9 tonnes, pneus larges, très bonne condition. 10/9

Fourragère

JOHN DEERE 3800 avec pick-up et nez à mais 3 rangs, contrôle électrique et cylindre, très bonne condition. 10/9

Tank et pompe à fumier

LIQUIDE, pompe 12', tank 2 200 gallons, très peu d'usage, très propre, très bonne condition. Moissonneuse-batteuse Inter 91, 9' de faux. (514) 451-4065. 10/9

FOURRAGÈRE à mais J.D. 25, très propre, 1 250 \$; boîte à ensilage N.H. #8, 16', 3 batteurs, très propre, mécanique A-1, sans wagon: 2 950 \$. (819) 858-2601. 10/9

TRACTEUR Massey Ferguson 135, 1967, gaz avec multi-power, sans pneu, moteur continental. Pour renseignements: tél. (819) 227-4761. 3/9

BATTEUSE Inter 82, très propre, fonctionne très bien, sur P.T.O.: 2 200\$. (819) 336-3427. 27/8

MOISSONNEUSE-BATTEUSE

CASE 600, 1 300 heures, passes neuves, excellente condition, prix: 4 500 \$. PARISVILLE, cité Lotbinière, (819) 287-5797 ou (819) 287-4582. 27/8

CHIESEL PLOW, 7 dents avec roulettes: 4 300 \$. Tél. (819) 398-2405. 17/9

SÉCHOIR à "batch" Tox-O-Wix 370, environ 10 tonnes humides sur P.T.O., prix: 4 800 \$. (819) 398-2405. 17/9

Faucheuses-conditionneuses

N.H. 469, 489; Hesston 1090, J.D. 1209; faucheur à disques Kuhn 10 1/2' de largeur; Inter modèle 1180. 10/9

PRESSE À BALLES

Rondes Gehl 1500. 10/9

FOURRAGÈRES

N.H. 718, 770, 890, 892; Inter 720, 830; Hesston 2000-100; J.D. 3800, 3960. 10/9

ÉPANDEURS À FUMIER

N.H. 791, 676 et Kastan 325. 10/9

CHOPPERS

N.H. 38 et 36; Inter 8, Gehl 72; GIROFANEURS Kuhn et Fahr 12', 16' de largeur; YVON BRAIS, (514) 772-2920, avant 8 h 00 ou soirée, 7 jours par semaine. 17/9

ÉLEVATEUR À GRAIN

ÉLEVATEUR À GRAIN 70' de hauteur distributeur à trous 8", capacité 45 tonnes/heure. Prêt à être monté, excellente condition. (819) 233-2662. 27/8

CONVOYEUR installé sur wagon de 22' long, 3 essieux pour récolte de navets et choux, prix: 2 000 \$. (514) 473-2360. 17/9

2 CHARRUES Hydreon 3 raies 14", 1 200 \$; Massey Ferguson 3 raies 12", 500 \$, très propre. (514) 889-4363. 17/9

BATTEUSE Massey 35, automatique avec table à grain 8', "reel" de planche, bonne condition. 1 000 \$. (819) 398-2405. 17/9

TRACTEUR White 4-180, très propre, "clutch", pompe hydraulique, neuf, 4 roues doubles, peinture neuve, 2 065 heures: 21 500 \$. (819) 396-3252. 27/8

SÉCHOIR GT

SÉCHOIR mais Tox-O-Wix, modèle 570, comme neuf, P.D.F. ou électrique, 220 volts, avec installation comprise ou séparément. Tél. (514) 293-6506, (514) 293-7941. 27/8

CHARRUE International 720, 4 versoirs, 3 500 \$. Tél. (514) 792-3938. 3/9

SNAPER-HEAD

NEZ récolteur d'épis, 2 rang, Allis-Chalmers, ajustable pour toutes fourragères

Hesston ou batteuse Allis-Chalmers, série K et B. (514) 375-5212. 17/9

FOURRAGÈRE J.D. #34; boîte à ensilage Kastan avec voiture New-Holland; souffleur Oliver éléphant; mixeur à ciment. Tél. (514) 246-2018. 3/9

Combine à carottes

BETTERAVES, NAVETS, de marque Univerco, complètement hydraulique, 2 ans d'usage, prête pour récolte 87 avec beaucoup de pièces de rechange. (819) 396-2197. 3/9

BATTEUSE Massey Ferguson 72, en parfait état de marche, semoir à mais Monosen 6 rangs, charrue 3 rangs John Deere 16". (514) 836-2590. 10/9

SPÉCIAL

Wagons Valac neufs, 8 tonnes, pneus larges, 1 000 \$. 10 tonnes neufs, tandem, pneus larges, 1 400 \$. Nous avons plus de 10 boîtes à foin Valac 20" et 24", neuves, en inventaire, à prix très réduit. 10/9

FOIN

2 presses N.H. 320 lance-balles; presse N.H. 315, lance-balles; presse à foin N.H. 273 + lance-balles; 5 fourragères N.H. usagées; 2 fourragères N.H. 718 avec contrôle électrique; 1 haybine N.H. 489, 9'; 1 faucheur Hesston hydro swing, 1010, 9'; 1 fourragère N.H. 770 avec souffleur; 1 Hesston P.T.10; 1 souffleur N.H. 27. 10/9

TRACTEURS

Encore plusieurs BONS TRACTEURS usagés en spécial: 2 M.F.: 1080, 1135, (2) 9700 cabine air, 140 h.p.; Ford 4600, M.F. 1135 cabine, David Brown 995, cabine chargeur; Ford 4000 gaz, (2) Ford 5000 diesel; Ford 7600 cabine, 1 Case 1370, 150 h.p. avec roues doubles et cabine. Ces tracteurs sont en excellent état et prêts à livrer. Possibilité de financement à taux réduits et sans intérêt. 10/9

BOÎTE À ENSILAGE

2 BOÎTES Kastan (identiques à I.H. 110) avec côté métallique, neuves, à prix très bas; (1) boîte Freeman, avec toit usage. 10/9

BATTEUSE

M.F. 540, diesel, table à grain 13', en excellent état; N.H. 975, table à grain 13'. 10/9

SUPER SPÉCIAL

Plus de 20 boîtes à grain de 225, 300, et 425 minots, à prix très compétitif, disponible avec ou sans wagon de tout modèle, aussi wagon dompeur pour le grain. 10/9

WAGON À BALLES 1038

CAPACITÉ 105 balles, en excellent état, prix spécial. 10/9

MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. #4, Drummondville, J2B 6V4, (Auto-roule 20, sorties 177 et 179). Tél. (819) 474-1910. LIVRAISON DISPONIBLE. 17/9

Récolteuse à moins épis, New Idea, 2 rangs, en très bon état; convoyeur 41', New Idea, presque neuf; égreneuse à mais, (819) 399-2146, (819) 222-9787. 27/8

"CHOPPER" New Holland #38, VOITURE à ensilage New Holland, très propres. Tél. (819) 478-1705. 3/9

SÉCHOIR Meyers à batch, 7 à 8 tonnes humides: 3 500 \$. Tél. (819) 398-2405. 17/9

MACHINERIES AGRICOLES de toutes sortes à vendre. (514) 670-5073, (514) 583-5488. 27/8

À VENDRE: tracteur Ford 1960, modèle 651, bonne condition, réservoir de 1 000 gallons. Tél. (514) 797-2264. 27/8

TRACTEUR International 784 T.A., cabine, loader 2250; BATTEUSE Inter #203, CHARIOT à ensilage manuel. JOLIETTE, tél. (514) 756-2764. 27/8

FOURRAGÈRE New Holland 707, hydraulique 1 rang, BATTEUSE Oliver, modèle 18, 7'; "CHOPPER" New Holland, modèle 38, presque neuf. Après 19 h 00, (514) 454-2581. 17/9

MACHINERIES À PATATES combinées 1-2 rangs pour vrac, boîtes 14 à 20", Thomas, Dalman, convoyeur 40' baume; arracheuse John Deere, 2 rangs, "seizer", 36" avec chaîne; table à rouleau, 20 à 30"; cribles 18 à 24"; ansacheurs, simples, doubles; attacheurs Harmer 5 à 25 lb; ramasseuse à roches avec tablier et boîte arrière. Tél. (819) 864-7191. 17/9

TRACTEUR White 4-50, moteur 3208, Carterpillar, 3 000 heures, pneus 23 x 34, très propre, prix: 13 000 \$. (819) 398-2405. 17/9

BATTEUSE Case 800 avec faux et pick-up pour andain, en très bon état. Toute offre raisonnable acceptée. (819) 399-2286. 27/8

TRACTEUR Oliver #1270, 1973, 4 roues motrices, 2 400 heures avec cabine, prix: 8 700 \$. TRACTEUR Massey Ferguson #255, 1977, moteur 236 po.cu, 2 900 heures, prix: 7 500 \$. HERSE À ROULETTES M.F. 520, 32 disques semi-portée avec cylindre hydraulique, prix: 1 500 \$. CHARRUE 3 raies Overum 12, 14' 16" avec ressorts, prix: 1 500 \$. Le tout en très bonne condition. JEAN LARAMEE, St-François-du-Lac, tél. (514) 568-3250. 17/9

CHOPPER New Holland avec boîte mangrove Dion; tracteur Oliver 1855, turbo. (514) 836-2923. 10/9

SYSTÈME D'IRRIGATION, pompe avec accessoires, 13 tuyaux par 4", 60 tuyaux par 3", un coudé 4" + 2 coudés 3", 2 T 4", 3 réducteurs 4" à 3", 30 "springlers". (514) 454-9761. 17/9

2 ROTOVATORS pour rénover l'épandeur; COFFRE à engrais chimique; ÉPANDEUR à engrais chimique Vicon; CHARRUE Ford 3 raies; CHARRUE M.F. 3 raies; "GRUBBER" 29 dents; SYSTÈME D'IRRIGATION à boules, 100 barres de tuyau 3" x 30", accouplements et gicleurs; GÉNÉRATEUR 25 000 watts; pompe 2" à moteur, pompe 1 1/4" électrique; TRACTEUR diesel Fordson 1962 avec loader; 3 SEMEUSES à jardinage Planète, 2 combinées hydrauliques, MOU-

LIN à faucher, SARCLEUR à fraises motorisé 4 rangs; 2 pneus à gazon 13 x 28; SECTEUR MIRABEL (514) 475-8080 après 18 h 00. 27/8

SÉCHOIR à mais M.C. 600, très propre, installation moteur et p.t.o.; CAMION Inter 1970, 10 roues, moteur 3/8, BOÎTE à grain de 15'; (514) 792-2375, (514) 792-2118. 17/9

FOURRAGÈRE New Holland 718, 12 couteaux, avec nez à mais + pick-up à foin; NEZ à mais humide New Holland, 2 rangs pour fourragère New Holland 790, 792, en très bon état. (514) 347-5166. 17/9

BATTEUSE 1460, 4 roues motrices, en bonne condition. Tél. (514) 794-2445. 27/8

MOULANGE

MOULANGE New Holland 354, très bon état, prix: 3 000 \$. Tél. (514) 265-3075. 3/9

BATTEUSE Ford 642, diesel, hydrostatique, pneus à riz, table 13', nez mais 4 rangs; "hitch" pour tracteur moyen. (514) 787-2971. 17/9

CHARRUE 5 versoirs Caisa, White modèle 549, neuve, arrosoire 100 gallons, 3 points; roues doublées 20.8 x 38. Le soir ou au repas. (418) 365-5580. 17/9

CHARRUE M.F. 880, 4 raies semi-portée, en parfait état. Tél. après 18 h 00, (514) 427-2226. 3/9

COMPAREZ NOS PRIX

JOHN DEERE 3300, diesel: 15 000 \$. (4) John Deere, 4400 diesel: de 16 000 \$ à 20 000 \$; John Deere 6600, diesel, turbo: 22 000 \$; John Deere 6600, diesel: 20 000 \$; John Deere 7720, diesel: 43 000 \$; John Deere 55 cabine: 6 000 \$; M.F. 750, diesel, 4 x 4, 28 000 \$; M.F. 750, diesel, 1 620 heures: 23 000 \$; M.F. 300, gaz: 6 000 \$; Inter 1420, diesel, 1 195 heures: 38 000 \$; I.H.C. 303 cabine: 5 000 \$; I.H.C. 303 cabine: 6 000 \$; I.H.C. 80: 1 500 \$; Windrow M.F. 10: 1 800 \$; Windrow Hesston 10: 1 500 \$; Windrow I.H.C. 375, 10: 3 000 \$; M.F. 410, diesel: 15 000 \$; M.F. 510, diesel: 15 000 \$. 10/9

Toutes ces batteuses

Seront vendues avec Table à grain pour ce prix. SPECIAL. 10/9

Tracteur White 2-105, cabine air, 1 600 heures: 14 500 \$. S'adresser aux:

Entreprises Jocelyn Houle Inc. 705, Joseph-Arthur, JOLIETTE, Québec. Tél. (514) 756-0501. 17/9

ARROSEUSE à pompiers Tecoma, FPB-400, turbine, réservoir 400 litres, 3 points, excellent état: 2 200 \$. (514) 521-9247. Dernière chance! 24/9

CHIESEL 10-7; charrue Inter 730-720-450, Overum 3-4-5 raies, Fiskars 3-4-5 raies, Kverneland 3-4-5-6-7 raies, White 508-588, Sanderum 3-4 raies; 45 charrues en stock; semeuse Massey 43, semeuse Inter 10; press drill John Deere 24 disques; herse à disques White 52-40-36-32; vibro Ber Vac 20, semi-porté. Plusieurs autres machineries. YVON & CLAUDE VINCENT, 305 route 122, ST-EDMOND, cité Drummond. Tél. (819) 395-4624. 27/8

FOURRAGÈRE Ford 605, avec faux; râtelier Inter hydraulique, convoyeur 32

ENTREPRISE DE PEINTURE CLEMENT ROBILLARD INC.

SPÉCIALITÉ

- Peinture de bâtiments de ferme, intérieur et extérieur.
- Vissage de toitures.
- Ouvrage garanti.

15 ans d'expérience
Information gratuite
Tél. (514) 758-8305

NOUVEAU SERVICE d'épandage de L'ESTRIE inc.

- Epandage de fumier liquide avec camion; pour les fermiers de porcs, de volailles et de vaches.
- Agitation et pompage de fosse.

- Nous avons une pompe spécialement conçue pour agiter le fumier de vaches.

254, rue Bachamp Roxton Falls
Tél.: (514) 548-5850
demandez Marcel 594-0492 - 93
(Ancienne équipe des chauffeurs de St-Angèle de Monnoir et de Ste-Brigide.

SERVICE COMPLET D'EPANDAGE DE FUMIER SOLIDE

- Avec pelle mécanique et loader
- Avec 3 épandeurs spéciaux de 400 minots
- Chaussés avec des pneus d'avion
- Tirés par des tracteurs 4 roues motrices 120 HP

21 ANNES D'EXPERIENCE
Pour informations

M. ROSARIO GAUVIN
Tel (514) 796-3300

- Peinture en bâtiment
- Aluminium et couleur
- Réparation toit, pose de vis
- Lavage à pression intérieur et extérieur
- Blanchissement au Voco
- ENTREPRISE G. ROBILLARD
- Joliette, (514) 753-7749

24/9

SERVICE DE BLANCHISSAGE

Blanchissage à la poudre d'argile, peinture intérieure et extérieure. Balayons à l'air comprimé. J. LANDRY, St-Césaire.
Tél.: (514) 469-4536 5/11

POUR FACILITER la vente de votre ferme, nous pouvons filmer sur cassette VHS, d'une durée de 2 heures, type VIDEO en couleur et avec frais. Pour information: C.E.Y. courtier, GEORGES PAQUIN, jour 1-800-363-5466, soir (514) 774-0567. 1/88

SILOS

Système d'alimentation

CROPHANDLER

La seule ALTERNATIVE CANADIENNE

• AUSSI SPÉCIAL SUR HARVESTORE •

Structure usagée
Tous les modèles remontés à neuf, garantis à neuf.

À partir de 28 500 \$

LES CONSTRUCTIONS SILO BLEU LTÉE
(514) 658-2452

CONSTRUCTION ACTION LIÈGE

SPECIALISTES EN BÉTON DE FERME

Citernes à purin, de 8' - 12' - 16' de hauteur et d'un diamètre de 40' à 100'.
Plates-formes à fumier de 4' à 8' de hauteur diamètre désiré.
Silos coulés ou douves de 16' - 18' - 20' - 24' et 26' de diamètre.
Silos à atmosphère contrôlée.
Haylage ou maïs humide.
C.P. no 1241
Acton-Vale (Québec)
(514) 548-2798 - 548-2797
Frais virés acceptés.

FABRICANT

- Voiture basculante ou ensilage pompeuse.
- Table de distribution.
- Épandeur de fumier liquide.
- Pompe à fumier de vaches et tout autre genre de fumier.

Tél. (514) 548-2962

MACHINERIE D.M.

254, Bachamp Roxton-Falls
Cité Shefford (Québec)
JEFF HODD
Tél. (514) 548-2962

SILOS SILODOGS
Béton. Dia. 12' à 30'.
SILOS À PURIN
Tous diamètres.

Silos Beaudry
1893, boul. de l'Industrie Beloeil (Québec) J3G 4S5

(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3118

SILOS "CURVET"

et
Silos à grains "Behlen"
Pour informations:

Silos Beaudry Inc.
1893, boul. de l'Industrie Beloeil (Québec) J3G 4S5
Sortie 109, autoroute 20
Tél. (514) 464-5011
(Urgence soir)
(514) 584-3118

Ajouter à votre ventilateur de silo à grains une unité chauffante électrique EZE-DRY. Pour vos grains de 22 % d'humidité et moins. Livraison immédiate.

- Economique (750 \$ avec contrôle humidistat).
- Installation facile (une heure).
- Satisfaction assurée.

En démonstration et vente chez
Chaîne Coop Saguenay
St-Bruno
Coop régionale St-Casimir (Portneuf)

Pour connaître le nom du détaillant près de chez vous:
Sur rendez-vous seulement, adresser à:

Rod Letendre Machinerie

331, Bas de la Rivière St-Pie (Québec) J0H 1W0
Tel. (514) 773-8130
De 7 h 00 à 22 h 00

patz

Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec. Livraison par la poste, Purolator ou autobus.

Silos Beaudry Inc.
1893, boul. de l'Industrie Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011

Urgence soir:
(514) 584-3118

Les Equipements Daniel Labonté

412, Rang 11, C.P. 183 Windsor, Qc J1S 2L8
(819) 845-5415

BÉTON PROJETÉ SUR PRESSION D'AIR

- réparer et relever les parois de réservoir à purin
- réparation de silo à la gunite
- fissure dans le silo; pose de ceinture d'acier
- réparation de fondation de maison: en pierre, en bloc de béton ou en ciment endommagé

Pour renseignements ou estimation gratuite, veuillez communiquer avec nous.

LES EQUIPEMENTS Daniel Labonté

Distributeur exclusif STAR-LINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.

VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chute
• tuyau p.v.c.

1178, Lussier, St-Dominique St-Hyacinthe (Québec) J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589

SILO SUPÉRIEUR INC.

C.P. 2199, St-Romuald, cté Lévis (Québec), G6W 5M5. Tél.: (418) 839-8808.
SILOS en douves de béton, finition intérieure unique, rapidité d'érection, facilité de rehaussement. Achat, vente, réparation et entretien de silos usagés. Équi-

pement d'alimentation. Facilité de convertir votre silo existant en un système hermétique pour maïs-grain et orge humide. JNO

SILOS SECONDS

À VENDRE: (2) 18' x 50'; (1) 16' x 35'; (1) 16' x 40'; (1) 16' x 50'. Nos prix incluent défaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808 JNO

SILOS-FOSSES À PURIN

Silos rongés par l'acidité de l'ensilage, réservoirs à purin brisés ou non étanches; la solution à votre problème.

CIMENT SOUFFLÉ INC.
Drummondville
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

JEAN-MARC LAMBERT INC.

Vente de silos neufs et reconditionnés
Achat, déménagement, réparation et extension de silos.
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

PATZ

VENTE et SERVICE

AVONS en inventaire la ligne des produits PATZ. Service complet de pièces. Prenons échange. Machines reconditionnées avec garantie. Contactez-nous pour plus amples informations. LES EQUIPEMENTS REJEAN JETTÉ INC. St-Césaire.
(514) 469-3002, rés. 469-5345 JNO

FOSSES À PURIN

Plate-forme à fumier, hauteur + diamètre selon la demande.
Avons aussi: silo horizontal. Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénierie à l'appui.

CONST. B.R.N. INC.
BRUNO BOUSQUET, prop.
2041, Rivière Sud
St-Pie Bagot, J0H 1W0
Tél.: (514) 772-2635 JNO

VIDEURS DE SILO PATZ

VENTE-SERVICE-PIÈCES

AVONS en entrepôt machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VERIFIEZ NOS PRIX.
L.A. LACOSTE & FILS INC. JNO
Tél.: (514) 692-2909.

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tél.: (514) 379-9179

ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure 12/87

SILO 20' X 60' en douve de béton Dion, 1967, très bonne condition. Tél.: (514) 447-1500. 27/8

À VENDRE: silo en bois 14 x 32, très bonne condition, construit en 1978: 2 500 \$. (514) 293-4838 24/9

SILO à grain à vendre, 24' diamètre x 18' hauteur, équipé d'épandeur à grain électrique, disque de déchargement, plancher en métal perforé avec éventail 5 h.p. Prix à discuter. Jour: (418) 683-5966, soir: (418) 871-0674 24/9

SILO MARTIN à vendre: 19.8 x 35 pour foin ou maïs ensilage. Tél.: (514) 427-3187. 3/9

TERRES À VENDRE

St-Tite

Terre de 87 arpents, 42 en culture, 47 en boisés avec très bonne maison, piscine creusée, bâtiments et silos, avec réseau de l'aqueduc municipale. Très beau site à la sortie de la ville de St-Tite.
Pour renseignements communiquez avec
Marcel Lafrance
Tél.: (418) 365-6450
soir: (418) 365-7012.

Ste-Croix-de-Lotbinière

Ferme de 160 arpents, drainés en opération avec toutes les machineries, 23 animaux et de très bons bâtiments. Très bien située.

PRIX RÉDUIT
Andrée Allard
Rés. (418) 831-0301
Bur. (418) 653-6720

À VENDRE

Ferme laitière de 77,5 acres sise au 155, Grand Rang St-Charles à St-Paul d'Abbotsford. Tous doté être vendu, incluant les bâtiments (grande-laiterie, hangar à machinerie) l'équipement, le cheptel (54 Holstein) (PATLQ Reg.), le quota de lait, (4765 kilos transformation et nature) la machinerie. Le verger de 20 acres et 1158 pommiers (plusieurs variétés) aussi situé dans le Grand Rang St-Charles est à vendre. Seules les offres écrites seront considérées.

Succession Louis-Paul Meunier
Mme Madame Francine Meunier
1977, rue Principale
St-Paul d'Abbotsford (Québec) JOE 1A0
Tél.: 379-5754, 379-9361.

CANTONS DE L'EST

St-Georges de Windsor, 200 acres, érablière, 110 cultures, 90 boisés, grange-étable 100x36, machinerie agricole incluse, maison 5 pièces, 85 000 \$.
Roger Roy
(819) 567-5101
Lise Boulanger
(819) 842-2561

ROYAL LIPAGE
(819) 563-9834

ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU: 215 arpents, drainage souterrain, boisé, 28 milles d'Hyppolyte-Lafontaine par autoroute 30. Aussi 57 arpents drainés. (514) 787-2707.

RÉGION ST-HYACINTHE: ferme 220 arpents drainés, maison, bâtiments, dont 2 terres de 60 arpents peuvent se vendre séparément. Tél.: (514) 796-3307. 27/8

ROUGEMONT: très grand verger, environ 53 arpents avec plus de 7 000 pommiers + 55 arpents de terre cultivable et 25 arpents de boisé, incluant propriété, bâtiments, équipement, etc. JOCELYNE BOILEAU, Permapro, courtier (514) 670-3560, (514) 679-0108.

TERRA à vendre: 209 acres, 150 en culture, animaux, machinerie, bâtisses. ST-FELIX-DE-KINGSEY. Tél.: (819) 848-2615. 10/9

FERME AGRICOLE à vendre, au complet, comprenant: 360 acres de terre, bâtiment, machinerie. (506) 473-1924
CAMILLE DESJARDINS, 1 rang 6, Grand Sault, Nouveau-Brunswick. 10/9

ACHETEURS DE FERMES laitières, porcines, avicoles, bovines, vergers, papinières. Appelez DANIEL A. COUTURE, C.E.Y. courtier, 1-800-363-5466, (514) 774-4838, soir (514) 774-4200. 26/11

FERME AGRICOLE, dans le comté d'Iberville: 161 acres dont 133 acres en culture et 116 acres drainées. Après 17 h 00 (514) 346-0589. 27/8

MASKINONGÉ

FERME LAITIÈRE ET CÉREALIÈRE: quota 6 424 kg + 84 litres / jour, 280 arpents, très bonne qualité, bâtiment, machinerie, troupeau, belle maison. (819) 227-2938. 27/8

LOTBINIÈRE: Ferme laitière 5 005 kg, 157 arpents, 137 cultivés, sol excellent, 40 têtes Holstein, 30 vaches, lactoduc, machinerie, 235 000 \$. (418) 796-2170. 27/8

RÉGION LANAUDIÈRE

FERME LAITIÈRE 267 acres, 57 têtes, quota 5 769 kg + 56 litres nature, très propre, bien située. TRANS-ACTION IMMEUBLES M.F., courtier (514) 759-7951.

ANDRÉ VILLEMAIRE 27/8

ST-ARMAND: 208 arpents, incluant lac, boisé, très bois site, 115 cultivables. ST-ANDRÉ STATION: avec maison, 302 acres, 250 en culture, excellent pour grande culture, avec prêt S.C.A. transférable. (514) 248-3092. 27/8

WOTTON EN ESTRIE

TRES BELLE ferme laitière, 426 acres, pur sang, grange-étable 242' (6 ans), 7 676 kg + 106 litres / jour, tout équipée. Achteurs sérieux seulement. (819) 828-3250, (819) 828-2677. 27/8

BONSECOURS: Très belle ferme laitière et à boeuf, 365 acres, 200 culture, 55 pâturage, sucrerie 7 000 entaillures sur tubulure, plusieurs des bâtiments de construction récente, belle maison, vue panoramique sur un coteau, terrain plat, à vendre avec ou sans animaux à boeuf, bon prix, vente par le propriétaire, (514) 535-6628. 27/8

RÉGION FARNHAM

Ferme laitière 235 acres, 180 en culture, toutes drainées, quota 1 000 litres / jour, 3 826 kg m.g.; troupeau Holstein, contrôle OFF, moyenne 7 600 kg; machinerie, bien équipée, bâtiments à maison en très bonne condition. Inf.: (514) 293-5413 27/8

ILE D'ORLÉANS (Québec): 311 arpents, belle maison, équipement complet pour élevage moutons, érablière, chalet de chasse, sauna, fumoir. Superbel Prix: 375 000 \$. MADELEINE JAMIN (418) 688-1267, LE PERMANENT, courtier (418) 658-7000. 27/8

RÉGION DE ST-HYACINTHE: 173 arpents drainés, grange 34 x 100, hangar, maison 2 étages, 2 silos. Pas d'agent. (514) 773-4329. 27/8

STE-SOPHIE, Mégantic: 170 arpents dont 75 en culture, érablière 1 500 entaillures sur tubulure, rivière, chutes, beau panorama, 33 000 \$. Région Plessisville (819) 362-6080. 27/8

STE-SOPHIE: Serre 80 000 pi. car., production actuelle 22 000 plants de tomates avec terre 72 arpents dont 56 boisés, équipements neufs, maison récente avec 3 bachelors. Au nord de Laval. Inf.: C.E.Y. courtier 1-800-363-5466, CONRAD LAJOIE (514) 549-4586 ou GEORGES PAQUIN soir (514) 774-0567. 27/8

BASSE LAURENTIDES: Magnifique ferme laitière automatisée, troupeau Holstein 190 têtes dont 130 laitières, place pour 260, quota actuel 1765 litres natu-

re/jour et 6 021 kg classe 2, 3 silos et bâtisses neuves, salle de traite, hôpital, etc. 483 arpents avec 3 maisons. Pour plus amples informations GERARD DUHAMEL, Grand Prix, courtier (514) 478-1415, (514) 687-4081, bell cell. 386-3775. 27/8

TERRA 20 milles de PORT MERCIER: 60 arpents, 1 900 pommiers semi-nains, 7 ans, érablière 1 500 entaillures, 1 000 sur tubulures, maison rénover. (514) 826-3988. 3/9

STE-ÉLISABETH, rang St-Pierre: 605 arpents drainés, avec bâtisse, facile d'accès, peut se vendre ou louer en trois parties, option d'achat. (514) 835-4925. 8/10

ST-PLACIDE: 86 arpents, 1 mille du lac des Deux Montagnes, 2 ruisseaux et source d'eau, 1 grange + tracteur, 800 000 \$. (514) 647-5328. 3/9

ST-ROCH DE L'ACHIGAN: ferme laitière de 2 600 kilos, porcherie de 700 porcs à engraissement, culture de tabac, terre de 96 arpents drainés, machinerie, bâtiments. Le tout très propre.

RÉGION ACTON VALE: ferme laitière de 6 860 kilos, animaux avec contrôle laitier, machinerie, 184 acres, maison neuve.

L'ANGE-GARDIEN: Ferme laitière de 6 881 kg + 82 litres, terre 180 arpents, tout 150 arpents en culture drainés, machinerie, dont 4 tracteurs, silo, étable capacité 100 têtes, hangar à machinerie.

RÉGION ACTON VALE: Ferme laitière 8 000 kg + 91 litres, 140 têtes, 250 arpents, machinerie, bâtiments et maison.

RÉGION ST-GERMAIN: Ferme de 8 200 kg, 133 litres, 72 têtes, 225 arpents, machinerie, bâtiments et maison. C.E.Y., Courtier, GERARD CHASSE agent, (514) 796-2557, de 7 h 00 à 23 h 00 p.m. 3/9

COMTÉ DRUMMOND: 72 arpents, 42 culture, reste boisé, grange-étable, garage double, maison 1 1/2 étage, chauffage électrique + bois, 6 milles Transcanadienne. (819) 397-2753. 3/9

FERME à l'engraisement de porcs: 3 porcheries, 1 000 porcs chacune. Vente de PURIN avec camion citerne. Cte Joliette. Tél.: (514) 759-2260. 3/9

TERRA 73 arpents, cté MASKINONGÉ, culture et pacage, remise en acier, silo à grains, grange. Tél.: (514) 885-3996 3/9

ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU (voisin Ste-Madeleine): Excellent sol, 255 arpents, moitié drainée, grande étable, silo béton, grande culture, convenable maraichère. (514) 467-5838. 3/9

FERME LAITIÈRE, région Bois Francs: 426 acres, 325 culture, toutes drainées; quota 1 059 / jour + 3 507 kg gras; érablière 1 000 entaillures, accès en automobile, salle pour repas de cabane à sucre, troupeau Holstein, 180 têtes, 50% pur sang, différentes N.I.P., insémination artificielle 100%, salle de traite, stabulation libre; 3 silos à silo à grain; 2 bonnes remises; machinerie; atelier très bien équipé en machinerie; avec ou sans roulier. Acheteur sérieux. Tél.: (819) 362-7639. 10/9

ST-LIGUORI: ferme maraichère, 72 arpents, dont 15 boisés, maison, bâtisses, serres chaudes 10 000 p.c.a.; instruments aratoires et serres. Tél.: (514) 753-3496. 10/9

ST-EDOUARD DE LOTBINIÈRE: ferme laitière, troupeau Holstein, quota 5 430 kg, insémination artificielle, contrôle lactier régulier; 125 arpents en culture, machinerie complète, état neuf; bâtiments rénovés, grande maison, possibilité faire 2 loyers si désiré. (418) 796-2278. 10/9

ST-BARTHÉLÉMY: route 138, ferme, 136 arpents pour grande culture avec ou sans maison, peut se vendre séparément. Tél.: (514) 885-3979. 27/8

CTE SOULANGE: ferme laitière 150 arpents drainés, troupeau Holstein, quota 8 660, 102 classe 1, bâtiments très propre, machinerie. Tél.: (514) 456-3539. 10/9

FERME LAITIÈRE à vendre: Holstein, 175 acres, quota de lait 7 100 kg, 87 litres classe 1; bâtiments; machinerie, en bon état. Cantons de L'Est: (819) 839-3075. 27/8

CULTURE MARAÎCHÈRE, St-Cyrille de Wendover, petite terre 60 arpents, 15 champs, 43 boisés; machinerie, bâtiments; serres; maisonnette. (819) 397-4208 (laisser sonner longtemps) 27/8

INVERNESS

À vendre ou à louer: 375 acres comprenant 150 acres culture, 150 acres boisées, 75 acres érablière 5 000 entaillures sur tubulure. Après 18 h 00 (418) 453-2417. 3/9

FERME 120 arpents culture, 20 en bois mou et érablière 1 400 entaillures, maison; remise; étable incluant machinerie valeur 25 000 \$. Prix: environ 70 000 \$. (418) 884-2629. 3/9

panoramique, excellent pour exploitation bovine ou laitière, enregistrement sur cassette vidéo. Informations: GEORGES PAQUIN (514) 774-0567, CONRAD LAJOIE (514) 549-4586, jour: 1-800-363-5466, C.E.Y. 17/9

COMTÉ IBERVILLE: ferme porcine, porcherie et fosse à purin pour 650 porcs (engraisement), coteage 7 pièces. Le tout prêt à fonctionner: 95 000 \$.
SABREVOIS: ferme petit élevage, bungalow tout briqué, grange-étable, hangar, 5 arpents: 89 000 \$.
KARL GOLA, courtier (514) 346-1822. TRANS-ACTION IMMEUBLE VENDEX INC. 17/9

RÉGION GRANBY: ferme laitière Ayrshire, 215 acres, quota 10 200 kilos, 426 litres / jour.
VALCOURT: ferme laitière Holstein, 316 acres, 150 boisés, quota 6 048 kilos, sucrerie.
GLEN SUTTON: boisé de 450 acres, aucun bâtiment, excellent pour la chasse.

VALCOURT: ferme laitière Holstein, 316 acres, 94 boisés, sucrerie, quota 11 503 kilos, 100 litres / jour.
RÉGION GRANBY: ferme laitière Ayrshire, 246 acres, quota 3 600 kilos, 759 litres / jour, quota de poulet, 20 400 ps.
FULFORD: mini ferme laitière 80 acres, 1 294 kilos, sucrerie, très beau site.

STE-GERTRUDE: ferme d'élevage 244 arpents, érablière, très bon prix.
ROXTON POND: boisé pour retraité, 34 arpents, rivière et chute, petit chalet.
RÉGION GRANBY: ferme d'élevage pour chevaux, très moderne, splendide.
BONSECOURS: ferme laitière Holstein, 193 acres, 70 boisés, sucrerie, 3 439 kilos.

ST-PAUL D'ABBOTSFORD: ferme porcine, 300 engraissements, 80 arpents drainés, 1 000 pommiers.
ST-PIE: ferme porcine maternité 270 truies 450-500 porcelets, 3 acres, sucrerie propre.

ST-VALÉRIEN: ferme laitière 208 arpents, 180 drainés, quota 2 346 kilos, 605 litres / jour, excellente luzernière.
DAVELUYVILLE: ferme laitière 75 arpents, quota 1 950 kilos, CLAUDE FOURNIER, TRUST GÉRALD courtier (514) 378-8461, (514) 378-7196. 3/9

RÉGION DE JOLIETTE: ferme laitière à vendre, bien équipée, quota 12 315 kg de gras, 240 arpents de terre, 115 têtes Holstein provenant d'insémination artificielle, maison et bâtiments en bon état. Après 19 h 00, (514) 754-2768. 27/8

RÉGION ST-JEAN-SUR-RICHELIEU: pépinière, incluant: équipements, machinerie, serres pour boutures, etc., 4 500 plants vivaces, 20 000 arbutus et 500 perennes, bon site, excellent potentiel, prix 99 000 \$, pour vente rapide. KARL GOLA, courtier (514) 346-1822. TRANS-ACTION IMMEUBLE VENDEX INC. 17/9

ÉRABLIÈRE 4 000 entaillures environ, très bien équipée, pas d'agent. Région de Beauce. Information: (418) 484-5589. 17/9

STE-AMBOISE de Kildare: Ferme laitière 80 têtes, 37 vaches laitières, contrôle PATLQ, troupeau en partie pur race Ayrshire, troupeau 140 acres drainées, bâtiments et machinerie en bonne condition. (514) 756-8835. 17/9

ST-ALEXIS: ferme porcine, 120 porceuses, 88 arpents, permis d'environnement. BERNARD COLLIN (514) 839-2392, (514) 471-2727, C.E. courtier. 27/8

FERME À VENDRE: 100 acres, 86 en culture, nouveaux bâtiments, silo, bonne location. Tél.: (819) 875-3967. 27/8

MATERNITÉ: région Drummond, 250 truies F-1 avec tout l'équipement, très bonnes bâtisses (1978) avec superbe maison (1982) et terre à bois, 64 arpents, excellente rentabilité, MICHEL BENOIT, RE/MAX LASALLE INC., courtier. (819) 336-3622, (819) 477-8400. 27/8

RÉGION QUÉBEC: dans site enchanteur, grand domaine ancestral, 163 arpents, vue sur le fleuve, maison et bâtiments impeccables. (418) 286-6101. 17/9

BEAUCE-ST-FRÉDÉRIC

Belle ferme rare, 160 arpents, 2/3 en culture, érablière 1 500 entaillures, 35 vaches à boeuf, 30

LAPRAIRIE: luxueux domaine situé dans un secteur campagnard, 82 000 p.c., 10 pièces, terrain très bien aménagé peut servir pour l'équitation beaucoup d'arbres fruitiers adultes, clôture. Cette gigantesque propriété de construction supérieure est présentée avec un magnifique paysage professionnel, superbe jardin avec très grand patio, piscine creusée 20' x 40' avec tous les accessoires, 2 foyers en brique, armoires et plancher en chêne, escalier en pin, solarium thermo-triple + tuiles italiennes. Garage 3 portes 41' x 23'. Système d'alarme installé. Aussi très belle grande terre agricole plane 110 arpents très bien entretenue + 2 granges en bonne condition. Site de rêve pour les amateurs de la nature. Propriété impeccable. Le tout 375 000 \$. Le domaine et la terre peuvent être vendus séparément. JACQUES DIONNE, (514) 674-3376, (514) 651-5300, MONTREAL TRUST, Courtier.

TERREBONNE: 2 petites fermes de 55 arpents, située à 15 milles de Montréal, grange, petit lac, et 3/4 drainés. Pas d'agent. (514) 477-9467. 24/9

FERME LAITIÈRE: Ste-Monique de Nicolet, 5 300 kg m.g.; site exceptionnel, machinerie et bâtiments en bon état, 2 hangars neufs. Inf. C.E.Y. Courtier, CHARLES DOUCET, jour (819) 293-4465, soir (819) 293-5688

ST-JANVIER: terre 90 arpents, 75 en culture + 15 boisés, culture de fraises, framboises et foin, vendu avec roulant. (514) 435-4033, (514) 430-3198. 10/9

ST-JEAN-BAPTISTE

(Rouville) 120 Arpents, grande culture, avec ou sans bâtiments et résidence. LES IMMEUBLES UNI INC., courtier, MADELEINE BESSETTE (514) 460-4425 ou 469-3078.

ROUGEMONT

Jeune vergère, 34 arpents avec beau coltage. LES IMMEUBLES UNI INC., courtier, MADELEINE BESSETTE (514) 460-4425 ou 469-3078.

MONT ST-GRÉGOIRE

390 Arpents drainés, qualité supérieure du sol et bâtiments. LES IMMEUBLES UNI INC., courtier, PALMORÉS BOUCHER (514) 460-4425 ou 460-4893.

STE-SABINE

92 Arpents, plantation de 35 000 pins, boisé et façade à cultiver. Excellent site pour kiosque de vente. LES IMMEUBLES UNI INC., courtier, PALMORÉS BOUCHER (514) 460-4425 ou 460-4893.

À 50 kilomètres de Montréal, une MAGNIFIQUE FERME de 600 arpents dont 570 en culture et drainés, convient pour ferme laitière ou boeuf, belle maison style québécois. (514) 293-4838. 24/9

ST-LIN, Cte Assomption: domaine 200 arpents avec boisés et pâturage, plusieurs bâtiments et résidence. ST-SIMON, Cte St-Hyacinthe: fond de terre en bloc, 182 arpents drainés avec fossés.

ST-PAUL D'ABBOTSFORD: vergère 9 500 pommiers, bâtiments, machinerie et excellente résidence. MARTIN KOHNEN, GROUPE FERMA (514) 773-2223, TRUST GENERAL, courtier

FERME LAITIÈRE: 262 arpents, troupeau Holstein + quota 5 825 kg m.g. + 75 l./jour lait nature, silo, très bien bâtie, machine-rie complète. (819) 263-2097.

L'AVENIR: 40 minutes des principales pentes de ski des Cantons de l'Est, maison luxueusement remise à neuf, terre 125 acres, dont 60 en culture, petit lac, 2 ruisseaux, érabièrerie et cabane à sucre avec équipement neuf, machinerie et équipement complet. Prix: 125 000 \$ à discuter. Lundi au vendredi entre 9 h 00 et 16 h 30. (514) 527-9826. 24/9

#1141: FERME D'ÉLEVAGE de boeuf, 2 étables, 200 attaches, fosse, équipement, maison, 165 arpents. C.E.Y., Courtier, 1-800-863-5466, (514) 774-4838, demandez FRANÇOIS ou GUY. 24/9

25 ARPENTS avec boisé, lac, serres en acier, entrepôt, machinerie agricole, résidence en brique, en très bon ordre. Tél.: (514) 756-1607. 24/9

LOTBINIÈRE - Fermes laitières #1752 - 153 acres, 5 269 kg + 60 litres, #1608 - 120 arpents, / 2 168 kg + 69 litres.

#1612 - 420 arpents, / 8 228 kg. CENTURY 21, Courtier, 999 Bourgoigne, Ste-Foy, G1W 4S6, a/s ETIENNE HVERT, agronome (418) 654-1878, 681-3962. 3/9

ST-PIERRE-BAPTISTE: Terre dézonée, lac, boisé, peut servir pour base plein-air, 5 minutes environ des pentes de ski, (819) 365-4474. 24/9

ST-EUSTACHE: Ferme maraichère, serre 28 x 80, 114 arpents, 90 en culture, 5 000 plants fraises, 800 plants framboises, 50 pommiers, érabièrerie 1 000 entailles, maison centenaire en excellente condition. NIL LAPOINTE (514) 472-9921, Century 21 Les Imm. Cte d'Or Inc., courtier. 3/9

TERRES DEMANDÉES

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? "ÉVALUATION". 14 ans d'expérience dans la vente de la ferme. Clients sérieux. Financement disponible. C.E.Y. courtier, GÉRARD CHASSÉ, agent (514) 796-2557 de 7 h 00 le matin à 23 h le soir. 8/10

SI TU VEUX VENDRE rapidement ferme laitière, porcine, camping ou commerce, tu es payé comptant. Avons des acheteurs avec argent. Faites affaires avec une équipe gagnante. GUY LANGEVIN, (514) 773-7670, FRANÇOIS JACQUES, (514) 792-3053, CAISSE ÉTABLISSEMENT, Courtier, jour 1-800-363-5466. JNO

BESOIN ACTUELLEMENT pour client sérieux: petite terre entre 10 à 100 arpents, avec maison récente ou vieille maison à être rénover, régions St-Hyacinthe, Granby, St-Jean. CENTURY 21,

IMMEUBLES ST-JEAN, courtier, J. BRODEUR, courtier (514) 773-0004. 27/8

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Appelez CEGO Courtier.

PIERRE VIOLET
Tél.: (514) 453-2876 1/10

SOMMES à la recherche de FERMES porcines de 250 truies et plus, avec engraissement. Aussi fermes avicoles et fermes laitières. C.E.Y. courtier, GEORGES PAQUIN (514) 774-0567. 1/88

FERME LAITIÈRE 500 à 700 lb par année, bon bâtiment, toute équipée, à 25 minutes de Sherbrooke. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 966, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 27/8

JEUNE COUPLE sérieuse avec expérience recherche ferme laitière (quota de 500 000 lb et plus) avec condition de vente permettant l'achat. (418) 872-6331. 10/9

RECHERCHE TERRE: Environ 50 arpents, avec boisé, maison à rénover, bâtiments. Dans un rayon de 15 milles d'Acton Vale, (514) 546-3930. 3/9

TERRE À LOUER

Terre à louer: 60 arpents cultivables, bail de 10 ans, discutable. Tél.: (514) 453-5668. 10/9

TERRE À LOUER DEMANDÉE

RECHERCHE terre à louer, option d'achat si désiré, avec maison, stockage, séchoir si possible. Région 2700 V.T. Étude toutes propositions. Tél.: (514) 265-3846. 24/9

URGENT!

Cherche à louer ou à acheter une ferme à vaches-veaux, préférence dans l'Estrie ou Cantons de l'Est. (514) 293-4838. 24/9

ENCANTEURS

AGRICULTEURS

VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je suis votre homme.

DANIEL PAIT-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau,
St-Hyacinthe
Tél.: (514) 773-5660
Mes clients me recommandent à leurs amis. JNO

"LES ENCANS"

LAFAILLE ET FILS LTÉE
Coaticook, Cte Stanstead
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.
Pour informations:
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-2814

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeaux, etc.
Contactez:

LES ENCANS VALCOURT
1529, rang des Coteaux
Farnham
Tél.: (514) 293-7464
293-5436

ATTENTION

Messieurs les cultivateurs qui projetez de vendre votre troupeau et roulant par encan ou privément, s'adresser à:

LÉO DASTOUS
Encanteur professionnel
Laurierville, cte Lotbinière
Tél.: (819) 365-4419 JNO

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc.
Communiquez avec:

ENCANS JULES INC.
1274, rue Sud
COWANSVILLE,
(514) 263-0670 ou 263-1434

ATTENTION!

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je serai à votre disposition.
S'adresser à:

GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTE ST-HYACINTHE
Tél.: (514) 792-3595
792-2086 JNO

FRADETTE ET PELLETIER

Disponible pour tous genres d'encans
Acheteur de fermes - Roulant - Moutons - Animaux
Casse de bois

C.P. 92
1781, rue Ducloux
Inverness Qc.
J0S 1K0
Jean Fradette (418) 833-2521
Richard Pelletier (418) 833-2546

CULTIVATEUR ATTENTION
À tous les lundis

Les Encans de la Ferme inc. 1984 inc.

Marché public d'animaux vivants
Vente chaque lundi pour toutes les catégories d'animaux

Heure des ventes:
• Porcelets: 12h30
• Truies, verrats, porcs: 12h00
• Veaux: 12h00
• Vaches: 14h00
• Taureaux: 20h00
• Moutons: 18h30
• Veaux d'embouche et veaux de grain: 20h30
• Chevaux: 20h30
• Vaches laitières: 20h30 (environ 100 bonnes vaches laitières en vente chaque lundi)
Sortie 133, route Transcanadienne, St-Hyacinthe.
Bienvenue à tous
Renseignements: (514) 796-2612

ENCANS PUBLICS

CHEVAUX

Vente de production
Encan annuel
À midi
Samedi le 26 septembre 1987

FERME ROGER BOLDUC
Sawyerville
(819) 889-2739

Poulains — Pouliches — Plusieurs juments — Percheron — Belge — et autres.
Aussi équipement.

ENCAN pour FERME DUBELMONT ENR.
sur le terrain de l'exposition à Papineauville (Québec)
R. 148, derrière la polyvalente
Jeudi, 10 septembre 1987 à 12 h 30
SERA VENDU:
Un excellent troupeau Holstein, contrôle officiel R.O.P., composé de 35 vaches dont: 21 vaches pur sang; 2 vaches mères qualifiées; 12 vaches NIP A et mieux.
26 taures de 10 mois et plus dont: 15 taures pur sang; 11 taures NIP A et mieux.
Parmi les 26 taures, 20 seront gestantes, 10 sujets NIP seront éligibles au titre de mère qualifiée.
Pères des sujets vendus: Starbuck, Tempo, Enhancer, Banker, Triple Threat, Premier et Marathon.
Classification: 9 Très Bonnes
10 Bonnes Plus
9 Bonnes
7 Non Classées

Les vaches seront reclassées avant la vente. Il s'agit d'un troupeau d'excellente qualité avec beaucoup de potentiel pour le type et la production et indemnité de l'usage. M.C.R. au 31-12-86: 185-179. Plusieurs sujets sont sortis aux places d'honneur dans plusieurs expositions, ex.:
Dubelmont Tempo Ballerine, Grande Championne de réserve, Expo Papineau 1985, 6e vache tarie à l'Expo de printemps, Victoriaville 1986.
Stadacona Andalouse: 1re vache adulte, 2e meilleure pis et Grande Championne de réserve à l'Expo Papineauville 1987.
Plusieurs taures classées 1re dans les années antérieures.
Réservez cette date du 10 septembre pour vous procurer des sujets que vous apprécierez à leur juste valeur!
Il y aura cantine sur place et une collation + rafraîchissements vous seront offerts dès 11 h 30.
Pour tous renseignements ou catalogue s'adresser à Jean-Claude Girod, R.R. 1, Chénéville (Québec) JOV 1E0 Tél. (819) 428-3972 ou David Butch Crack, Case postale 514, Richmond (Québec) JOB 2H0 Tél. (819) 826-2424

Les dates à retenir Les services d'encan Crackholm

le 29 août: ménage, outils, et équipement pour Claude Forget, 140, rue Thérien, St-François-Xavier de Brompton.
le 4 sept.: Dispersion complète, ferme Holstein "Bob-Sue", prop. de Bob et Sue Daigle, à la ferme, Westfield, Vermont.
le 10 sept.: Dispersion complète, ferme Holstein Dubelmont, prop. de Jean-Claude et Nicolette Girod, au terrain d'exposition, Papineauville (Québec).
le 11 sept.: Vente du club Sud-Ouest, Hosten pur sang, au terrain d'exposition, Ormstown (Québec).
le 13 sept.: Vente Hereford "La Première", La Grangerie, Bromont (Québec).
le 17 sept.: Vente du Club des Cantons de l'Est, Holstein pur sang, terrain d'exposition, Richmond (Québec).
le 19 sept.: Vente Simmental, Hobbs Sale Arena, Ashton (Ontario).
le 23 sept.: Vente du Club Holstein des Éleveurs productifs de Coaticook et région au terrain d'exposition Ayer's Cliff (Québec).
le 25 sept.: Vente du Club Holstein des Basses-Laurentides au terrain d'exposition Lachute (Québec).
le 26 sept.: Vente Simmental, Ferme Allard, Bromont (Québec).
le 27 sept.: Dispersion complète du troupeau Hereford "Ledgeside", prop. de Hilton Driver, au terrain d'exposition, Richmond (Québec).
le 10 oct.: Vente Simmental "National Capital", Hobbs Sale Arena, Ashton (Ontario).
le 11 oct.: Vente d'Orléans-Hereford, sale, Isle d'Orléans Ashton (Québec).
le 14 oct.: Vente du Club des Bois-Francis, Holstein pur sang, au terrain d'exposition Victoriaville (Québec).
le 17 oct.: Vente Hill-Top Hannover, Holstein pur sang, Yorktown Heights, New York.
le 19 oct.: "Ronnybrook Holstein Fall Sale", Pine Plains, New York.
le 6 nov.: Vente au Club de la Maurice, Holstein pur sang au terrain d'exposition Trois-Rivières (Québec).

PRÉ-AVIS
Vente par encan

Vendredi le 4 sept. à 12 h 30 sur l'ancienne ferme de Yves Comtois au 2043 dans le 8e Rang de St-Vallère, Cte Artabaska.
SERA VENDU un magnifique troupeau de 120 bêtes à boeuf croisé, Charolais blanc, Hereford, et Simmental.
Toute la machinerie de ferme au complet.
Pour information du propriétaire
Tél. (819) 758-0086
Encanteur:
Albert Breton Inverness
Tél. (418) 453-2681

CULTIVATEURS
JE SUIS ACHETEUR de troupeau et de roulant de ferme ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:

FERNAND CARDIN
Encanteur licencié, DURHAM SUD,
cte Johnson. Tél.: (819) 858-2953. JNO

ATTENTION CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paiement argent comptant.

ALBERT BRETON
Encanteur licencié, INVERNESS
cte Mégantic.
Tél.: (418) 453-2681 JNO

PRODUCTEURS AGRICOLES
Vous désirez vendre votre roulant de ferme ou troupeau laitier par encan. Je suis à votre disposition partout au Qué-

Association Holstein Canada
7e vente Sud-Ouest
Vendredi, le 11 septembre à 12 h 30
Terrain d'exposition d'Ormstown
Seront vendues:
65 Holsteins pur sang
Taures, jeunes vaches fraîches ou dues sous peu, et quelques génisses de choix. La vente inclut aussi des bêtes Rouge et Blanc avec des généalogies exceptionnelles.
Il y a des filles d'Enhancer, Warden, Triple Threat, Starbuck, Tempo, Cannonade, Sheik, Breeze, Marlin, Mattador, Inspiration, Centennial, Thunder, Bell, Valiant, Regal-Red, Lancer, Premier et d'autres taureaux populaires. Plusieurs proviennent de mères B.P. - T.B. et EX avec M.G.R. jusqu'à 334-353. Elles sont saillies par Rainbow, Dagger, Valiant Tab, Enhancer, Walkway Chief Mark, Tony, Starbuck, Tempo, Inspiration, Mark Anthony, Premier, Centennial, Marlin, Valiant, etc.

CRACKHOLM AUCTION SERVICES
Richmond (Québec)
(819) 826-2424
Pour renseignements et catalogues:

Léandre Champagne
(514) 796-5083
Bertrand Couture
(514) 836-7444
James McCaffrey, gérant
(514) 829-2290

VENTE PAR ENCAN CHEZ À L'ANCIENNE FERME DE CAMILLE HÉTU AU 440, RG. ST-JOSEPH STE-BÉATRICE
Dimanche le 30 août 1987 à 12 h 30

SERA VENDU:
MACHINERIE AGRICOLE ET ROULANT DE FERME: Un tracteur Allis Chalmers D17 P.S., diesel, sortie d'huile arrière. Un trailer. Une herse à spring. Deux bob sleighs avec plate-forme. Une laneuse. VANDERLELY (fan et rape). Charrue Massey (2) versoirs, (3) points. Presse à foin Oliver, modèle 60. Un étendeur à fumier Oliver, modèle 280. Une faucheuse Inter, (7) pieds, (3) points. Une herse à roulette Massey (28) roulettes. Un pop-pop. Moissonneuse-batteuse Oliver. Un mouillage International, modèle 1150. Une voiture à ensilage Dion capacité (12) tonnes. Un planteur à maïs, (2) rangs John Deere. Une arroseuse Spramotor. Un vibro Vicon, (3) points, (12) pieds. Une charrue Case (3) versoirs. Une presse à foin Massey Ferguson, modèle 10. Un souffleur à maïs Dion. Nettoyeur d'étable Jutras (2) H.P., (200) pieds de chaîne. Un tracteur Formall A avec faucheuse arrière de (6) pieds. Un monte-balle avec moteur électrique. Une boîte à grain Forano avec voiture. Une charrue Kverneland.

ÉQUIPEMENT DE HANGAR ET DE GARAGE:
ATTENTION AUX ÉLEVEURS DE BOEUF "LIMOUSIN".
SERA VENDU: "Limousin" pur sang de grande ligne: (Eclair-Rigodon, Fanfaron-Écho-Sooner). Un taureau, né en avril 1985, sans corne, 88% descendance Rossdil, poids environ 1 900 lb. Un taureau pur sang de 10 mois, sans corne venant de la lignée Eclair. Deux (2) taureaux pur sang, gestante, de la lignée Eclair. Deux (2) vaches de 88% et plus de la lignée Eclair et Fanfaron. Les papiers d'enregistrement de ces animaux sont vendus au coût de 100 \$ chaque.

Attention mesdames.
SERA VENDU:
ENVIRON (800) mètres de coton uni et imprimé, (150) mètres de toiles, (150) mètres de flanelle, (100) mètres de corduroy, (100) mètres de lainages (30) mètres de gabardine, (26) mètres d'entoilage, (50) mètres de polyester coton, (50) mètres de crêpes, (60) mètres de rib et un une grande variété de coupons et d'accessoires de coutures (fils, boutons, etc.)

UN LOT D'ARTICLES TROP LONG À ÉNUMÉRER SUR CETTE LISTE.
CONDITIONS DE L'ENCAN: Argent comptant ou prêt de banque accepté.
Cantine sur les lieux de l'encan.
Soyez les bienvenues! Il ne manque que vous. Merci.

M. JACQUES FORTIER
Encanteur bilingue licencié
32, chemin
St-Jacques
Joliette
(514) 756-8658

David "BUTCH" Crack
C.P. 514, Richmond (Québec)
JOB 2H0
(819) 826-2424

bec. Appelez à frais virés pour estimation.

ROGER D'AOUST
Encanteur bilingue, Ormstown, Qc.
Tél.: (514) 829-3487 JNO

Préavis
Encan de bovins Simmental
pour JEAN-PAUL MATTEAU et HENRI et LÉO COUTURE
au Centre d'Enchère de Drummondville
570 rue St-Amant à Drummondville
SAMEDI, 12 SEPTEMBRE à 13 h 00
Sera vendu 40 vaches pur sang, full-blood, avec papier, quelques unes avec veau.
Pour plus de détails, surveiller la prochaine édition.

DANIEL PAUL-HUS
Encanteur bilingue
635, rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 773-5660

HEREFORD DE QUALITÉ
VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU
FERME PIERRE JUBINVILLE INC.
183, route 141 sud
COATICOOK, QC

Samedi 12 septembre à 12 h 00
93 têtes d'animaux Hereford incluant 80 pur sang, enregistrées avec certificats, comprenant: 42 vaches, filles de 842G, Stick, Brigadier, Granite, etc.; 19 taures saillies (15-20 mois), filles de King Pin, Hi-Fi, 445M, Riser, etc.; 18 génisses d'élevage; 13 jeunes taureaux (5-8 mois), fils de Steel, Dueline, Sculptor, Sunline; 1 taureau de 3 ans, fils de Hotline, qui a fait les saillies 1987; semences de Steel (7), Dueline (5) etc.
AUSI FERME À VENDRE: 150 acres drainées, bâtiments modernes (boucherie ou laitier) avec ou sans roulant.
Pour renseignements: PIERRE JUBINVILLE, (819) 849-6166.
N.B.: Achetez vos sujets de qualité maintenant!

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480 3/9

VENTE PAR ENCAN CHEZ À L'ANCIENNE FERME DE CAMILLE HÉTU AU 440, RG. ST-JOSEPH STE-BÉATRICE
Dimanche le 30 août 1987 à 12 h 30

SERA VENDU:
MACHINERIE AGRICOLE ET ROULANT DE FERME: Un tracteur Allis Chalmers D17 P.S., diesel, sortie d'huile arrière. Un trailer. Une herse à spring. Deux bob sleighs avec plate-forme. Une laneuse. VANDERLELY (fan et rape). Charrue Massey (2) versoirs, (3) points. Presse à foin Oliver, modèle 60. Un étendeur à fumier Oliver, modèle 280. Une faucheuse Inter, (7) pieds, (3) points. Une herse à roulette Massey (28) roulettes. Un pop-pop. Moissonneuse-batteuse Oliver. Un mouillage International, modèle 1150. Une voiture à ensilage Dion capacité (12) tonnes. Un planteur à maïs, (2) rangs John Deere. Une arroseuse Spramotor. Un vibro Vicon, (3) points, (12) pieds. Une charrue Case (3) versoirs. Une presse à foin Massey Ferguson, modèle 10. Un souffleur à maïs Dion. Nettoyeur d'étable Jutras (2) H.P., (200) pieds de chaîne. Un tracteur Formall A avec faucheuse arrière de (6) pieds. Un monte-balle avec moteur électrique. Une boîte à grain Forano avec voiture. Une charrue Kverneland.

ÉQUIPEMENT DE HANGAR ET DE GARAGE:
ATTENTION AUX ÉLEVEURS DE BOEUF "LIMOUSIN".
SERA VENDU: "Limousin" pur sang de grande ligne: (Eclair-Rigodon, Fanfaron-Écho-Sooner). Un taureau, né en avril 1985, sans corne, 88% descendance Rossdil, poids environ 1 900 lb. Un taureau pur sang de 10 mois, sans corne venant de la lignée Eclair. Deux (2) taureaux pur sang, gestante, de la lignée Eclair. Deux (2) vaches de 88% et plus de la lignée Eclair et Fanfaron. Les papiers d'enregistrement de ces animaux sont vendus au coût de 100 \$ chaque.

UN LOT D'ARTICLES TROP LONG À ÉNUMÉRER SUR CETTE LISTE.
CONDITIONS DE L'ENCAN: Argent comptant ou prêt de banque accepté.
Cantine sur les lieux de l'encan.
Soyez les bienvenues! Il ne manque que vous. Merci.

M. JACQUES FORTIER
Encanteur bilingue licencié
32, chemin
St-Jacques
Joliette
(514) 756-8658

ENCAN
Chez
DENIS PROULX
R.R. 1
DANVILLE, Cte Richmond
5 milles du village de
St-Félix de Kingsley
(prendre la route Mont-Proulx)

Mardi, 1er septembre à 12 h 00

SERA VENDU: un beau troupeau Holstein de 64 têtes grandement amélioré comprenant: 24 vaches à lait, 2 sont pur sang enregistrées avec papier, 2 sont fraîches vélées, 3 devant mettre bas en septembre, 2 en octobre, 2 taures de 6 mois et 1 1/2 an pur sang enregistrées avec papier, 6 taures devant mettre bas en novembre et décembre, 7 taures et 3 steer 1 an, 8 steer 2 ans Holstein, 7 génisses de 6 mois, 7 veaux du printemps #F1 MACHINERIE: tracteur John Deere #2140 avec cabine 1 500 heures; tracteur John Deere #710 avec chargeur avant double action; tracteur à pelouse Massey Ferguson 8 forces; véhicule tout terrain Honda 3 roues; faucheuse-conditionneuse Hesston P.T. 10; presse Holland #273 avec lance-balles, râteau-fleur Massey Ferguson semi-porté; faner New Holland #158, 4 toopies, neuf; faucheuse Massey Ferguson 3 points; 2 voitures pour lance-balles dont 1 à 4 roues et 1 à 6 roues; chopper New Holland #33; monte-balles 24' avec moteur; convoyeur dans la grange 100'; fourrageuse New Holland #718; nez à blé d'Inde avec cylindre, chute électrique; voiture ensilage Dion, 3 batteurs; souffleur ensilage New Holland #25; voiture pour soigner sur les champs; charrue 3 raies John Deere 3 points; herse à disques 12412 hydraulique; semoir Oliver sur pneus 13 disques combiné avec "clutch"; planteur à blé d'Inde John Deere semi-porté 2 rangs; herse à ressorts 3 panneaux, traînante; épandeur d'engrais New Holland #512; niveleuse 6"; rouleau d'acier; chargeuse arrière 3 points; génératrice Winco sur remorque, 20 000 watts; chaîne à anneaux à tracteur; souffleur à neige John Deere 7" genre à vis; silos 16 x 50, deux de béton; débouleur à silos suspendu Super-Pre; convoyeur à silos Van Métal 15', moteur 1/2 force; 7 000 balles de foin; 300 balles de paille; 16 acres de grain maïs; 4 tuyaux de ciment 4' 18" diamètre; 15 cordes de bois de chauffage; 2 000' bois de construction; chariot à moulée; brouette sur pneus; table de gestation; "bulk tank"; Zéline, lavage automatique 300 gallons; pipelle Universal, 4 unités; installation pour 32 vaches sur "stainless" 2"; compresseur, moteur 3 forces; balance. Stock du hangar, enclos, étau, outils, etc.

ENCAN
Chez
DENIS PROULX
R.R. 1
DANVILLE, Cte Richmond
5 milles du village de
St-Félix de Kingsley
(prendre la route Mont-Proulx)

Mardi, 1er septembre à 12 h 00

SERA VENDU: un beau troupeau Holstein de 64 têtes grandement amélioré comprenant: 24 vaches à lait, 2 sont pur sang enregistrées avec papier, 2 sont fraîches vélées, 3 devant mettre bas en septembre, 2 en octobre, 2 taures de 6 mois et 1 1/2 an pur sang enregistrées avec papier, 6 taures devant mettre bas en novembre et décembre, 7 taures et 3 steer 1 an, 8 steer 2 ans Holstein, 7 génisses de 6 mois, 7 veaux du printemps #F1 MACHINERIE: tracteur John Deere #2140 avec cabine 1 500 heures; tracteur John Deere #710 avec chargeur avant double action; tracteur à pelouse Massey Ferguson 8 forces; véhicule tout terrain Honda 3 roues; faucheuse-conditionneuse Hesston P.T. 10; presse Holland #273 avec lance-balles, râteau-fleur Massey Ferguson semi-porté; faner New Holland #158, 4 toopies, neuf; faucheuse Massey Ferguson 3 points; 2 voitures pour lance-balles dont 1 à 4 roues et 1 à 6 roues; chopper New Holland #33; monte-balles 24' avec moteur; convoyeur dans la grange 100'; fourrageuse New Holland #718; nez à blé d'Inde avec cylindre, chute électrique; voiture ensilage Dion, 3 batteurs; souffleur ens

AGROMÉTÉO

AGROMÉTÉO contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra, en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de 41 stations dont une sise dans le comté ontarien de Prescott. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal. Enfin, en bas de page, il est possible de référer aux valeurs normales mensuelles obtenues par le calcul des moyennes sur une période de dix ans, et ce, pour 24 stations météorologiques sélectionnées.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 30 octobre 1987, ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

Données météorologiques hebdomadaires et cumulatives par région agricole
RELEVÉ POUR PÉRIODE DU 16 au 22 août 1987

M - MANQUANT

Compilation: Environnement Canada

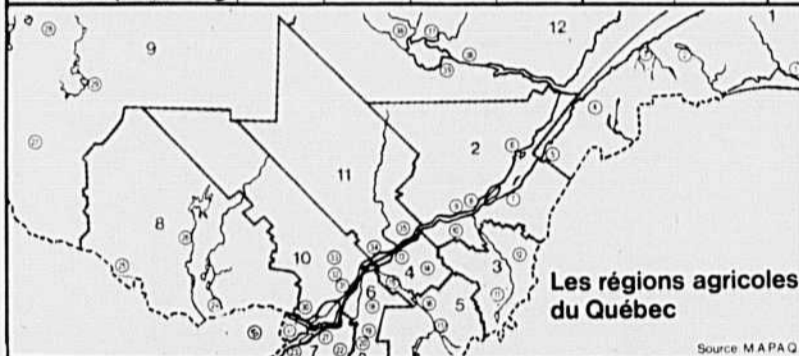
Début de semaine très chaud, les maximums dépassant les 30 degrés Celsius dimanche et lundi dans presque toutes les régions agricoles. Lundi le 17 août, les stations de St-Hyacinthe et de Ste-Clotilde enregistrent des températures de 35°C, et St-Hubert de 35,5°C. Les moyennes quotidiennes, 5 à 9°C au-dessus des moyennes saisonnières en début de semaine, ont baissé à des valeurs plus près des normales pour le reste de la semaine.

Côté précipitations, la semaine a été parsemée d'averses dispersées ne donnant que des accumulations de faibles quantités et généralement inférieures aux normales saisonnières. Les accumulations hebdomadaires les plus importantes ont eu lieu dans la région 9, avec des accumulations de 13 à 47 mm.

Données normales, mois d'août
(moyennes 10 années)

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte	Temp. moyenne (°C)	Précipitation totale (mm)	Degrés-jours de croissance (5°C et +)	Unités therm. maïs (effectives)
1	Amqui (2)				
	La Pocatière (5)				
2	Baie St-Paul (6)				
	Montmagny (7)				
	St-Augustin (9)				
3	St-Prosper (12)				
4	Nicolet (13)				
5	Richmond (16)				
	Lennoxville (17)				
6	St-Hyacinthe (18)				
7	St-Martine (21)				
8	Angers (24)				
	Sheenboro (25)				
	Maniwaki (28)				
9	Ville-Marie (27)				
	La Sarre (29)				
10	L'Assomption (31)				
	St-Béatrix (33)				
11	Louiseville (34)				
	St-Narcisse (35)				
12	Normandin (38)				
	Péribonka (37)				
	St-Ambroise (39)				
	Alfred (Ont.) (40)				

Région #	Stations météorologiques ○ : localisation sur carte	Temp. moy. (°C)	Écart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipitation totale (mm)	Jours de précip. (0,2mm et +)	Données cumulatives			
								Degrés-jours de croissance (5°C et +)		Unités thermiques maïs effectives	
								depuis 1 ^{er} avril	écart de la normale	Cumul	Écart de la normale
1	Caplan (1)										
	Amqui (2)										
	Mont-Joli (3)										
	St-Clément (4)										
	La Pocatière (5)										
2	Baie St-Paul (6)										
	Montmagny (7)										
	St-Foy (8)										
	St-Augustin (9)										
	St-Flavien (10)										
3	St-Ludger (11)										
	St-Prosper (12)										
4	Nicolet (13)										
	Arthabaska (14)										
	St-Guillaume (15)										
5	Richmond (16)										
	Lennoxville (17)										
6	St-Hyacinthe (18)										
	Farnham (19)										
	Sabrevois (20)										
7	St-Martine (21)										
	St-Bernard (22)										
	St-Anicet (23)										
	Côteau-du-Lac (26)										
8	Angers (24)										
	Sheenboro (25)										
	Maniwaki (28)										
9	Ville-Marie (27)										
	La Sarre (29)										
	Val d'Or (30)										
10	St-Benoit (30)										
	L'Assomption (31)										
	St-Jacques (32)										
	St-Béatrix (33)										
11	Louiseville (34)										
	St-Narcisse (35)										
12	Normandin (38)										
	Péribonka (37)										
	St-Ambroise (39)										
	Lac Ste-Croix (39)										
	Alfred (Ont.) (40)										



Termes et abréviations:

- Temp: température ■ °C, degré Celsius
- mm: millimètre
- Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant les jours dont la température moyenne excède 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.
- Unités thermiques maïs (effectives): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs. Elles sont cumulatives et compilées séparément pour chacune des stations.
- Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83.

UNE ORGE PRINTANIÈRE QUI SE TIENT

BIRKA

Sa grande popularité au Québec tient à ses caractéristiques enviables:

- résistance élevée à la verse
- égrenage réduit lors du battage
- grosseur supérieure et qualité des grains
- rendements élevés



BIRKA UN CHOIX QUI SE TIENT!

Disponible à votre coopérative locale.

CULTIVARS	RENDEMENT kg/ha	VERSE (1-9)	POIDS AU 1000 grains (g)	POIDS A L'HECTOLITRE (kg)
BIRKA	4168	1,6	42,3	67,2
Bruce	3885	1,9	34,2	63,5
Laurier	4165	2,7	43,3	60,5
Léger	4474	1,7	37,2	62,2
Sophie	4379	2,3	38,6	60,7
Bedford	4113	1,8	34,8	62,7

Source: Cultivars recommandés par le C.P.V.Q. en 1986 - Moyenne de 3 ans (1982-1984)
 *Verse: 1 - résistant, 9 - sensible



COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
 Productions végétales

Porcs



Situation des marchés

Au Québec, le prix du porc carcasse a très peu varié au cours de la semaine se terminant le 21 août et il s'est abaissé de 2,03 \$/kg à 2,025 \$/kg. La semaine précédente, le prix avait connu un léger redressement pour passer de 2,01 \$/kg à 2,03 \$/kg.

Le marché ontarien a montré sensiblement les mêmes signes de dépression et l'agence de mise en marché a obtenu un prix moyen de 2,068 \$/kg pour la semaine se finissant le 21 août alors qu'il était de 2,07 \$/kg la semaine précédente.

En ce qui a trait au niveau d'abattage au Québec, celui-ci a très peu varié ne diminuant que d'environ 1 % depuis quelques semaines.

Les exportations totales de porcs vivants aux États-Unis, pour la première moitié de

1987, ont baissé de 28 % comparativement à la même période en 1986. La même tendance se reflète sur le marché japonais et le pourcentage de diminution est même plus élevé.

En ce qui concerne le marché américain, le prix moyen de la semaine se terminant le 14 août était de 1,80 \$É.U./kg comparativement à 1,76 \$É.U./kg pour la semaine précédente. À la bourse de Chicago, les prix du porc, pour les contrats futurs, soit ceux des mois d'août, octobre et décembre, sont légèrement à la hausse comparativement à la semaine précédente.

Prévisions de production américaine

Les prix américains n'ont pas connu la baisse attendue partiellement dû au fait que la demande pour les produits de porc était bonne et partiellement, aussi parce que le nombre d'abattages ne fut pas aussi élevé que les prévisions le laissaient croire. À cet effet, une nouvelle théorie est à la mode aux États-Unis voulant que les rapports trimestriels des inventaires de porcs publiés par le Département d'Agriculture soient de plus en plus inexacts pour la saison suivante. Selon Committee Informa-

tion System Inc., les problèmes du Département d'Agriculture aux États-Unis commencèrent en 1985 quand plusieurs petits producteurs se retirèrent de la production du porc et amenèrent leur inventaire au complet sur le marché en une seule fois. Il en résulta que les projections du Département d'Agriculture furent plus élevées de 7,6 % mais, le Département ne changea pas son modèle statistique pour refléter le nombre de producteurs qui avait abandonné la production cette année-là.

En conséquence, puisqu'il considère que ces producteurs sont encore en affaires, les estimations pour la production de porcs en sont d'autant faussées et seraient supérieures à la réalité. En 1986, les intentions d'abattage avaient été surestimées de près de 4 % et, cette année, la marge d'erreur semble être encore plus grande. Si cette théorie s'avérait correcte, on peut s'attendre à ce que le département d'Agriculture continue à surestimer le nombre de porcs devant être produits à moins qu'il décide de changer leur modèle statistique ou que les petits producteurs recommencent à produire.

Ruth Lavoie, secrétaire

Fédération des producteurs de porcs du Québec

puisqu'il résume les ventes des semaines antérieures. Aussi à partir de cette semaine, la section Revue des marchés à la fin de *La Terre de chez nous*, aura une section qui donnera les prix de la vente du lundi par enchère électronique.

Pour les veaux de grain, les prix sont publiés pour des veaux classés A, pesant entre 300-400 livres, 400-500 livres et 500-600 livres vivant. Les prix seront donnés sur base abattue, carcasse chaude avec la peau.

Pour ce qui est des vaches, les prix publiés seront ceux des vaches à désosage, puisque pour l'instant, la majorité des animaux qui passent par enchère électronique dans le bovin laitier de réforme font partie de cette classe d'animaux. Ses prix sont donnés pour 100 livres, carcasse chaude.

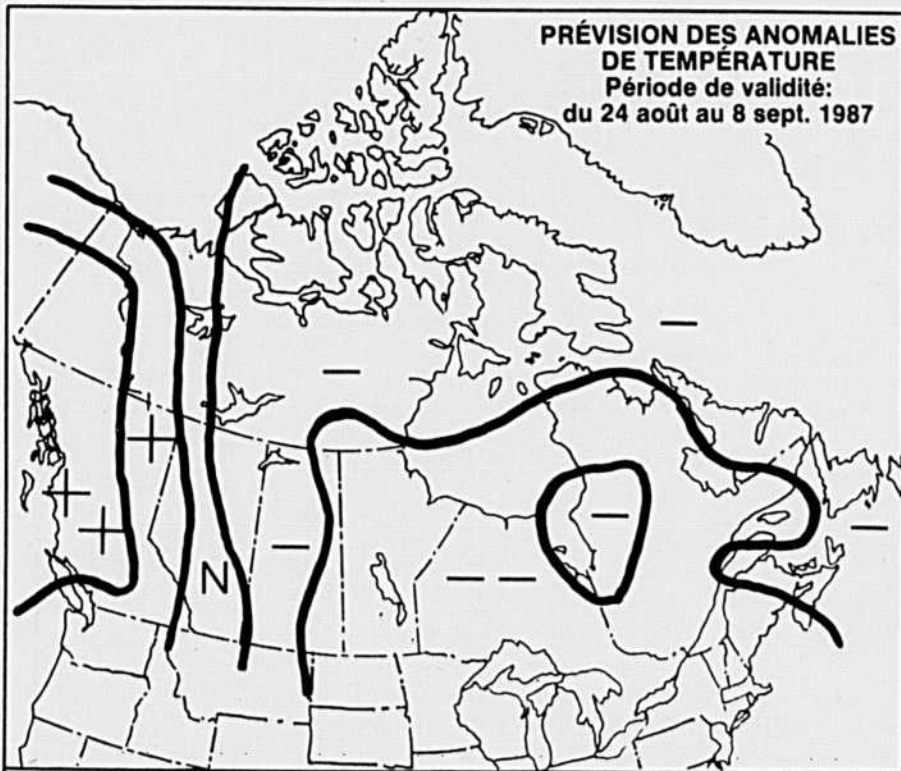
Ligne téléphonique

En plus de *La Terre de chez nous*, il est possible pour tous les producteurs de téléphoner sans frais au répondeur téléphonique du MAPAQ qui diffuse à tous les jours à compter de 2 h 30 les prix des ventes de la veille. Les numéros sont : Région 514 — 1-800-361-4054; Régions 819-418 — 1-800-361-4161.

Il est à noter que toute l'information publiée est donnée à partir des ventes faites au centre du Québec; ce qui exclut donc les régions périphériques soit le Bas-St-Laurent, la Gaspésie, le Saguenay/Lac-St-Jean et l'Abitibi-Témiscamingue. Pour ce qui est des trois premières régions, il faut enlever environ 2 à 3 cents la livre carcasse sur le prix du centre de la province, ce qui représente le coût de transport. Dans le cas de l'Abitibi, la variation de prix diffère selon le volume offert en vente.

Louis Hébert, agronome

Fédération des producteurs de bovins du Québec



PRÉVISION DES ANOMALIES DE TEMPÉRATURE
Période de validité:
du 24 août au 8 sept. 1987

Prévision des anomalies de température

- ++ très supérieure à la normale
- + sup. à la normale
- N normale
- inf. à la normale
- très inférieure à la normale

Cette prévision est établie sur l'hypothèse que l'évolution connue, sur une quinzaine de jours, de situations météorologiques d'années passées similaires à la situation actuelle peut, par analogie, servir de prévision pour les 15 prochains jours à venir.

Source: Environnement Canada

Bovins



Tout comme la semaine dernière, le sujet de l'heure dans le monde de la viande au Québec demeure la vente sur enchère électronique. Nous parlons donc des prix de la semaine dernière ainsi que des sources de renseignement pour les producteurs.

Vente du 17 au 20 août 1987:

La troisième semaine d'opération du système de vente par enchère électronique de bovins laitiers sur base carcasse a vu passer 382 gros bovins de réforme. Les prix obtenus ont varié au cours de la semaine de 128 \$ à 135 \$ les 100 livres, carcasse chaude.

Pour ce qui est des ventes de veaux de grain, il s'en est effectué 452 durant la semaine qui se terminait le 20 août 1987. Les prix obtenus durant cette période ont été relativement bons; les ventes de lundi et jeudi étaient les meilleures avec des prix moyens avoisinant les 160 \$ les 100 livres, carcasse chaude avec peau pour les veaux de catégorie A, dans la plupart des encans de la province.

Information sur les prix:

Bien sûr, le Bovin bloc commentera régulièrement les ventes qui se feront par enchère électronique. Par contre, ce commentaire est quelque peu en retard



Pro-Génisse 150

DANS CHAQUE GÉNISSE IL Y A UNE FUTURE CHAMPIONNE QUI RUMINE!

Régie et alimentation... facteurs essentiels pour extérioriser le plein potentiel de croissance des génisses.

PRO-GÉNISSE 150 assure:

- une combinaison optimale d'azote non-protéique et de protéines non dégradables;
- une croissance maximale du squelette avec dépôt minimum de gras;
- un coût moindre par kilogramme de gain.

Développez votre future championne avec Pro-Génisse 150!

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Productions animales

REVUE DES MARCHÉS



VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'Aviculture.

Semaine se terminant le 24 août 1987

VOLAILLES VIVANTES

Prix aux producteurs au Québec

POULETS

A griller 1,60 kg — 1,90 kg 1,0450 \$

Gros poulet 3,15 kg — 3,40 kg 1,1750 \$

POULES

Moins de 2,3 kg 24¢
2,3 kg et plus 52¢

JEUNES DINDONS

Moins de 5,4 kg 1,305 \$
5,4 kg et moins de 9 kg 1,32 \$
9 kg et plus 1,36 \$

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS

A griller moins de 2,3 kg 1,07 \$

Gros poulet 3,2 kg et plus 1,1275 \$

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1¢ de plus par tête)

OEUF D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 13 juillet 1987

(sur la base du poussin vendable) 25,75¢

OEUFS

Prix des oeufs en vigueur à partir du 24 août 1987

Prix de l'OCCO	Producteurs Québec
A Extra Gros	99¢
A Gros	99¢
A Moyens	88¢
A Petits	54¢

LAIT

Fédération des producteurs de lait du Québec
Année laitière 1986-1987
Secteur de la transformation
livraisons depuis le 1er août 1986

Mois	Livraisons mensuelles en kg	Livraisons cumulatives en kg	Variation mensuelle sur 85-86
Août 1986	7 387 767	7 387 767	+0,2 %
Septembre 1986	6 761 141	14 148 908	+2,5 %
Octobre 1986	6 070 116	20 219 024	-2,4 %
Novembre 1986	5 551 942	25 770 966	+0,4 %
Décembre 1986	6 168 587	31 939 553	+5,6 %
Janvier 1987	5 948 535	37 888 088	+4,0 %
Février 1987	5 487 003	43 375 091	+7,7 %
Mars 1987	6 493 925	49 869 016	+6,0 %
Avril 1987	7 234 630	57 103 646	+4,8 %
Mai 1987	7 899 106	65 002 752	+0,5 %
Juin 1987	7 980 981	72 983 733	-4,0 %
Juillet 1987	1 178 879	80 162 612	-3,5 %

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 11 août 1987

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,015 \$/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,0135 \$/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,642 \$/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé, Canada 1re catégorie, sacs 2,984 \$/kg. Aliments du bétail, 1,170 \$/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,300 \$/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 50,11 \$/kg. Animale 41,81 \$/kg.

Prix du fromage: blanc 5,113 \$/kg, coloré 5,120 \$/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale: le 21 août 1987.

Construction et Standard	Utilité
(S 1 000 p.m.p.)	(S 1 000 p.m.p.)
2 x 4 p.n L.A (vert)	353 \$
	238 \$

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada le 24 août 1987

BETTERAVE: 2,25-3,35/sac 25 lb, 3,85-4,65/12 cellos 2 lb
BLEUET: sauvage 22,00/panier 11 pintes; cultivé 16,00-18,30/12 chopines
CANTALOUPE: 10,60-11,00/12 à 15 unités
BROCOLI: 9,30-9,60/caisse 14 unités
CAROTTE: 5,85-6,30/24 cellos 2 lb, 5,85-6,40/10 cellos 5 lb; grosse 5,50-6,20/50 lb
CELERI: 7,75-7,90/24
CHOU: chinois 6,00-6,75/12 unités; de Bruxelles 8,75-9,40/12 cellos 10 oz, 15,75-19,75/25 lb; de Savoie 7,65-8,30/12 unités; chou-fleur 6,50-8,90/12 unités, rouge 7,00-7,75/dz, vert 5,25-5,95/40 lb, moyen 4,00-5,25/50 lb, gros 4,50/50 lb
CITROUILLE: 9,65/dz
CONCOMBRE: de champ 6,65-7,65/ caisse 6 dz, de serre sans pépin: gros 8,00-8,30/dz, moyen 6,00/dz, petit 4,50/dz
COURGE ZUCCHINI: 5,25-6,05/20 lb
ENDIVE: 16,50-17,75/caisse 5 lb
EPINARD: 6,85-8,05/caisse 12 cellos 10 oz
GOURGANE: 8,00-11,15/sac 20 lb
HARICOT: jaune 6,50-7,15/sac 20 lb; vert 7,50-7,85/sac 20 lb
LAITUE: Boston 5,85-7,35/16 unités; en feuille 8,00-8,60/24 unités, iceberg 7,65-7,95/18 unités, Romaine 7,00-7,65/16 unités
MAIS SUCRÉ: 4,25-5,20/ 6 dz
OIGNON: Jaune moyen 5,85-6,40/24 x 2 lb ou 10 x 5 lb, 5,05-6,35/50 lb; à bouillir 95-1,20/10 lb; vert 8,50/3 dz, 9,80-10,25/4 dz, rouge 10,50/12 x 2 lb
PANAI: 7,85-8,15/12 sacs 1 lb
PERSIL: 14,00-16,20/5 dz de paquets
PIMENT: vert 10,00-10,40/buisseau, rouge gros 14,50/25 lb
POIREAU: 14,40-15,75/12 bottes 3 unités
RABIOLE: 6,50-7,05/sac 25 lb
RADIS: 8,65/3 dz, 12,00-13,35/4 dz, 5,15-5,35/30 sachets 6 oz ou 12 sachets 16 oz
RUTABAGA: lavé moyen 7,00-7,70/sac 50 lb
TOMATE: rose de champ 8,25-9,65/20 lb, rouge 5,50-6,20/20 lb, de serre #1 6,50/8 lb
POMME DE TERRE:
Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrées en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec le 25 août 1987.
Brossee 2,25/50 lb, 6,00/50 lb Jumbo, 5,00/100 lb en vrac livré au poste d'emballage; lavée 65/5 lb sous emballage, 95/10 lb, 1,02/10 lb sous emballage, 1,85/20 lb, 4,25/50 lb, 6,25/50 lb Jumbo, 2 pouces 3/4, #1: 5,55/50 lb, grelots 4,65/50 lb.

Source: MHI 384-0500
Région 514 (1-800-361-4056)
Régions 418-819 (1-800-361-4131)

CHÈVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 24 août 1987

	Qté	\$
Chèvres/boucs	35	32-115 \$
Chevreaux	42	24-72 \$

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 21 août 1987

	Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)		
	Montréal	Saril	Québec
blé	107,60 \$	—	106,90 \$
avoine	113,95 \$	—	—
orge	96,80 \$	—	98,80 \$
mais no 2 jaune	124,30 \$	—	125,50 \$

Prix de vente des ingrédients à Montréal

(en dollars la tonne métrique)	semaine dernière	an dernier
son de blé	104,50 \$	112,35 \$
gru de blé	93,75 \$	107,33 \$
tourteau de soya 48%	312,85 \$	324,40 \$
tourteau de canola 34%	—	185,30 \$
luzerne déshydratée	155,00 \$	170,00 \$

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entropôt)

	blé fourragère	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
24 août 87	83,50 \$	69,50 \$	70,30 \$
21 août 87	83,60 \$	69,40 \$	69,45 \$
20 août 87	84,40 \$	69,50 \$	69,50 \$
19 août 87	84,50 \$	69,30 \$	69,45 \$
18 août 87	84,80 \$	67,60 \$	68,35 \$

Note: les prix de céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.

Sources: MAPAQ
Office des provenances du Canada

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe
Maïs: 114,95 \$ Orge: 89,60 \$

BOVINS

BOVINS VIVANTS (\$ 100 lb poids vif)

Marché de Montréal

	17-18-19 août 87	Semaine précédente
Veaux de lait		
Choix	100,00-124,00 \$	95,00-115,00 \$
Bons	100,00-124,00 \$	95,00-115,00 \$
Moyens	80,00-105,00 \$	83,00-100,00 \$
Communs	80,00-105,00 \$	83,00-100,00 \$
de remplacement		
Bons	120,00-200,00 \$	110,00-193,00 \$
Communs et moyens	80,00-119,00 \$	85,00-117,00 \$
Vaches		
D1, D2	62,00-66,50 \$	62,00-65,00 \$
D3	58,00-63,00 \$	57,00-63,00 \$
Très communes	48,00-58,00 \$	48,00-57,00 \$
Taureaux	65,25-78,25 \$	65,00-75,00 \$

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

Marché de Toronto

Bovins d'engraissement		
Bouvillons 900 et +	85,00-95,00 \$	82,00-90,00 \$
Bouvillons 800-900	—	82,00-91,00 \$
Bouvillons 700-800	95,00-110,00 \$	—
Bouvillons 600-700	—	00,00-113,00 \$
Bouvillons 500-600	95,00-119,00 \$	96,00-123,00 \$
Bouvillons 400-500	100,00-136,00 \$	—
Taures 800 et +	—	78,00-86,00 \$
Taures 700-800	85,00-100,00 \$	—
Taures 600-700	89,00-109,00 \$	90,00-100,00 \$
Taures 500-600	—	90,00-106,00 \$
Taures 400-500	—	—
Taures 300-400	—	—
Bovins d'abattage		
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb & +	88,00-92,00 \$	88,00-92,00 \$
Taures A1, A2, 850 lb & +	84,00-88,00 \$	83,00-87,00 \$

Source: Ag. Canada, Ottawa 1-500-567-6862

Marché d'Omaha (U.S.S.)

Bouvillons de choix		
1 100-1 300 lb	64,50-65,50 \$	65,00-67,00 \$
Taures de choix		
900-1 100 lb	62,50-64,00 \$	64,00-66,00 \$

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à terme — Chicago (U.S.S.)

	20 août 87	Jeu. précédent	Année précédente
Bovins d'abattage			
août 87	64,97	64,05	—
oct. 87	63,05	63,22	59,10
déc. 87	65,27	64,72	57,65
fév. 88	65,15	64,80	56,95
avr. 88	66,25	65,75	57,92

Veaux d'embouche

août 87	76,15	73,60	—
sept. 87	75,65	74,00	62,97
oct. 87	75,52	74,30	63,32
nov. 87	75,97	74,62	64,20
janv. 88	76,05	75,30	63,90

BOVINS ABATTUS (\$ 100 lb carcasse)

Ventes à l'enchère par ordinateur

	Lundi 24 août	Lundi précédent
Veaux de grain		
catégorie A:		
(centre du Québec)		
	Nb	Prix carcasse*
Poids vif		
300-400 lb	—	—
400-500 lb	94	161,00 \$
500-600 lb	79	162,00 \$

* Carcasse chaude avec la peau

Vaches de réforme

(centre du Québec)		
catégorie		
désossage	83	127,00 \$

* Carcasse chaude

Source: — F.P.B.Q.
— M.A.P.A.Q. 1-800-361-4161 (418-819)
1-800-361-4054 (514)

	Jeu. 20 août 1987	Jeu. précédent	Année précédente
Prix de gros aux Etats-Unis (U.S.S.)			
Bovins de choix	94,00	96,00	93,00

Source: National Provisioner

Prix de gros du boeuf de l'Ouest expédié par rail

	Période du 18 au 24 août 87	Semaine précédente	Année précédente
Montréal			
Bouvillons A1	158,00	152,00	145,00
Bouvillons A2	154,00	148,50	145,00
Taurillons A1, A2	156,00	150,00	143,00
Bouvillons type laitier A1, A2	153,00	147,00	141,00
Taures A1	156,00	150,00	143,00
Taures A2	152,50	146,50	143,00
Bouvillons A3	148,00	142,00	135,00
Taures A3	145,00	139,00	132,00
Bouvillons A4	143,00	137,00	130,00
Taures A4	141,00	135,00	129,00
Bouvillons type laitier B1	137,00	131,00	124,00
Bouvillons type laitier C1	133,00	127,00	122,00
Taures C1	140,00	137,00	—
Vaches D1, D2	130,00	127,00	—

Ventes directes aux abattoirs de l'Ontario

	Période du 18 au 24 août 87	Semaine précédente	Année précédente
carcasse chaude FAB Abattoir			
Bouvillons	153,09	152,13	150,73
Taures	151,31	151,39	149,27

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716

MAPAQ, MHI 384-3619
MAPAQ (ext. MHI) 1 (800) 361-4160

Prix des abats — Est du Canada

	Semaine terminée le 22 août 87	Semaine précédente	Année précédente
	17,10	16,59	14,12

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada Agriculture Canada

Prix de gros du veau (\$/lb)

Bleuets: la congélation au service de la commercialisation

par France Groulx

ST-BRUNO — L'usine de congélation de bleuets est en période d'activité intense. M. Jeannot Côté, le gérant de l'usine et lui-même producteur de bleuets, a accepté de recevoir la journaliste de *La Terre de chez nous* et de répondre aux questions... entre deux téléphones et une course dans l'usine.

À ce moment de l'année, une centaine d'employés s'affairent aux différentes étapes de la congélation. La capacité d'entreposage atteint six millions de livres, soit 60 % de la production totale du Lac-St-Jean.

Des bleuets sauvages en bleuetières aménagées

L'aménagement d'une bleuetière est un long processus, il faut défricher, attendre que les souches pourrissent et désherber. L'aménagement qui a commencé au début des années soixante porte aujourd'hui ses fruits. Depuis 1984 on peut parler d'industrie du bleuet, cette année, 70 % de la production provient de la bleuetières aménagées.

Quelques entreprises privées et une vingtaine de coopératives approvisionnent l'usine de congélation de St-Bruno. Les superficies des bleuetières varient entre 1 500 et 3 000 acres.

De six à huit mois de classification et d'emballage

L'entrepôt frigorifique peut contenir de 5,5 à 6 millions de livres de marchandise. À mesure que les stocks de bleuets baissent l'espace est disponible pour la location, d'autres denrées alimentaires comme la volaille ou la crème glacée peuvent y être entreposées.

L'activité de congélation dure le temps de la récolte, soit de cinq à six semaines. La période de récolte commence en temps normal autour du dix août, cette année la récolte a commencé deux semaines plus tôt. Les étapes de classification et d'emballage (soit la préparation des commandes) s'échelonnent sur six à huit mois.

Cette année la récolte est bonne, elle devrait se situer entre 10 et 12 millions de livres. L'usine pourrait en congeler autour de huit millions à moins qu'une gelée hâtive n'arrête subitement la récolte.

L'année dernière la gelée au moment de la floraison a eu pour conséquence d'empêcher la mise à fruit, il n'y a donc eu aucune récolte possible. Pour continuer à approvisionner ses acheteurs, l'usine de congélation de St-Bruno a dû s'approvisionner de bleuets de l'État du Maine et des provinces de l'Atlantique. Cette année, il y en a suffisamment pour répondre à toutes les commandes.

Le congelé, le coulis et les concentrés

Les produits sont le bleuet congelé de différentes catégories (selon la qualité), le coulis ou ce qu'on nomme plus communément la purée, et la préparation en vue du concentré. L'équipement sur place ne permet pas la transformation finale du concentré.

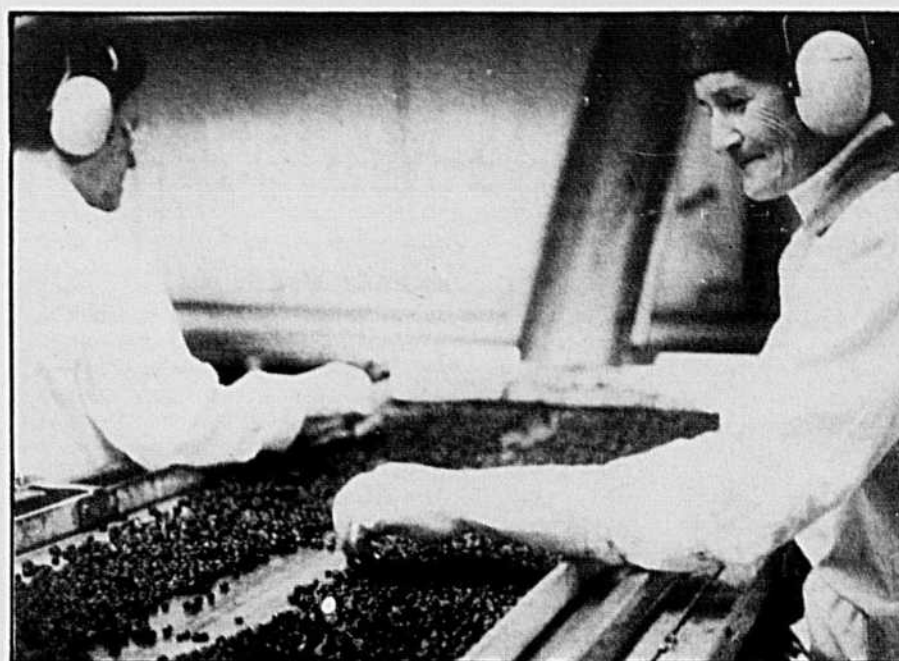
«Le marché du bleuet est international. Notre équipement est à la fine pointe, on n'a rien à envier des autres. Chaque commande est préparée selon les exigences du client, si bien qu'ils reviennent toujours

puisque'ils sont satisfaits», explique Jeannot Côté.

Toute la partie de la mise en marché relève de la compagnie de commercialisation qui porte le nom de Bleuets Sauvages du Québec. La compagnie formée des producteurs de bleuets planifie l'écoulement de la production. La structure a été créée pour éliminer les intermédiaires. Bleuets sauvages du Québec achète le produit, le fait transformer par l'usine pour le revendre ensuite directement aux utilisateurs.

«L'usine en est une de service, insiste M. Côté, elle ne vend ni n'achète de bleuets. Toute la commercialisation relève de la compagnie de commercialisation.»

La production est écoulée presque à parts égales entre les pays d'Europe, les États-Unis et le Canada. Au Canada, les clients se situent au Québec et en Ontario,



Des équipes de femmes passent en revue et éliminent parmi les bleuets congelés, les fruits indésirables.

la compagnie Vachon de Ste-Marie de Beauce est un gros client de l'usine de congélation de bleuets.

Pour prendre de l'expansion, l'usine

compte sur les jus et les concentrés. Les installations présentes pourraient facilement traiter encore plus de bleuets mais faut-il encore que les débouchés existent.

ATTENTION: ÉVITEZ LES PERTES DE PROFITS.

Protégez votre investissement avec le TGE/Neo-Vac* 7

Pensez-y bien.

Un bon matin, vous découvrez que votre nouvelle portée est morte pendant la nuit. Exterminée par la gastro-entérite transmissible. Vous perdez votre investissement

... et peut-être même votre gagne-pain. Mais ce qui fait le plus mal au coeur, c'est de savoir

que **vous auriez pu éviter ce désastre,**

avec le TGE/Neo-Vac* 7 et les conseils professionnels de votre vétérinaire.

Le TGE/Neo-Vac* 7 de Diamond Scientific™ a été créé pour assurer la protection de vos porcelets... pour quelques sous par animal par antigène.

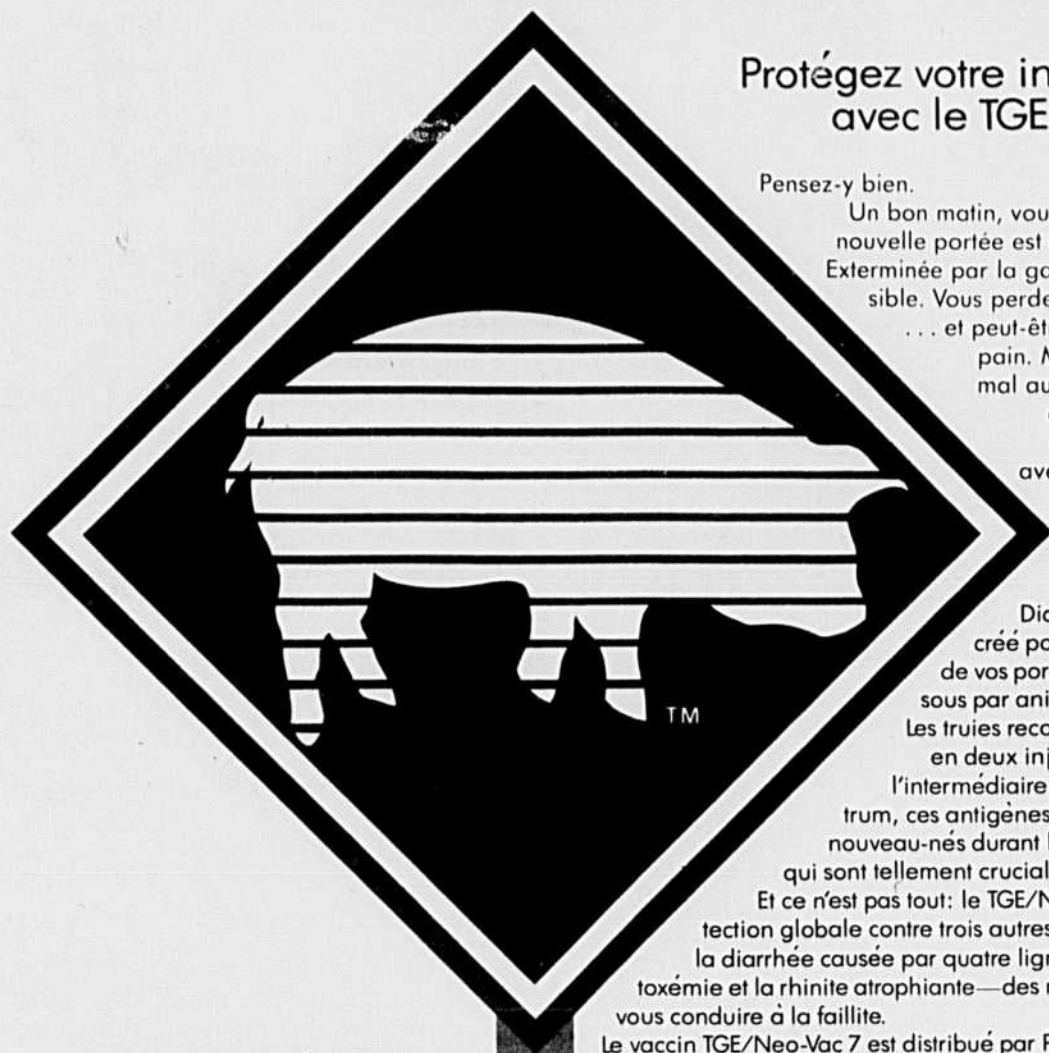
Les truies reçoivent le TGE/Neo-Vac 7 en deux injections commodes. Par l'intermédiaire des anticorps du colostrum, ces antigènes protègent les porcelets nouveau-nés durant les premières semaines qui sont tellement cruciales.

Et ce n'est pas tout: le TGE/Neo-Vac 7 offre une protection globale contre trois autres destructeurs de profits: la diarrhée causée par quatre lignées de E. coli, l'entérotaxémie et la rhinite atrophiante—des maladies qui pourraient vous conduire à la faillite.

Le vaccin TGE/Neo-Vac 7 est distribué par Pioneer Hi-Bred Limitée, une entreprise qui a fait sa réputation dans le milieu agricole en commercialisant des produits de toute confiance.

Le TGE/Neo-Vac 7. Une autre assurance pour les éleveurs de porcs qui préfèrent compter leurs profits au lieu de les enterrer. Consultez votre vétérinaire.

* Marque déposée dont l'usager autorisé est Diamond Scientific.



TGE/Neo-Vac* 7

Ensemble à votre service!

distribués par



DIAMOND SCIENTIFIC™
UNE FILIALE D'AGRION CORPORATION



PIONEER HI-BRED LIMITÉE

* Marque déposée dont l'usager autorisé est Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham, Ontario, Canada.

27 AOÛT 1987, LA TERRE DE CHEZ NOUS — PAGE 19

CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC



1-800-463-5060
(sans frais)

L'agriculture est menacée aux Îles-de-la-Madeleine

par France Groulx

CAP-AUX-MEULES — Les représentants de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ) étaient fort attendus par les Madelinots lorsqu'ils se sont rendus aux Îles il y a de cela deux mois. « On a cru qu'ils venaient pour nous entendre, qu'ils favorisaient le zonage vert mais la déception a été grande » explique l'ex-président de l'UPA des Îles, Jérémie Arseneau.

« Les gens de la Commission sont venus pour nous expliquer qu'ils favorisaient la position des maires des municipalités des Îles, soit celle de ne pas zoner vert. Aussi bien dire adieu à l'agriculture », ajoute M. Arseneau.

Tout le Québec zoné vert, sauf...

Bien que la décision finale n'ait pas encore été rendue, des rumeurs de « zone verte vide » courent. Pour les agriculteurs des Îles, il ne faut pas se creuser la tête bien longtemps pour comprendre que si un agriculteur décide de faire zoner un terrain, il faudra qu'il en fasse la demande et qu'il paie les frais qui sont reliés à la démarche. Cette position n'a rien de très incitatif, explique Marcel Landry, le directeur régional de l'UPA de la Gaspésie (auquel eset affilié le syndicat de base des Îles-de-la-Madeleine). Il semble que les représentants de la CPTAQ procéderaient au zonage des terres qui sont actuellement exploitées mais non des sols qui ont un potentiel agricole.

Une terre vendue pour un parc de roulottes

Déjà la perte des terres arables a commencé. L'automne dernier une terre drainée qui servait à la culture du navet et qui soutenait également une production de boeufs a été vendue pour l'établissement d'un parc de roulottes. C'est ainsi qu'une terre d'une cinquantaine d'acres s'est envolée au profit du développement résidentiel. Et à moins d'un miracle, les agriculteurs des Îles ne semblent pas croire que la réponse officielle de la CPTAQ, attendue en septembre, viendra leur aider à conserver les terres à potentiel agricole.

Saviez-vous que...

Il y a une nouvelle agronome aux Îles, Fernande Lemay. Elle détient un contrat de travail de six mois. Il y avait jusqu'à l'an dernier un poste d'agronome à temps plein.

Beaucoup de pêcheurs sont aussi agriculteurs, ils ont de cinq à dix têtes de bétail. Quelques éleveurs vache-veau ont de 70 à 80 têtes: en tout 550 vaches de boucherie aux Îles.

La ferme avicole Marcoux à Étang du Nord permet à l'archipel de consommer des oeufs frais en tout temps de l'année.

Il y a un projet de laiterie aux Îles, quelques producteurs voudraient se lancer en production laitière. Un investisseur participe au projet, il est prêt à ouvrir une laiterie. Les madelinots boivent en ce moment du lait de l'Île-du-Prince-Édouard ou du lait « Grand Pré ».

La saison végétative des Îles s'étend sur une période de 160 à 180 jours sans gel. Les glaces causent un départ tardif de la végétation mais la mer protège les Îles du gel à l'automne, la saison s'étire jusqu'en novembre.

Plus d'UPA aux Îles-de-la-Madeleine

À la dernière assemblée annuelle de l'UPA des Îles, tous les administrateurs ont quitté leur siège et personne n'était prêt à prendre la relève. C'est ce que rapportait Le Radar, l'hebdomadaire des Îles-de-la-Madeleine dans son édition du 27 juillet dernier.

Les défenseurs de l'agriculture aux Îles ont été très déçus par la visite des représentants de la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ). Dans le reste du Québec, la Commission a premièrement zoné vert pour ensuite écouter les municipalités: aux Îles ce sont les élus des municipalités qui ont d'abord été consultés.

On en a assez de toujours avoir à se défendre

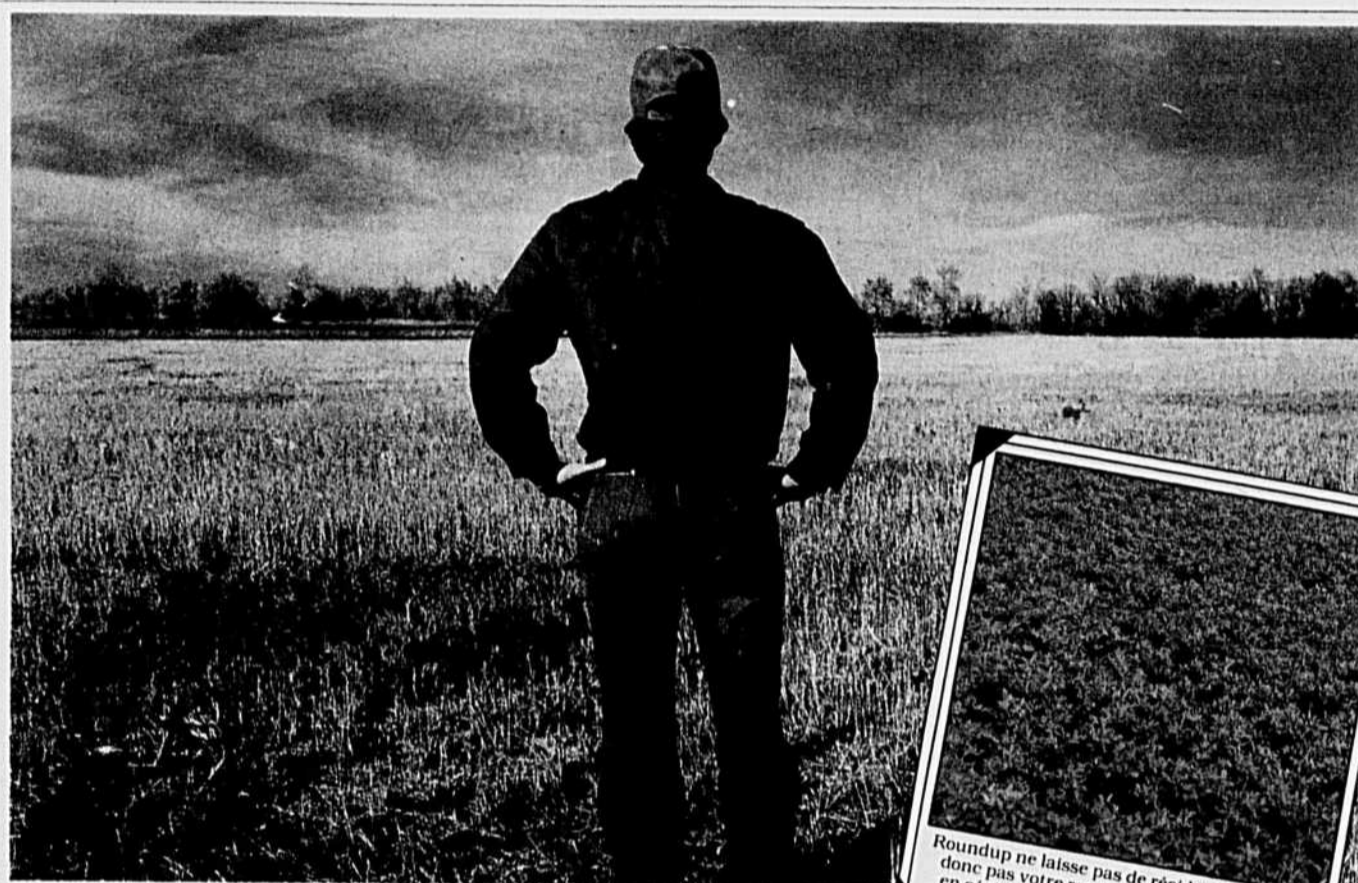
Jérémie Arseneau, qui était jusqu'en juillet dernier le président du syndicat de base de l'UPA des Îles, s'est dit fatigué



« La population madelinienne ne favorise pas en général le zonage. Les maires ont expliqué aux gens que le zonage leur ferait perdre leur terre et nous il faut toujours nous battre pour expliquer ce qu'est réellement le zonage agricole, à la longue c'est épuisant » dit-il.

« On s'attendait à ce que les représentants de la CPTAQ nous apportent leur appui mais cela n'a pas été le cas » explique-t-il.

« La population madelinienne ne favorise pas en général le zonage. Les maires ont expliqué aux gens que le zonage leur ferait perdre leur terre et nous il faut toujours nous battre pour expliquer ce qu'est réellement le zonage agricole, à la longue c'est épuisant » dit-il.



Roundup ne laisse pas de résidu. Il ne réduit donc pas votre rendement en fourrages et en céréales, comme cela peut se produire avec les résidus des taux élevés d'atrazine.

UN RIEN DE CHIENDENT PEUT VOUS COÛTER CHER EN RENDEMENT

ROUNDUP, À L'AUTOMNE, VOUS RENDRA... CE RENDEMENT!

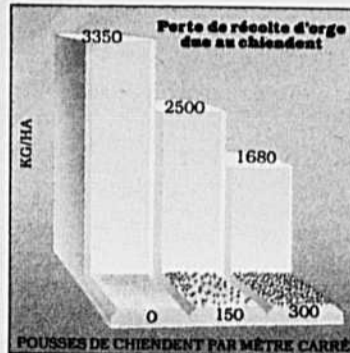
Vous savez combien le chiendent a le don de se répandre. Et cela peut vous causer de gros problèmes. Aussi peu que 150 pousses de chiendent au mètre carré peuvent vous coûter jusqu'à 850 kilos de rendement à l'hectare.*

Roundup peut vous aider à récupérer ce rendement en une seule application. Et cette application contrôlera les repousses pendant plus d'un an.

Pensez-y! Si vous arrosez Roundup cet automne, vous serez en avance au printemps et vous pourrez semer plus tôt.

PLANIFIEZ DÈS MAINTENANT UN PLUS HAUT RENDEMENT POUR VOTRE PROCHAÎNE RÉCOLTE.

1 - Étendez le foin uniformément lorsque vous récoltez à la moissonneuse-batteuse ou mettez-le en balles après la récolte.
2 - Après la récolte, laissez le chiendent repousser. Ne labourez



Référence: Canadian Journal of Plant Science, Janvier, 1987. Le rendement potentiel d'un sol sans chiendent est de 3350 KG/HA.

de leur verdure et poussent activement.

5 - Si le gel empêche l'arrosage en automne, ne labourez pas. Pensez à arroser Roundup le printemps suivant.

*Perte de rendement d'après des données compilées par Canadian Journal of Plant Science, janvier, 1982.

La récupération de vos rendements peut varier en fonction des conditions du sol, de la température, du degré d'infestation et de nombreux autres facteurs. Lisez le mode d'emploi sur l'étiquette afin d'obtenir de meilleurs résultats.

**Prix réduit du distributeur, pour format de 10 litres, en vigueur à compter de novembre 1986. Voir votre détaillant pour plus de détails.

Monsanto



Roundup est une marque de commerce déposée de Monsanto Co. Monsanto Canada Inc. est un usager inscrit de la marque. © Monsanto Co. 1987. R-QQF-TI-87R

pas entre la récolte et l'application.

3 - Arrosez au moment où le chiendent atteint 20 cm et attendez au moins cinq jours. Labourez ensuite de façon habituelle, au besoin.

4 - Vous pouvez arroser Roundup même après un gel léger, pourvu que les plantes de chiendent aient atteint 60%

Nouveau bas prix!

LA TERRE de chez nous

DEUXIÈME CAHIER

COMMERCIALISATION DES VIANDES Québec consulte

par André Belzile

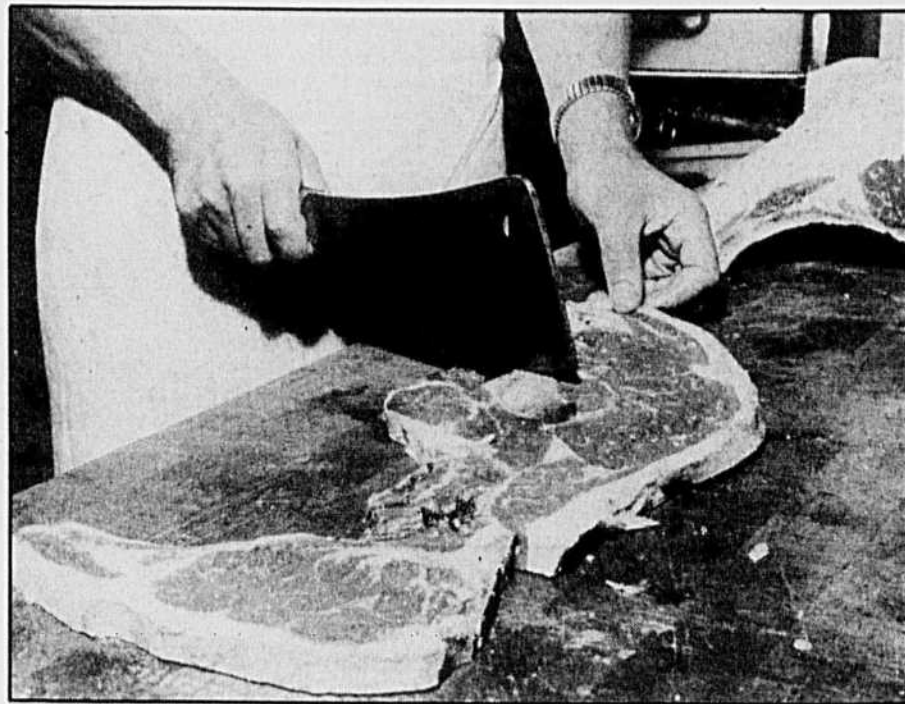
Le ministre de l'Agriculture entreprendra au début de l'automne une série de consultations sur le secteur du commerce des viandes au Québec. Son intention est, entre autres, de vérifier si la réglementation actuelle permet aux divers intervenants de s'adapter aux exigences présentes et futures du marché.

En vue de ces consultations, le ministre publiait récemment un document traçant un portrait de la situation au Québec,

ments sous inspection fédérale. Les animaux y subissent une inspection avant et après l'abattage.

Approuvé Québec

19 abattoirs et 4 charcuteries de gros ont le sceau « Approuvé Québec ». Ils sont soumis à des normes équivalant à celle des établissements « Approuvé Canada ». Mais leur marché est limité: ils ne peuvent pas vendre en dehors de la province et ne peuvent approvisionner les établissements « Approuvé Canada ».



La Terre de chez nous vous en présente aujourd'hui les grandes lignes.

Un secteur complexe

La commercialisation des viandes au Québec englobe une foule d'intervenants, du producteur agricole jusqu'aux consommateurs en passant par le commerçant, l'encan, l'abattoir, la salle de coupe, la charcuterie, le grossiste, le détaillant, le restaurateur ou l'hôtelier sans oublier la filière de la viande impropre à la commercialisation humaine et des sous-produits de l'abattage.

De plus, ces différents intervenants doivent se plier à 7 lois fédérales et 5 provinciales: à Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke et sur l'île de Montréal, ils doivent en plus respecter une réglementation locale.

Approuvé Canada

À la grandeur du Canada, Agriculture Canada opère un service d'inspection des établissements d'abattage et de transformation des viandes. Au Québec, 63 abattoirs et 159 charcuteries de gros ont le sceau « Approuvé Canada ». Ces établissements n'ont pas pour l'instant à détenir de permis du MAPAQ pour opérer. Soulignons que les centres de distribution des grandes chaînes d'alimentation sont « Approuvé Canada ».

Ils sont autorisés à faire du commerce intraprovincial, interprovincial et international. Mais ils ne peuvent s'approvisionner qu'auprès des producteurs ou d'un autre établissement « Approuvé Canada ».

En 1985, plus de 95 % des animaux ont été abattus au Québec dans des établisse-

ments « Approuvé », toutes les entreprises qui font plus de 50 % de leur volume de vente en gros doivent détenir un permis du MAPAQ. Tous les autres établissements qui oeuvrent dans le secteur de la transformation ou de la vente de produits carnés doivent s'enregistrer auprès du MAPAQ. Ce sont les entreprises de découpe à forfait, les ateliers de détail, les restaurants, les institutions.

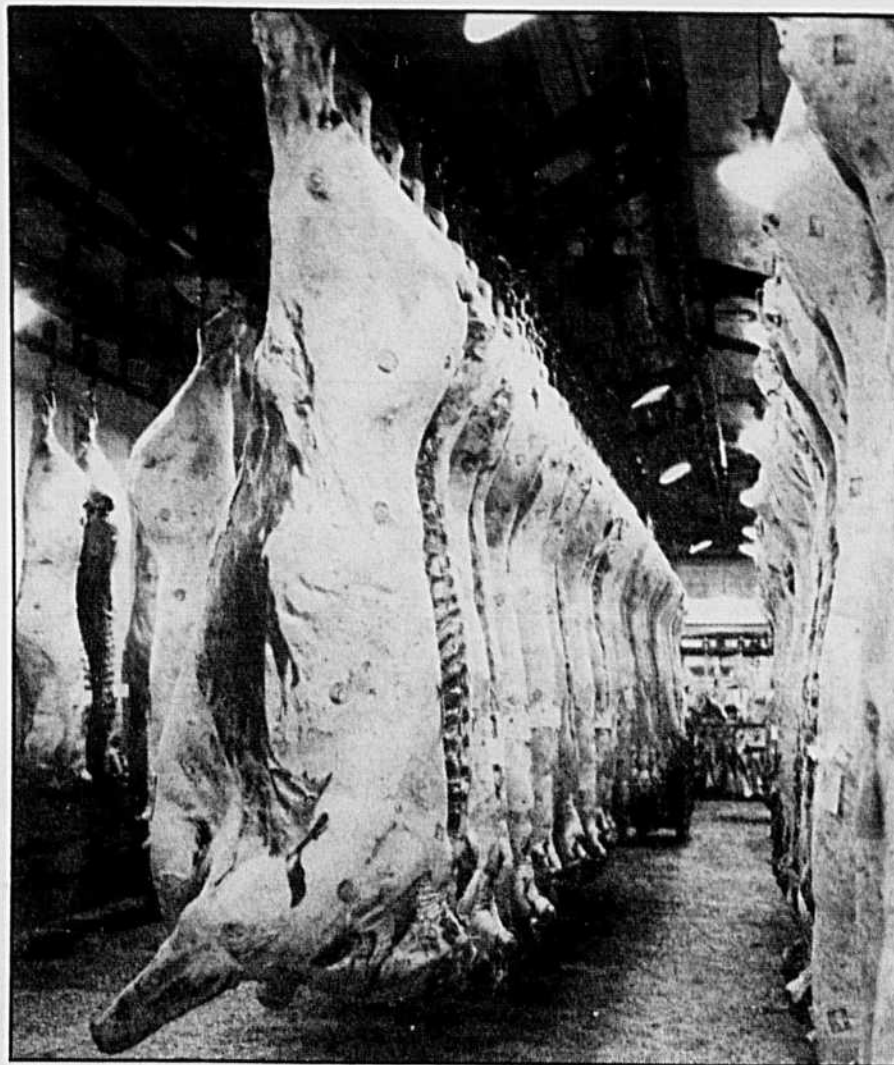
Les exceptions

Il y a au Québec deux types d'abattoirs jouissant de conditions spéciales. Le premier groupe n'a pas à détenir de permis du MAPAQ. Il s'agit des exploitants qui opéraient un abattoir avant le 14 juin 1977 qui ne servait qu'à approvisionner leurs ateliers de préparation pour fin de vente au détail. Ils sont tenus de se conformer à des règles d'hygiène et sont visités en moyenne à toutes les deux semaines par des inspecteurs du MAPAQ. Mais cette exemption n'est pas transmissible. En 1985, on y a abattu près de 57 000 animaux à viande rouge.

Le second groupe comprend les quatre abattoirs de faisans, pintades, perdrix ou cailles. Pour obtenir un permis, ils sont soumis à des normes moins sévères que les établissements « Approuvé Québec ». Les animaux n'y sont pas inspectés mais des inspecteurs les visitent régulièrement. Sans être « Approuvé Québec », ils ont accès au même type de marchés de gros et de détail. En 1985, c'est près de 517 000 oiseaux qui y ont été abattus.

L'inspection

Pour l'ensemble des établissements



« Approuvé Canada ou Québec » ou enregistrés auprès du MAPAQ, les coûts d'inspection se sont chiffrés à 30,4 millions de dollars en 1985-1986. Tous ces coûts ont été absorbés par le MAPAQ et Agriculture Canada.

Ces coûts relativement élevés amènent le MAPAQ à se poser des questions. Il faut, bien sûr, un système d'inspection des viandes pour s'assurer que des mesures de protection du public se retrouvent à tous les niveaux de la chaîne alimentaire. Mais on évalue l'alternative que, dans la mesure du possible, le personnel de l'industrie effectue le contrôle de la sécurité et de la qualité de leurs produits en complémentarité avec le personnel d'inspection.

Le secteur de la récupération

Pour l'année 1985, la valeur des animaux morts à la ferme ou confisqués à l'abattoir, des sous-produits d'abattage et de charcuterie et des huiles non comestibles se chiffrait à 41 millions de dollars. Dans la valeur des animaux à abattre, il ne faut pas sous-estimer la valeur des sous-produits; ils peuvent représenter 83,78 \$ pour un boeuf et 4,93 \$ pour un porc.

Les matières récupérées sont destinées aux meuneries sous forme de farine, aux industries du savon et des cosmétiques pour les gras et à l'alimentation des visons et animaux de zoo. Une bonne partie est exportée principalement en Europe, en Ontario et en Algérie. Toujours pour

l'année 1985, ces ventes représentaient un montant de 107 millions de dollars.

Toutes les entreprises de ce secteur sont soumises à une réglementation rigide, et très détaillée. Cette lourdeur réglementaire aurait peut-être favorisé une concentration de l'industrie particulièrement au niveau des fondoirs: il en reste quatre en opération dans la province. Comme ils sont le seul débouché pour la majorité des produits récupérés, une concentration plus poussée pourrait créer des problèmes dans ce secteur important pour la santé publique.

Il faut noter que deux régions (Gaspésie et Abitibi-Témiscamingue) n'ont pas un service complet de récupération des animaux morts à la ferme: les longues distances à parcourir rendraient cette activité peu rentable.



OFFRE D'EMPLOI AGENT SYNDICAL

Poste permanent, au Service de la mise en marché

Fonctions:

L'agent syndical au Service de la mise en marché travaille sous la direction du directeur à la mise en marché. Est responsable technique au niveau régional de l'application de plans conjoints de mise en marché. Agit comme personne-ressource auprès des producteurs/trices agricoles, également à titre d'agent en information. Exerce un rôle de liaison entre les producteurs/trices regroupés à l'intérieur de leur Syndicat et la Fédération. Agit à titre de secrétaire de syndicats spécialisés et de comités de travail mis sur pied par les Syndicats et la Fédération. Collabore à des projets de développement de productions agricoles dans la région.

Exigences:

- Diplôme universitaire de 1er cycle en agronomie ou science connexe.
- Bonne connaissance du milieu agricole.
- Excellente aptitude à la communication verbale et écrite.
- Disponibilité pour réunions en soirée.
- Avoir à sa disposition une automobile.

Salaires annuels de base:

Minimum: 23 705 \$ Maximum: 31 191 \$

Ce poste est ouvert aussi bien aux hommes, qu'aux femmes.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 18 septembre 1987, à:

Fédération de l'UPA de St-Hyacinthe
À l'attention de M. Jean-Gilles Frenière
Directeur régional
850, boul. Casavant ouest
St-Hyacinthe (Québec) J2S 7S3
Tél. (514) 774-9154

Plus de 100 millions pour mal revégéter les dépotoirs miniers

par Camille Beaulieu

Survoltées d'injections massives d'engrais, quelques timides pousses se hasardent vers le ciel. Rapidement, même les plus robustes se ploient comme sous la fatalité, s'étiolent, s'affaissent, avant de se noyer dans de petites mares d'un beau jaune orange vif, d'un rouille éclatant, ou d'un opale translucide. Immergés dans l'acide et les solutions métalliques, les plants moribonds emportent les derniers espoirs des chercheurs qui rêvent de neutraliser et de revégéter les parcs à résidus miniers qui dénaturent les régions minières du Canada et des USA.

Pour la première fois, semble-t-il, Québec accepte de faire le point sur les recherches et les expérimentations en la matière, et de fixer un coût à cette pollution silencieuse et mortelle. Un rapport du Centre de recherches en minéralogie du ministère québécois de l'Énergie et des Ressources, fixe à 40 millions de dollars les travaux de restauration qui s'imposent sur les quelque 30 dépotoirs miniers situés sur des terres publiques, ce qui permet d'évaluer à plus de 100 millions de dollars les travaux que nécessiteront tous les parcs du Québec. Des technologies ruineuses et pourtant inefficaces.

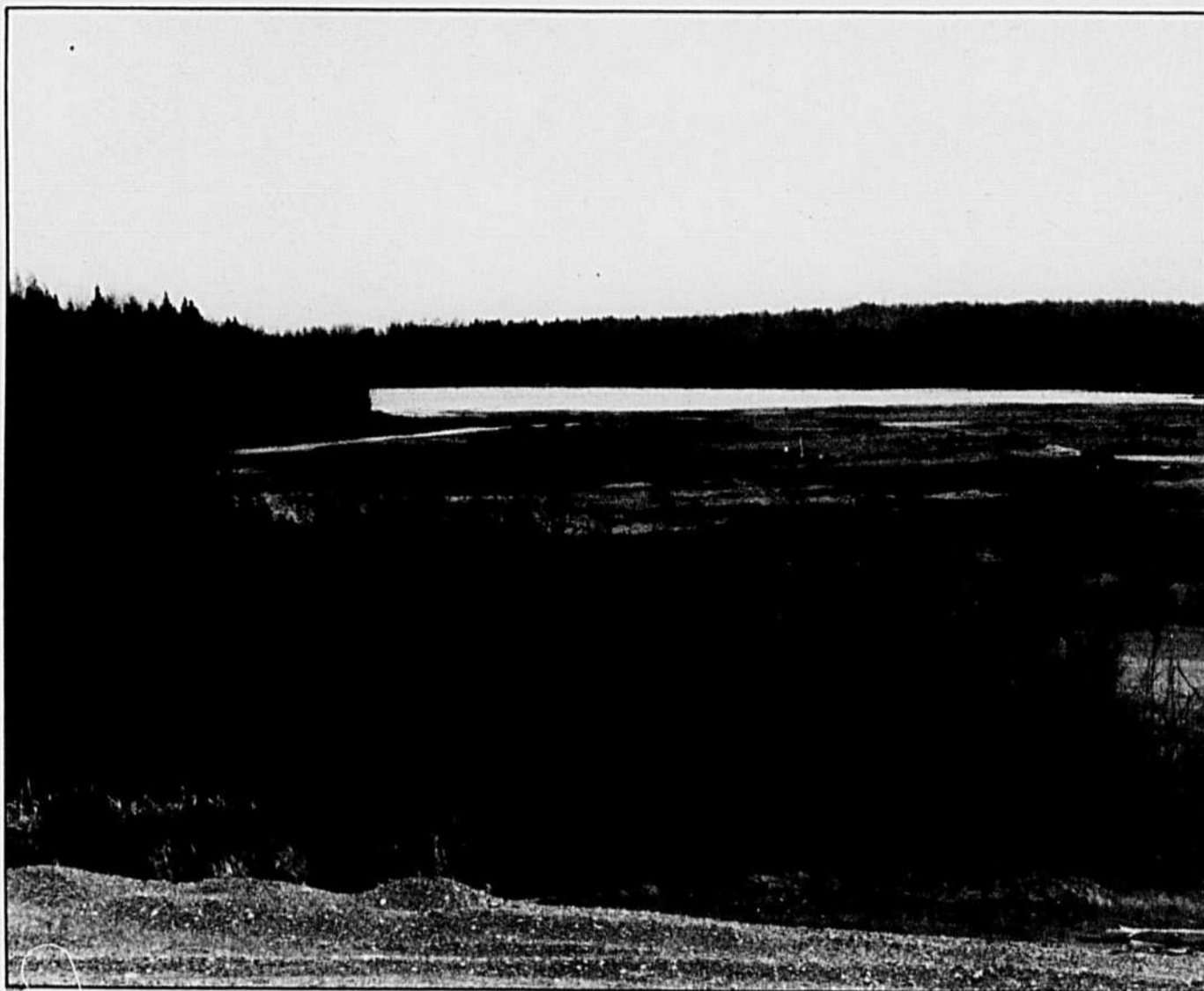
Les techniques actuelles consistent en gros à épandre de 10 à 75 tonnes de chaux à l'acre pour neutraliser l'acide des déchets, puis de recouvrir le tout d'une couche de matériaux stériles pouvant atteindre jusqu'à 60 centimètres d'épaisseur. Enfin, on ajoute de l'engrais au sol, et on sème des variétés rustiques, seigle vivace, fétuque de Nouvelle-Zélande, lotier corniculé, etc. Parfois les résultats sont satisfaisants, particulièrement sur les parcs peu acides. Ailleurs les résultats furent désastreux : « insuccès, la croissance ne dura qu'un mois et disparut » (Noranda-Waite Amulet), « la croissance est satisfaisante la première année, mais décroît à la deuxième. Il y a formation de sels (minéraux), après un mois les plans dépérissent. » (Mine Hudson Bay-Flin Flon Manitoba), etc. Des travaux qui nécessitent des investissements de 3 000 \$ à 54 000 \$ l'acre, le coût variant avec la situation et la composition des dépotoirs.

À la lumière de nombreuses expériences effectuées tant aux USA qu'au Canada, par une bonne dizaine de centres de recherches, d'universités, de compagnies minières, le rapport conclut pourtant : « aucune solution financièrement acceptable et commune à tous les terrils (parcs à résidus) sulfurés ou acides n'a été trouvée et éprouvée. » Chaque terril étant différent, appelle des solutions adaptées à sa situation particulière. Le rapport précise que la technologie concernant la revégétation est encore loin d'être bien connue, et que les coûts de recherches sont très élevés et hors de portée pour un seul organisme.

Il faudrait pourtant bien y arriver. Le printemps dernier, un rapport du ministère de l'Environnement du Québec, révélait que les parcs à résidus miniers représentaient à eux seuls la moitié des sites classés les plus dangereux pour la santé ou l'environnement dans la province.

Pour l'instant les travaux effectués sur ces territoires dévastés ont permis de stabiliser les pentes érodables, limiter la pollution par la poussière, minimiser le ruissellement et l'oxydation, tout en améliorant l'esthétique des lieux.

Il faudrait beaucoup plus selon le MER. « La seule solution acceptable est celle qui procurera une végétation permanente, sans entretien, et qui permettra à la nature de reprendre ses droits. » En attendant, silencieusement, plus d'une centaine de parcs émettent continuellement des acides et des métaux assimilables dans notre environnement.



L'ABATTOIR DU TÉMISCAMINGUE

L'éléphant blanc frise maintenant la rentabilité

par Camille Beaulieu

« Au départ j'ai visité les épiciers de la région. Je leur ai demandé de prendre ensemble 10 boeufs par semaine, pour que je n'aie pas à faire de ventes de détail. On n'en a pas obtenu trois, même si la première journée d'opération on a fait 25 abatages... tu vois le besoin qu'il y avait pour un abattoir qui fonctionne! »

Aucune aigreur chez Maurice Royer. Physionomie roublarde et volontaire du dur à cuir à qui on ne la fait pas... producteur de boeufs devant l'Éternel, et président de l'unique abattoir du Témiscamingue pour l'état civil. Plutôt une froide détermination de prendre le taureau par les cornes, contrer l'indifférence des marchands locaux, et rentabiliser son établissement. Une détermination partagée par ses deux associés, dont son fils Serge, et qui a permis en deux ans d'opération d'atteindre des mises en marché de 5 000 livres par semaine, 4 000 livres de boeuf, 1 000 livres de porcs. Les distributeurs renâclent? Bien leur en fasse, la clientèle aujourd'hui est composée de deux épiciers plus coopératifs (25% des ventes), mais surtout, assure-t-il, de la très grande majorité des dépanneurs, hôtels et restaurants du Centre-Témiscamingue, de même que de particuliers qui se fournissent au comptoir des viandes adjacent à l'abattoir.

Une performance, si on considère que depuis le rachat, pour 125 000 \$, de l'abattoir coopératif alors en faillite en octobre 1985, l'Abattoir du Témiscamingue Inc. n'a pas reçu un seul sou de subvention. « On n'a rien demandé! dit laconiquement Royer, l'oeil vif de malice. N'empêche qu'il emploie cinq personnes, et affiche 430 000 \$ de chiffre d'affaire. Mieux encore, les trois associés lorgnent vers la construction d'un fumoir pour prendre le marché du bacon et du jambon.

Des projets ambitieux, malgré un os de taille. La présence dans l'arène témiscamienne de Canada Packer. Le géant, explique Royer, se fournit dans l'Ouest, 5 à 6 cents de moins la livre que les prix de Montréal. Les producteurs de boeufs eux, exigent les prix de Montréal pour leurs bêtes, d'où impossibilité pour le petit abattoir de toréer le géant sur les prix. Malgré cette faiblesse structurelle qui aurait pu lui coûter la peau et les os, l'abatteur, l'entreprise frise la rentabilité, fixée à 27 abatages par semaine. Un exploit pour cet éléphant blanc, construit par le MAPAQ au début de la décennie, et qui malgré deux ou trois subventions de secours, n'a jamais su atteindre un équilibre budgétaire, jusqu'à la déconfiture finale de 1985.

« Je ne suis pas intéressé à abattre autant qu'à La Sarre (le 2e abattoir régional).

J'aime autant avoir la brassée plus petite, mais rester maître chez nous. Je me suis donné trois ans pour rendre cela rentable! » Et la rentabilité était au coin de la rue. Puis une information erronée, véhiculée par plusieurs médias, selon laquelle l'abattoir n'effectuerait pas de classement à tout remis en cause. La méfiance s'est installée, et les commerçants témiscamiens ont réduit leurs commandes de 20 à 10 têtes par semaine. S'il ne possède pas l'estampille « Canada Approuvé » qui ne lui servirait que pour l'exportation hors du Québec, l'abattoir écoule des viandes classées selon les normes fédérales et provinciales.

L'établissement joue un rôle essentiel dans l'économie agro-alimentaire de son secteur. Il joue aussi un rôle plus effacé, plus quotidien. Le jour de l'entrevue, trois urgences se sont déclarées dans le secteur. Une patte cassée. Un vèlage avec complications. Des problèmes intestinaux. De mars à octobre 1985, quand l'abattoir était fermé, on aurait dû abattre les bêtes sans classement. Aujourd'hui c'est une autre affaire, l'abattoir est là, prêt à procéder d'urgence pour, s'il n'est pas trop tard, sauver au moins la viande. Une décision qui relève ultimement du vétérinaire, mais entre temps, l'inspecteur du MAPAQ et le classificateur du fédéral seront passés par là.

C'EST LE TEMPS DES LABOURS



ALORS LOUEZ UN FORD 7710

à partir de

425 \$ /mois
AVEC ÉQUIPEMENTS
STANDARD

98 HP*

robuste, moteur turbo propulsé

2 à 4 roues motrices

transmission 16 vitesses synchronisées

pompe hydraulique 18 gal/min
à centre fermé

disponible avec cabine à plate-forme

toit ouvrant (en option)

pour 60 mois
incluant garantie prolongée de 36 mois
taxe, transport et préparation en sus.

FORD

choix

L'équipe

ALFRED
Alfred Farm Equipment Co. Ltd.
(813) 679-4340

ALMA
Équipements J.M.A.R. Inc.
(418) 668-0145

BLACK-LAKE
G. Guillemette et fils
(418) 423-4737

CAP-SANTÉ
Richard Piché Inc.
(418) 285-1811

CHICOUTIMI
Gobell Equipment Ltée
(418) 549-3956

DRUMMONDVILLE
Machinerie Simard Inc.
(819) 474-1910

du bon

HURTINGDON
Les équipements Bonenberg Inc.
(514) 264-6673

IBERVILLE
Guillet & Robert Inc.
(514) 347-5596

LENNOXVILLE
Équipement B. Morin Inc.
(819) 569-9611

MASKINONGÉ
Équipements G. Gagnon
(819) 227-2245

MONTMAGNY
Équipement Bolduc Inc.
(418) 248-0458

MONTREAL/QUEBEC
Les Equipements Manutech Inc.
(514) 332-3911 /
(418) 871-1555

PIKE-RIVER
Les Equipements Deragon Inc.
(514) 248-4311

RIMOUSKI/POINTE-AU-PÈRE
Garage Daniel Lévesque Inc.
(418) 722-7414 / (418) 775-2218

RIVIÈRE-DU-LOUP
Équipements Agricoles
KRTB Inc.
(418) 867-1062

ST-AGAPIT
Machineries Jean Roy Inc.
(418) 888-5111

ST-CÉLESTIN
C. Lafond & Fils Inc.
(819) 229-3864

ST-EUSTACHE
Garage Bigras Tracteur Inc.
(514) 473-1470

STE-HÉNÉDINE
J. Dubreuil & Fils Ltée
(418) 935-3633

ST-HYACINTHE/GRANBY
Aubin & St-Pierre Inc.
(514) 774-5358 /
(514) 378-9822

ST-JACQUES-DE-MONTCALM
Équipements Bruno Roy Inc.
(514) 839-2567

ST-JEAN-DE-DIEU
Yvon Siros & Fils Inc.
(418) 963-2122

ST-RÉMI
Garage J.L. LeFrançois Inc.
(514) 454-2233

ST-THOMAS-DE-JOLIETTE
Garage Raymond
LaSalle Inc.
(514) 758-2121

ST-VICTOR
Les Equipements Agricoles
Luc Boucher
(418) 568-6891

VICTORIAVILLE
Maheu & Frères Ltée
(819) 752-5575

WEST-BROME
Machinerie Agricole Page
(514) 263-1700

WOTTON
Équipement Proulx &
Raiche Inc.
(819) 828-2661



* FORCE BRUTE AU MOTEUR

EN CREUSANT

Un bien irremplaçable

par Roméo Lalonde

Qu'est-ce qui est plus précieux que le pétrole? Plus nécessaire que le blé? Tout simplement l'eau. L'eau douce, l'eau pure, l'eau vive.

Sans eau, aucune forme de vie n'est possible; les récoltes dépérissent; l'arbre meurt; les troupeaux sont condamnés. Sans eau l'industrie s'arrête. Il faut plus de 290 tonnes d'eau pour produire une tonne d'acier, 200 pour une tonne de papier. Sans eau les notions d'hygiène n'existent plus. L'eau, c'est à la fois la vie et la qualité de vie.

Sans doute est-elle abondante sur la terre puisqu'elle recouvre les trois quarts de la surface du globe sans compter les vastes nappes souterraines. Mais 97,4 % de cette eau est salée et 1,8 % gèle dans les régions polaires. Reste donc 0,8 % d'eau potable pour le monde entier. Plus inquiétant encore, elle se raréfie à mesure que croît l'humanité. Or, il n'existe pas d'eau artificielle, ni synthétique. Il faut de l'eau naturelle. Parce que le Canada avec ses lacs et rivières sans nombre constitue le plus grand réservoir d'eau douce de la planète, sa population agit, de façon générale, comme si cette richesse devait demeurer inaltérable et inépuisable. Des cloches d'alarme ont déjà sonné ici et là pour tenter d'éveiller l'indifférence, mais sans grand reflet public. Les propos percutants exprimés par le ministre canadien de l'Environnement ne laissent aucune équivoque. S'adressant à 300 délégués venus à Ottawa en conférence internationale sur l'avenir des cours d'eau canadiens, M. McMillan a parlé sans ménagement: «Si les Canadiens ne commencent pas à accorder plus d'attention à la qualité de leurs cours d'eau», a-t-il dit, «des millions de

gens s'apercevront avant longtemps qu'ils vivent près des égouts à ciel ouvert.» Puis il a ajouté: «Déjà nombre de cours d'eau constituent une menace à la santé.» La pollution a fait son oeuvre!

Les sources de pollution

Comme ressource naturelle, l'eau ne se compare à aucune autre. On utilise des matières premières. On les brûle; on les transforme, mais elles finissent par s'épuiser. Quant à l'eau, par contre, on s'en sert, on ne la détruit jamais. On peut la salir, la corrompre, mais toujours elle est restituée à la terre sous une forme ou une autre. On oublie tout simplement qu'elle a perdu toute sa valeur dès l'instant où elle a servi, où elle est usée comme on dit, par toutes sortes de pollution dont les principales sources proviennent des secteurs industriel, municipal et agricole.

Les sociétés industrielles ont largement contribué à l'amélioration des conditions d'existence dans tous les pays où elles ont pris racine. Mais trop souvent au détriment d'autres biens nécessaires à la survie des populations. Au Québec, 3 000 usines utilisent des cours d'eau petits et grands comme conducteurs commodes et peu coûteux des déchets, avec le résultat décevant que l'on sait. La croissance démographique continue et l'expansion de l'industrialisation, jointe à une urbanisation sans recul, ont pollué l'eau potable au point de créer un problème réel de santé. Aveuglément du progrès qui, chaque année, met au point plus de 500 nouveaux polluants chimiques susceptibles de rendre tout plus clair, plus net, plus souple, plus brillant, d'agir toujours plus vite. La chimie est devenue trop dangereuse pour être laissée en liberté.

Une autre source de pollution provient

d'eaux usées des villes et des villages, constituée pour une part importante de rejets industriels. À ce chapitre, le majestueux Saint-Laurent sert de poubelle aux industries et aux municipalités riveraines tout en demeurant une source d'approvisionnement importante en eau potable. Sans doute, divers procédés de traitement peuvent éliminer ou réduire la souillure de l'eau sans jamais lui rendre sa pureté. Fait à souligner, au chapitre de l'épuration, le Québec, avec un neuvième rang, reste le parent pauvre des provinces canadiennes. Alors que près de 50 % de la population du pays est desservie par des usines d'épuration d'eau, le taux demeure encore à peine supérieur à 6 % chez nous. Il faudrait 6 milliards de dollars pour doter d'usines de traitement les 900 municipalités déjà munies d'un réseau d'égout. Sait-on que plus de 100 municipalités négligent d'expédier au ministère de l'Environnement les échantillons d'eau qu'elles servent à leurs contribuables contrairement à la loi? Pas étonnant que par crainte de maladies épidémiques, le gouvernement demande de «faire bouillir l'eau» aux résidents de nombreuses municipalités s'approvisionnant à même des cours d'eau trop pollués. Finie la baignade dans la soupe chimique. Fermées les plages, souillées de mazout et encombrées comme des dépotoirs! Gare aux gourmets s'ils consomment du poisson «mercure» à plus d'un repas par semaine!

Quant au secteur agricole, son problème d'assainissement des eaux est beaucoup plus difficile à cerner. Les fumiers, les pesticides, les herbicides, les débris de légumes, les déchets industriels provenant des conserveries, des laiteries, des usines de traitement des viandes et autres produits alimentaires constituent les plus importantes sources de pollution de l'eau en milieu

rural. Chaque ferme ne peut cependant s'équiper d'une usine d'épuration. Tout en confiant à la recherche une partie des solutions à appliquer aux problèmes connus, l'État croit que la sagesse du paysan, aiguillée par une information soutenue, saura bien concilier ses intérêts et la qualité de son environnement.

Une lutte à gagner

Pas question de revenir en arrière. Personne ne saurait se passer des plastiques, des nylons, des peintures et de toute la gamme de produits qui rendent la vie plus facile, plus agréable. Les sociétés, dont la nôtre, qui disposent d'eau fraîche en suffisance ne l'apprécient pas à sa juste valeur. On tourne le robinet et l'eau coule. Il y a de l'eau pour se baigner, laver sa voiture, arroser la pelouse, faire fonctionner les industries, soutenir l'agriculture et pour des milliers d'autres usages, depuis le remplissage des matelas à eau jusqu'à l'élimination des débris.

Ce qui manque aux industries et aux hommes, en revanche, c'est la volonté, la capacité technique, la discipline collective indispensables pour garder intact ce capital liquide. On se sert. On puise sans compter. On gaspille comme si la certitude qu'il y aura toujours de l'eau avec garantie de disponibilité, de propreté et de pureté était toujours assurée.

Pourtant, les Québécois semblent convaincus de la nocivité de l'eau reçue du robinet puisqu'ils consomment plus de 65 millions de litres d'eau embouteillée par année soit environ 75 % de la consommation totale du Canada, et à quel prix! Il en coûtera combien bientôt pour se désaltérer avec de l'eau pure?

S'émouvoir sur le sort des tigres du Bengale et des bébés phoques, c'est bien. S'occuper de sa propre survie, c'est mieux.

Arcs-en-ciel et aurores boréales

Pour plusieurs, l'arc-en-ciel est le phénomène atmosphérique le plus spectaculaire. Il inspire aussi bien les écoliers que les poètes et plusieurs civilisations à travers les âges l'ont vénéré. Nous le considérons comme un plaisir pour l'oeil, un élément de magie, le chemin vers le bonheur.

Il s'agit en fait d'un phénomène optique produit par la réfraction et la réflexion de la lumière du soleil à travers les gouttes de pluie. Pour apercevoir un arc-en-ciel, on doit se tenir dos au soleil et regarder en direction d'une averse. Ainsi, la lumière du soleil qui passe à travers les gouttes de pluie, agissant comme des petits prismes, est réfractée et réfléctée dans l'oeil de l'observateur. La multitude de gouttes d'eau crée alors un grand arc coloré allant du violet à l'intérieur, au rouge à l'extérieur. Les arcs-en-ciel les plus spectaculaires sont en général observés lors du lever ou du coucher du soleil et lorsque les gouttes de pluie sont plus grosses. Il est impossible d'observer un arc-en-ciel lorsque le soleil se trouve à plus de 42° au-dessus de l'horizon, puisque alors trop peu de gouttes de pluie se trouvent dans la direction appropriée entre l'oeil de l'observateur et le sol.

Au nord du Canada, on observe également par ciel clair, la nuit, un autre phénomène optique naturel éblouissant: l'aurore boréale. En période de forte activité solaire, lorsque les taches solaires sont plus nombreuses, les aurores boréales sont plus fréquentes et plus brillantes. Elles se présentent sous la forme de draperies ondoyantes et miroitantes de lumière verte et rose ou encore sous forme d'arcs de lumière de faible intensité flottant bas dans le ciel, ou bien sous forme de rayons lumineux qui s'élancent et dansent en changeant continuellement de forme.

Les aurores boréales se produisent lorsque les particules chargées et transportées par le vent solaire entrent en contact avec

les molécules de gaz raréfié qui se trouvent dans les couches supérieures de l'atmosphère terrestre (magnétosphère). On peut en fait décrire ce phénomène de gigantesque générateur d'électricité, fabriquant de la lumière comme cela se produit dans les enseignes au néon.

Les couleurs des aurores boréales

Le vert est la couleur la plus fréquente, résultat de la collision des électrons et de l'oxygène très froid de l'air raréfié à très haute altitude. Le rose est produit lorsque des électrons entrent en contact avec de l'azote. En été, on observe des tons violets qui se produisent lorsque les électrons traversent les parties très chaudes du ciel nocturne qu'éclaire le soleil à très haute altitude. Tard la nuit, les rayons violets sont produits dans l'atmosphère qui, à plusieurs centaines de kilomètres de hauteur, est encore éclairée par le soleil.

Les aurores boréales produisent-elles des sons?

Les aurores boréales sont éloignées d'une distance d'au moins 65 km de la surface terrestre. Elles peuvent atteindre une altitude de 1 000 km mais elles se situent en général à environ 130 km. Par conséquent, quiconque prétend avoir entendu un faible sifflement, un bruissement ou un crépitement quelconque ne peut que se tromper. Même si elles produisaient des sons, ce qui est peu probable, les aurores boréales se trouvent beaucoup trop loin des observateurs pour être entendues.

Il est possible que les aurores amèneraient à la surface de la terre des charges électriques qui provoqueraient à l'extrémité des feuilles, etc., une multitude de petites décharges électriques que l'on pourrait entendre. L'observateur associerait alors ces petits sons aux changements de l'aurore boréale elle-même, alors que le bruit est produit tout près de lui.

Source: Almanach météorologique

RAPPEL

Le Syndicat des producteurs de bovins de la région de Québec rappelle à tous ses producteurs qu'en vertu de l'agence de vente des bovins laitiers, ils bénéficient dans la région d'un poste de commercialisation accrédité par la Fédération des producteurs de bovins du Québec, soit:

Encans d'Animaux de Québec Inc.



431, 4e AVENUE — CENTRE INDUSTRIEL
ST-ROMUALD, COMTÉ LÉVIS (QUÉBEC)
G6W 5M6

Téléphone: (418) 839-9475

HORAIRE

Encan régulier: (sur base vivant)

- Lundi — Mercredi
- Réception des animaux: de 8 h 00 à 18 h 00
- Ventes: à compter de 12 h 30

Encan électronique: (sur base carcasse)

- Lundi — Mardi — Mercredi — Jeudi
- Réception des animaux: de 8 h 00 à 12 h 00
- Ventes: à compter de 15 h 00

La micro-informatique perce timidement le secteur agricole

par Michèle Sarrazin

Il y a quelques années, dans la foulée du virage technologique, des observateurs prédisaient un potentiel important et une expansion rapide de l'utilisation de l'informatique à la ferme. Ces prévisions s'avèrent cependant en partie inexactes puisque le marché progresse lentement et l'utilisation de l'informatique ne se concrétise pas dans les secteurs que l'on avait prévus.

Environ 3 % des fermes au Québec utilisent la micro-informatique. Ce pourcentage s'apparente à ceux des autres provinces canadiennes. Mme Marie Boissonneault, directrice de la compagnie SIGA, de l'Ange-Gardien, principale entreprise privée productrice de logiciels agricoles, affirme que le Québec a une bonne longueur d'avance car « dans les autres provinces on en parle beaucoup, mais on passe moins aux actes. » Cet avis n'est toutefois pas partagé par tous les observateurs du milieu.

« Le marché, ajoute-t-elle, s'est développé en deux grandes étapes. Nous avons connu la période des fonceurs où les plus audacieux se sont munis de micro-ordinateurs. Maintenant, nous vivons la période « progressiste », caractérisée par une expansion continue, mais nettement plus tempérée. »

Il n'y a pas de portrait type de l'utilisateur de l'informatique à la ferme. L'informatisation ne dépend pas de la taille de l'entreprise, mais de la capacité de gestion de l'entrepreneur.

La lente progression du marché n'est pas attribuable au fait que les producteurs agricoles sont réfractaires au progrès technologique. Elle dépend plutôt d'un ensemble de facteurs inhérents à l'implantation de ce type de technologie.

Dans le secteur commercial, il y a très peu de logiciels adaptés aux besoins des

producteurs agricoles. Selon la compilation la plus récente de Logibase (mars 1987), la banque de données sur les logiciels québécois, il existe une douzaine de logiciels conçus pour l'agriculture sur un réservoir de 2 000 logiciels commercialisés. On ne considère pas ici les divers logiciels conçus pour la PME et utilisés dans le secteur para-agricole. Ce sont principalement des logiciels de comptabilité agricole, de régie de production laitière, de gestion des champs et un seul de régie de la production porcine. Ces logiciels très spécialisés ne permettent pas d'intégrer nécessairement d'autres fonctions. Il semblerait qu'il y a un « boom » à l'heure actuelle dans l'achat de logiciels de comptabilité.

Le support et la formation des agriculteurs sont des facteurs primordiaux pour diffuser cette technologie. « Il n'y a pas de place pour les produits tablettes dans le secteur agricole, explique M. Donald Després, de la compagnie Admini-gestion de Montmagny, le seul concepteur d'un logiciel de régie de troupeaux de porcs. Il faut concevoir des logiciels personnalisés qui comportent une hybridation entre la programmation et le domaine de l'entreprise que l'on veut gérer. »

« Lorsqu'on vend un logiciel, affirme Mme Boissonneault, il n'est pas question d'abandonner l'agriculteur avec les disquettes. La vente constitue plutôt le point de départ d'une relation avec le client. Les compagnies qui conçoivent des logiciels, si formidables soient-ils, sont vouées à la faillite si elles n'offrent pas de support. »

Selon M. Raymond Levallois, directeur du groupe Agri-Gestion Laval, le volume d'utilisation de la micro-informatique va augmenter dans la mesure où ces instruments seront valorisés comme outils de gestion. L'implantation de l'informatique serait essentiellement une question de for-

mation. D'ailleurs, les producteurs agricoles qui achètent des logiciels conçus par Agri-Gestion Laval sont tenus de suivre une session de formation de deux jours.

Ce point de vue est partagé par M. Louis Gauthier, chercheur au département de génie rural du collège Macdonald qui soutient que l'informatique, ce n'est pas juste des ordinateurs, des claviers, des imprimantes. « C'est une question de logiciel, de support et de formation des utilisateurs. Dans le domaine agricole, il faudra éviter l'approche par la « pensée magique » telle que vécue par le ministère de l'éducation du Québec où en équipant les écoles de micro-ordinateurs à grands frais, on va diffuser automatiquement cette technologie.

Au point de vue financier, il n'y a pas d'obstacles majeurs pour les usagers qui peuvent s'équiper convenablement pour quelques milliers de dollars. Il en va autrement, cependant, pour les compagnies qui doivent déboursier entre 75 000 et 100 000 dollars pour développer un logiciel.

Selon M. Jean-Claude Verville, du service informatique régional, du ministère de l'Agriculture du Québec, les systèmes de contrôle de données connaîtront un développement plus lent. Par contre, les systèmes où il y aura des applications de fonctions d'automatismes sont appelés à trouver des preneurs. La robotique risque de s'amplifier parce qu'elle n'exige pas de formation, car le producteur agricole a bien des chats à fouetter sur une ferme et il n'a pas le temps de s'empêtrer avec une technologie difficile d'accès.

À cet égard, parmi les projets les plus prometteurs, le contrôle électronique des serres, en cours d'étude au collège Macdonald, attire l'attention. On y développe des logiciels qui permettent de contrôler l'environnement dans la serre, l'humidité, la température, la luminosité, la salinité, le pH, la quantité de gaz pour chauffer, l'électricité etc. Un programme permet d'analyser cette information et contrôler divers aspects de la serre comme les ventilateurs, les rideaux qui s'ouvrent et se fer-

ment pour contrôler l'énergie, servir en quelque sorte de système d'alarme. Les systèmes commerciaux de contrôle de l'environnement des serres utilisent principalement des thermostats pour contrôler ces paramètres. Cette étude sur les serres ne sera pas terminée avant un an et demi.

À cette même institution, on a développé un logiciel de gestion qui permet d'enregistrer toutes les données qui concernent l'utilisation des champs, de la machinerie et de la production sur la ferme au cours d'une année. Le but de cette recherche est de développer une base de données qui permettrait d'intégrer toutes les informations sur la ferme et de rajouter rapidement des fonctions et de réduire la perte de temps à entrer la même information à plusieurs endroits.

Enfin, les agriculteurs au Québec sont plus ou moins bien épaulés dans l'achat de cette technologie. Par exemple, le ministère de l'Agriculture de l'Alberta dispose d'un service qui publie un bulletin mensuel de nouvelles à l'intention des agriculteurs sur les différents logiciels, sur les équipements, sur la façon de les utiliser. Un tel service est offert également depuis un an par le ministère de l'Agriculture en Ontario. Ce genre de service n'existe pas au Québec et il n'existe pas à l'heure actuelle d'enquête statistique sur l'utilisation de la micro-informatique chez les fermiers.

**L'ALCOOL
AU VOLANT**
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE

Regie de l'assurance automobile du Québec



La Société des Éleveurs de Moutons de Race pure du Québec

VENTE D'AUTOMNE

Jugement
Vente de sujets croisés, pur sang
Méchoui

Samedi le 12 septembre 1987

- 10 HEURES: • Vente de brebis croisées
- 11 HEURES: • Jugement des sujets pur sang par Luc Forcier
- 12 HEURES: • Ce jugement déterminera l'ordre de vente
- 13:30 HEURES: Méchoui offert par les Encans de la Ferme Inc., prix modique
- 13:30 HEURES: Vente des béliers et brebis pur sang.

Endroit: Les encans de la Ferme Inc., sortie 133, Route 20, St-Hyacinthe.

Pour plus d'information: Les Encans de la Ferme Inc. Ghislain Jobin Peter Conway
(514) 772-2451 secrétaire (514) 632-0956
CATALOGUES SUR DEMANDE (418) 878-2315

Dû aux restrictions budgétaires.
Seront vendues: 25 femelles Suffolk et 25 femelles Finnois, provenant du troupeau renommé de l'Université de Laval.

FERME À VENDRE

Superficie: 109,5 hectares environ dont 40,5 en culture drainée et une grange.

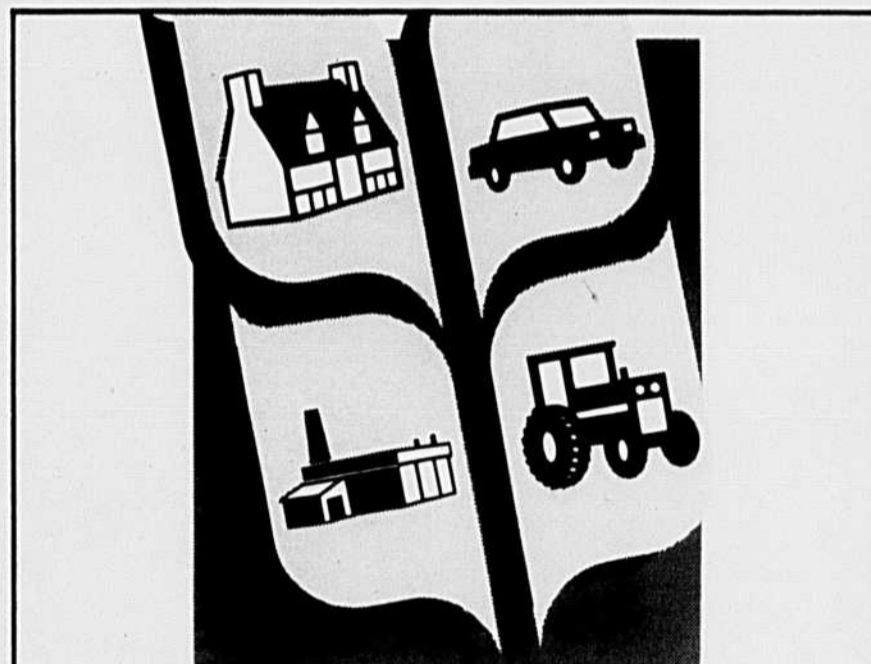
Lots: 482 à 512 du cadastre officiel de la paroisse de St-Jude.

Les offres d'achat devront être reçues au Centre de prêts commerciaux Richelieu/Yamaska avant 16 heures, le 21 septembre 1987, et avoir été complétées sur les formules disponibles à la Banque Nationale du Canada, située au 1690, rue Girouard ouest, St-Hyacinthe.

Pour information, communiquez avec Mme Lise Martel, au numéro de téléphone (514) 394-8051 de la Banque Nationale du Canada ou Mme Julie Laroché, au numéro de téléphone (514) 773-6050 de l'Office du crédit agricole.

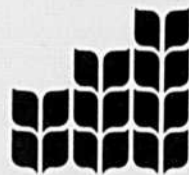
Le demandeur des soumissions ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions présentées.

Des titres clairs pourront être obtenus après le 16 décembre 1987.



BIEN S'ASSURER

C'est du gros bon sens!



PROMUTUEL

À ce logo vous reconnaitrez une entreprise digne de confiance: une des Sociétés mutuelles d'assurance générale membres du Groupe Promutuel, l'un des principaux assureurs au Québec. Assurance résidentielle, automobile, agricole et commerciale adaptée à vos besoins; service professionnel et personnalisé; fonds de garantie de plus de 4 \$ millions; apport économique et social dans votre région, voilà les caractéristiques qui font de votre décision de vous assurer auprès d'une Société mutuelle un excellent choix!

UN VOISIN RASSURANT

Petites NOUVELLES

Forte hausse du surplus commercial canadien

En avril, le Canada a exporté pour 10 milliards de dollars de marchandises alors que nos importations se chiffraient à 8,4 milliards de dollars. Notre pays comparabilisait donc un surplus de 1,4 milliard de dollars, le plus élevé des douze derniers mois, selon Statistique Canada. C'est le marché de l'automobile et de pièces qui est le principal responsable de cette hausse du surplus. On a par ailleurs enregistré une hausse des exportations de camions, de pétrole brut, de pâte de bois et de blé.

Dans le cadre des négociations d'un traité de libre-échange, les données du commerce Canada-États-Unis prennent de l'importance. Durant le mois d'avril, nos exportations vers les États-Unis ont diminué pour se situer à 7,5 milliards de dollars mais nos importations ont connu une baisse encore plus considérable passant de 6,454 à 5,8 milliards de dollars. Notre surplus dans le commerce des marchandises avec les États-Unis se situait donc en avril à 1,8 milliard de dollars et à 6,1 milliards de dollars depuis le début de l'année 1987.

Bien que très important, notre surplus dans le commerce des marchandises ne donne qu'un côté de la médaille. En effet, le Canada est toujours déficitaire dans le commerce des services. Par exemple en 1986, le surplus canadien dans le commerce des marchandises (10,1 milliard de dollars) a été plus qu'effacé par un déficit de 18,9 milliards de dollars dans le commerce des services.

Les administrateurs à Laval

Le doyen de la Faculté d'agriculture de l'Université Laval, M. Marc J. Trudel, est heureux que les vice-doyens messieurs Maurice Carel (enseignement), Denis Désilets (recherche) et Gaston-J. St-Laurent (extension) aient accepté un nouveau mandat pour une durée de deux ans. Le Conseil de l'Université a procédé à leur nomination officielle le 9 juin dernier. Au cours des dernières années, l'équipe a su mener adéquatement bon nombre de dossiers d'importance majeure pour la Faculté. Nul doute qu'elle poursuivra sa tâche avec le même dévouement et le même enthousiasme, pour le bénéfice de tous les membres de la Faculté et de la collectivité, de signaler M. Trudel.

De l'aide à Acton Vale et à 13 municipalités environnantes

Grâce au programme de développement des collectivités, un comité d'aide recevra 200 000 \$ pour analyser les possibilités de développement de l'économie locale. Ce programme s'adresse aux municipalités durement frappées par des licenciements collectifs, des fermetures d'usine, le chômage chronique ou un ralentissement économique. Les communautés d'Acton Vale, Béthanie, Roxton, Roxton-Falls, St-André-d'Acton, Ste-Christine, Ste-Hélène, St-Ephrem, St-Liboire, St-Nazaire-d'Acton, St-Théodore, St-Valérien-de-Milton et Upton ont été choisies pour recevoir de l'aide dans le cadre du programme.

La députée de Saint-Hyacinthe-Bagot, Andrée Champagne, a déclaré qu'en dépit

d'un chômage élevé, ces communautés ont un potentiel réel de reprise économique.

Il pèse ses vaches tous les jours

Un exploitant britannique pèse ses vaches laitières tous les jours pour en apprendre sur l'état sanitaire de son troupeau mais également sur le coût de son élevage. Le producteur maintient que l'on peut utiliser les aliments plus judicieusement si l'on pèse les vaches tous les jours.

Cela permet de réduire la ration des vaches qui prennent trop de poids. L'éleveur du Buckinghamshire, au nord-ouest de Londres, a remporté le premier prix dans un concours national d'exploitation des herbages. (London Press Service, Farming News).

CHIPS

Pénurie de pommes de terre

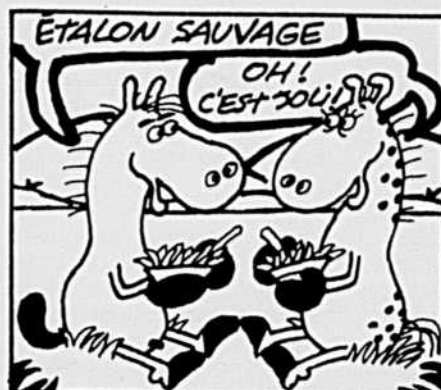
Au Québec, en Ontario et dans les Maritimes, les usines qui transforment des chips ont de telles difficultés à trouver des pom-

mes de terre qu'elles ont dû fermer temporairement leurs portes et mettre à pied 2 000 ouvriers.

Les pluies abondantes de l'été et de l'automne 1986 ont diminué la qualité de la récolte partout dans l'est du Canada si bien que les pommes de terre en entrepôt ne sont plus utilisables pour la transformation en chips. S'ajoute à cela une mauvaise récolte en Floride et dans les Carolines, là où on s'approvisionne normalement en attendant la récolte locale qui débute vers le début juillet.

LES SABOTS DE LA GLOIRE

TEXTES GUYLAINE
ET
DESSINS DESROCHERS

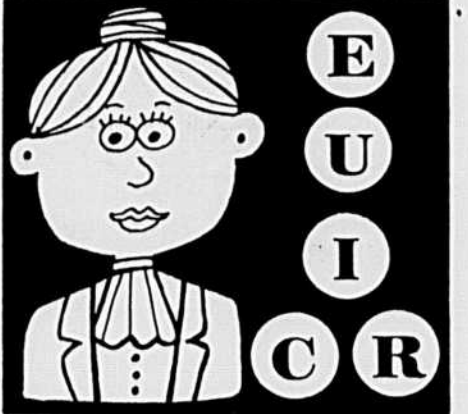


J*E*U*X*

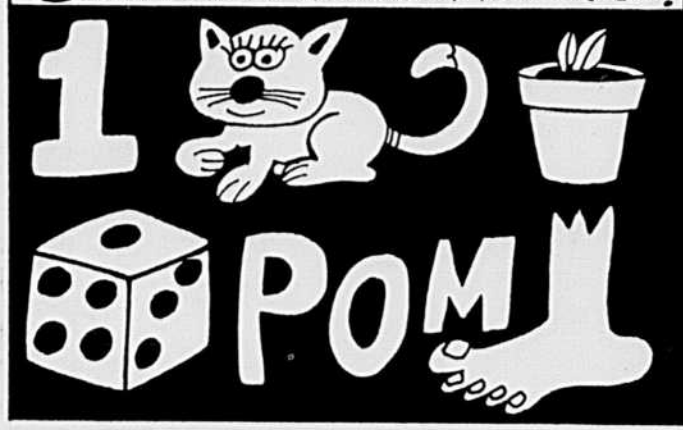
1 AIDE NOTRE AMI FIDO À TROUVER LE CHEMIN DE SA NICHE.



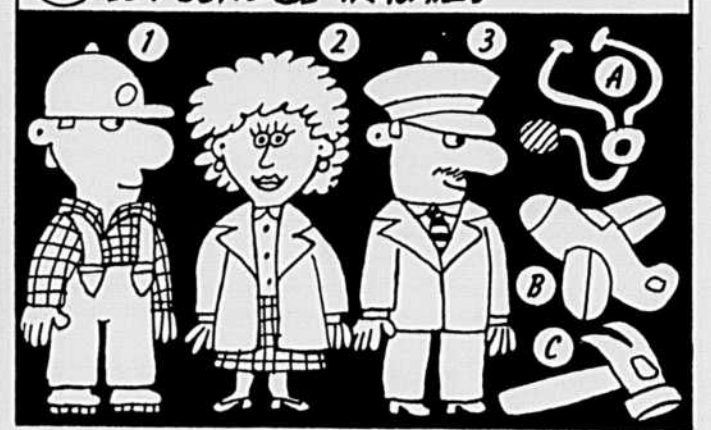
2 REMETS DANS L'ORDRE LES LETTRES. GRANDE SAUVANTE PRÉNOMMÉE MARIE.



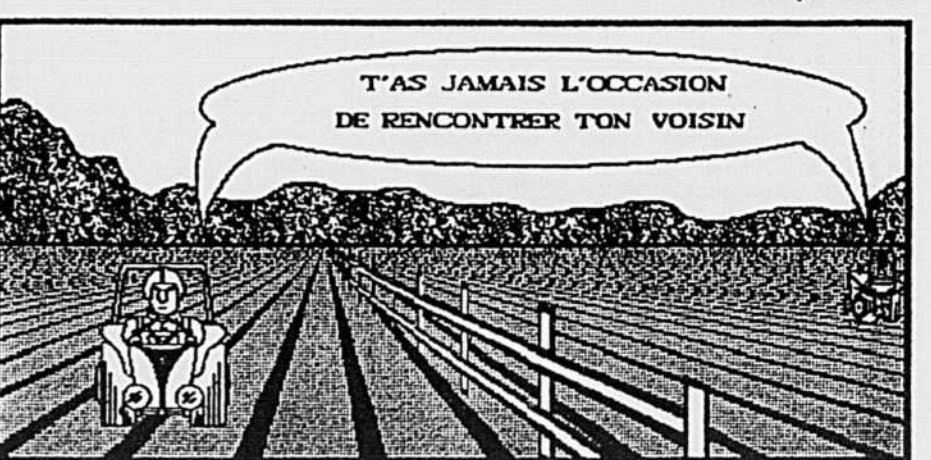
3 RÉBUS: VOICI UNE SUITE DE DESSINS QUI FORMENT QUATRE MOTS. LESQUELS?



4 ASSOCIE CHAQUE PROFESSIONNEL À SON OUTIL DE TRAVAIL.



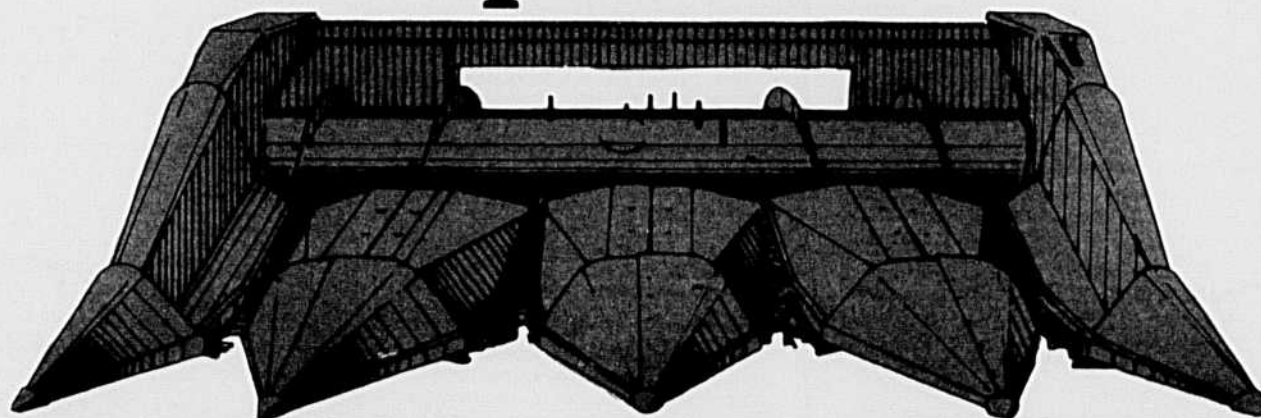
réponses 2-CURIE 3-UN CHAPEAU DE POMPIER 4-1.C 2.A 3.B



Vous irez plus vite avec

BATTEUSE 4425

Nous en avons la preuve



BATTEUSE 4425

Confort et efficacité

- 1 Toutes les informations sur le remplissage de la trémie, la vitesse de l'arbre de transmission, la vitesse au sol et le régime du moteur vous sont fournies d'un coup d'oeil sur ce poteau cornier.
- 2 La console latérale vous renseigne sur le moteur et les fonctions hydrauliques, et sur le régime du batteur.
- 3 Cette commande de vitesse variable vous donne un choix infini de vitesses au sol, à l'intérieur de quatre gammes.
- 4 Le levier de la transmission Quick Shift permet de changer de gamme ou de direction avec facilité.
- 5 La 4425 a une direction hydrostatique et sa conduite est exemplaire.
- 6 Le siège peut être réglé en fonction de la taille et du poids de l'opérateur.
- 7 Ce levier permet de faire pivoter hydrauliquement la vis. Avec la 4425, le déchargement se fait facilement, en marche.
- 8 Ces leviers (à partir d'en avant) commandent la vis de déchargement, le séparateur, et l'élément de récolte/convoyeur d'alimentation. Pour utiliser l'inverseur de convoyeur d'alimentation, il suffit d'appuyer sur le levier inférieur (pour arrêter l'élément de récolte et la transmission du convoyeur), puis de pousser le levier d'une autre coche vers le bas. Le débouillage s'effectue en utilisant la puissance motrice.



Les
concessionnaires
John Deere
des gars
qui ont du
flair

**ANDRÉ GIROUARD
& FILS INC.**
650, boul. Industries Est
Victoriaville (Québec)
G6P 6R9
Tél. (819) 758-0643

**CENTRE AGRICOLE
J.L.D. INC.**
15453, rue St-Augustin
St-Augustin (Québec)
J0N 1J0
Tél. (514) 430-1342

**ÉQUIPEMENTS
AGANIER LTÉE**
1325, boul.
St-Jean-Baptiste
Ste-Martine (Québec)
J0S 1V0
Tél. (514) 427-2118

**LES ÉQUIPEMENTS
BRUNEAU INC.**
180, rue des Industries
Lavaltrie (Québec)
J0K 1H0
Tél. (514) 586-3086

**ÉQUIPEMENT
FRANCOEUR INC.**
311, côte St-Louis
Proulxville (Québec)
G0X 2B0
Tél. (418) 365-7113

**LES ÉQUIPEMENTS
LAGUÉ LTÉE**
1330, rue Principale
Farnham (Québec)
J2N 1N3
Tél. (514) 293-5345

**LES ÉQUIPEMENTS
LAGUÉ LTÉE**
520, 3e rang
Ste-Rosalie (Québec)
J0H 1X0
Tél. (514) 799-5533

**GARAGE
ROCH FORTIN INC.**
Napierville (Québec)
J0J 1L0
Tél. (514) 245-3624

LAGUÉ ET FORTIER
Rte 133, Pike-River
(Québec) J0J 1P0
Tél. (514) 248-7597

ST-ONGE & PILON INC.
1700, chemin
Ste-Catherine
St-Polycarpe (Québec)
J0P 1X0
Tél. (514) 269-2353



1837-1987
150
JOHN DEERE

PUBLI-REPORTAGE

TOUS DROITS RÉSERVÉS (1987)
ÉDITEUR: - Faculté de foresterie et de
géodésie

Gérer
sa

FORÊT

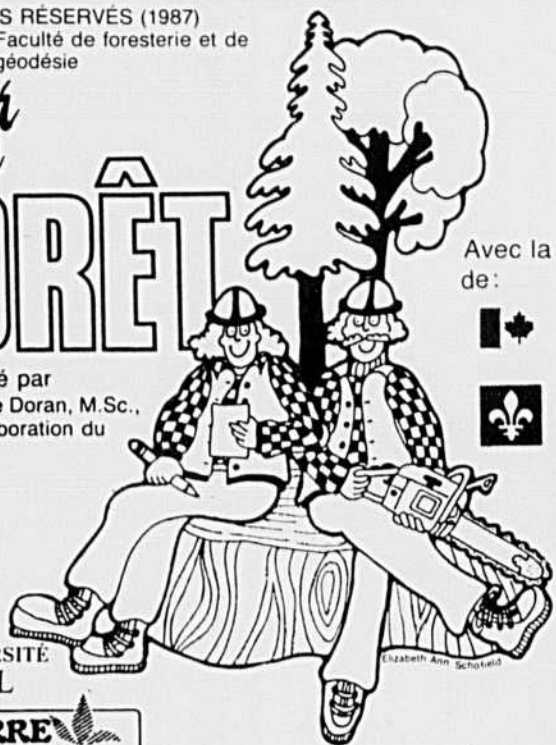
Texte rédigé par
Marie-Andrée Doran, M.Sc.,
avec la collaboration du
comité de
rédaction

UNIVERSITÉ
LAVAL

LA TERRE
de chez nous



Faculté de Foresterie
et de Géodésie



Avec la collaboration
de :



Gouvernement
du Canada
Service
canadien des
forêts



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie
et des Ressources

LA FÉDÉRATION DES
PRODUCTEURS DE BOIS
DU QUÉBEC

CONSOLIDATED-BATHURST INC.

LES PRODUITS
FORESTIERS DOMTAR

KRUGER INC.

PAPETERIE REED LIMITEE

REXFOR

ORDRE DES
INGÉNIEURS FORESTIERS
DU QUÉBEC

ASSOCIATION
FORESTIÈRE
QUÉBÉCOISE

Objectifs

Le cours désire répondre aux objectifs suivants:

(A) Offrir aux propriétaires, actuels et futurs, un outil de gestion stimulant la mise en valeur de leur boisé.

Sans aménagement, les forêts sont loin de fournir le maximum de produits commercialisables. À cet égard, une intervention humaine bien adaptée est plus que souhaitable. C'est un bon moyen d'améliorer l'état de sa forêt, d'augmenter par le fait même sa valeur, tout en s'assurant d'un revenu d'appoint.

Présentement, force nous est d'admettre que, dans l'ensemble, l'aménagement forestier en milieu privé est insuffisant. Pourtant il s'agit dans bien des cas des terres les plus productives. Beaucoup de gens seraient prêts à mieux aménager leur forêt, mais comment faire? Voilà la question!

Vos actions doivent être bien coordonnées. Cela est possible si, d'une part vous connaissez mieux votre forêt et, d'autre part, si vous vous dotez d'un bon outil de planification. Nous vous appuierons en ce sens.

(B) Développer le sens de «l'entrepreneurship» chez les propriétaires actuels et futurs

Posséder une forêt c'est bien, la faire fructifier c'est mieux! Il suffit d'un peu de motivation au départ et ensuite, on est encouragé par l'amélioration progressive de sa forêt. Nous pouvons devenir plus entrepreneurs dans le monde forestier en connaissant mieux le secteur, en se fixant des buts réalistes et en prenant les moyens pour les atteindre.

(C) Informer et sensibiliser le public au secteur forestier privé.

Connaissez-vous bien la forêt privée? Sauriez-vous répondre aux questions suivantes? Quelle est sa superficie? Le nombre de propriétaires? Ses produits? Son potentiel? Son mode de fonctionnement? La machinerie utilisée? Les gens qui y travaillent? etc.?

Le cours vous apportera des informations supplémentaires à ce sujet.

Thème 1 (version 2): Je connais ma forêt

INTRODUCTION

Ce cours est proposé de façon particulière aux propriétaires de lots boisés du Québec. Il s'adresse également à toute la population québécoise qui s'intéresse au secteur forestier et qui possède ou non un lot boisé.

LA FORÊT, CETTE INCONNUE

Beaucoup de gens ont une opinion plus ou moins précise de ce qu'est la forêt. Ils connaissent peu le potentiel, la richesse et les techniques pour mettre en valeur les boisés. Voici quelques réflexions qu'il est fréquent d'entendre et les réponses que nous pouvons y apporter.

• Le bois pousse tout seul! Pourquoi y investir du temps et de l'argent?

Aucun doute là-dessus, la forêt peut croître sans aide. Il faut alors se poser la question «pousse-t-elle de façon satisfaisante en fonction des objectifs que l'on s'est fixés»? Très souvent la forêt, laissée à elle-même, remplit bien imparfaitement son rôle économique. Il faut intervenir pour aider la forêt à offrir un plus grand nombre de produits de meilleure qualité.

• Mon lot est une réserve naturelle et un endroit de repos pour moi.

Le contact avec la nature favorise des moments très agréables. Une forêt en santé et bien équilibrée; quoi de plus beau! Est-ce le cas de votre forêt? Sera-t-elle encore attrayante dans 5, 10 ou 20 ans? N'oublions pas que la forêt est en continuelle transformation. Des opérations sylvicoles la rendraient peut-être encore plus belle et augmenteraient en même temps sa valeur.

• Ma terre je l'ai achetée pour chasser. Le bois m'intéresse plus ou moins.

Une telle attitude peut réserver de mauvaises surprises à la fois au chasseur, au gibier et à sa forêt. Le gibier a des exigences très spécifiques quant à l'état de la forêt. C'est son habitat essentiel et s'il ne lui convient pas, il quittera les lieux. Nous pouvons, par des coupes adéquates, améliorer cet habitat, permettre du fait même une augmentation de la population faunique, et récolter du bois.

• Je ne sais pas toujours ce qu'il est mieux de faire avec ma forêt.

Vous pourrez alors vous aussi profiter de ce cours. Bon nombre de propriétaires possèdent ou aimeraient posséder un lot sans vraiment savoir ce qu'ils peuvent faire. Prendre connaissance de sa propriété, connaître les marchés forestiers et les intervenants dans le milieu sont autant d'éléments qui permettent de construire un plan d'utilisation de votre boisé.

• Est-ce vraiment rentable d'aménager ma forêt?

Pour rentabiliser votre entreprise forestière, il faut avoir un minimum de planification. Si vous planifiez bien vos actions celles-ci seront rentables au point de vue du temps et aussi de l'argent. En foresterie, la planification se fait à moyen et à long terme et même si la rentabilité à court terme n'est pas toujours évidente, la valeur des lots bien aménagés augmente avec le temps.

Pourquoi suivre ce cours?

Le but de ce cours est de répondre à une question qui revient souvent: «Pourquoi aménager et comment réaliser et gérer cet aménagement?» De fil en aiguille nous tenterons d'expliquer les étapes permettant de mieux connaître et comprendre la forêt de manière à la «GÉRER» efficacement.

Ce cours n'a pas l'intention de produire des spécialistes de la foresterie. Il se veut bien plus un outil qui permettra d'approfondir vos connaissances et fera de vous des gens avertis dans le domaine.

Qu'est-ce que la gestion forestière?

Si vous possédez un terrain boisé, vous avez certainement remarqué que votre forêt était en continuelle transformation. La hauteur et le diamètre de vos arbres ne cessent d'augmenter alors que la forêt est en croissance. Vous avez aussi remarqué que la densité de vos arbres varie d'un secteur à l'autre. Il en est de même des différentes essences forestières qui couvrent votre terrain boisé.

Suite à ces variations naturelles, certains arbres sont prêts à être récoltés plus rapidement. D'autres plus jeunes sont trop rapprochés les uns des autres et nécessitent des travaux sylvicoles. Finalement, il peut même exister des secteurs où la régénération est insuffisante, voire absente, ce qui nécessite une intervention de votre part. Deux choix s'offrent à vous: ou bien vous n'intervenez pas et vous laissez la nature suivre son cours; vous risquez alors d'obtenir des produits qui ne répondent que partiellement aux besoins du marché. Par contre si vous décidez de voir à votre forêt, vous devez apprendre à mieux la connaître. Par la suite, vous serez plus en mesure de planifier, d'organiser, d'effectuer les travaux d'amélioration requis et enfin de réaliser la récolte de ses produits.

Survol général

Pour atteindre ces objectifs, nous vous présenterons pendant près de quatre mois, dix-huit sujets, à raison d'un par semaine dans le journal **La Terre de chez nous** du jeudi. Associées à ces écrits, 13 émissions télévisées seront diffusées par **Radio-Québec** et le **Réseau Canal**.

Comme vous le remarquerez, c'est un cours général sur la foresterie. En vous inscrivant au cours «**Gérer sa forêt**» vous bénéficierez de multiples avantages. En premier lieu vous pourrez participer à deux (2) journées d'étude sur les sujets traités dans les documents écrits et dans l'édition télévisée. L'Université Laval vous décernera une attestation d'étude. Vous recevrez un envoi spécial de documents pédagogiques d'appoint ainsi qu'un guide pour faciliter la rédaction de votre «dossier de gestion forestière». Enfin, vous pourrez vous qualifier, en soumettant votre dossier de gestion forestière pour l'un des **prix d'excellence** en foresterie.

La démarche du cours

Pour intervenir en forêt privée, il faut des connaissances de base touchant la pratique forestière. La **Faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval** s'est donnée comme objectif de vous présenter les connaissances de base. Pour cela, nous avons divisé le contenu du cours en trois grands thèmes: «**JE CONNAIS MA FORÊT**», «**J'AMÉNAGE ET JE PRODUIS**», «**JE GÈRE MA PRODUCTION**».

Thème 1: JE CONNAIS MA FORÊT

Ce thème présente les étapes de connaissance de la propriété forestière et de la détermination de son potentiel de production.

Introduction

La forêt privée au Québec

Les choix du propriétaire

Je possède ou j'acquiers un lot boisé

Le milieu de croissance de ma forêt

J'évalue mes sites

Je mesure ma forêt

JOURNÉE D'ÉTUDE THÉMATIQUE

La journée d'étude thématique faisant suite au thème 1 se tiendra au mois d'octobre.

Thème 2: J'AMÉNAGE ET JE PRODUIS

Les étapes suivantes sont orientées vers l'aménagement forestier et la production de matière ligneuse ou des autres produits de la forêt. Dans le but de rentabiliser les efforts d'aménagement on s'arrête d'abord à l'analyse de l'offre et de la demande. Par la suite, on cultive la forêt et on la récolte en préparant déjà la forêt qui succédera.

La demande pour mes produits ligneux

La demande pour mes autres produits

J'offre mes produits

Je cultive ma forêt

Je régénère ma forêt

J'organise ma récolte

Mieux vaut prévenir que guérir

Thème 3: JE GÈRE MA PRODUCTION

Les quatre dernières étapes du cours visent à vous apporter des notions facilitant l'administration de votre entreprise forestière. Un bref survol des sources d'aide possibles, des principes de comptabilité forestière et des lois et règlements en vigueur vous permettront de compléter votre dossier de gestion forestière et de mieux gérer votre forêt.

L'aide à la production

Je comptabilise mes coûts et mes revenus

La législation

Mon dossier de gestion forestière

JOURNÉE D'ÉTUDE THÉMATIQUE

La seconde journée d'étude thématique aura lieu un samedi au cours du mois de décembre.

Renseignements généraux

FORMULE PÉDAGOGIQUE: UN COURS-CONCOURS

«Gérer sa forêt» est un «cours-concours» où les participants officiellement inscrits à ce cours doivent, à partir des documents pédagogiques utilisés dans la diffusion du cours (édition écrite dans *La Terre de chez nous*, série télévisée à Radio-Québec et au réseau Canal, information dispensée au cours des journées d'étude et documentation d'appoint réservée aux inscrits), élaborer leur dossier de gestion forestière. Les participants devront remettre leur dossier de gestion forestière au plus tard le 12 février 1988. À la suite des décisions du jury de sélection, l'on décernera des prix d'excellence accordés aux meilleurs présentations.

Ne peuvent être éligibles aux bourses d'excellence: le comité d'élaboration, le personnel de la Faculté de Foresterie et de Géodésie ainsi que leur famille. Toute inscription au cours doit se faire sur une base individuelle, ce qui exclut les groupes, associations ou autres regroupements d'individus.

Il est important de noter que vous devez être inscrit au cours pour soumettre un dossier de gestion forestière. Le format et les détails du dossier de gestion forestière seront communiqués aux participants inscrits.

Le cours est composé de trois (3) parties formant un tout indissociable:

LES DOCUMENTS ÉCRITS: DANS LA TERRE DE CHEZ NOUS

Deux (2) pages écrites dans l'édition de *La Terre de chez nous* durant dix-huit (18) semaines, du 27 août au 24 décembre 1987. La parution dans *La Terre de chez nous* précèdera l'émission télévisée correspondant au sujet traité, afin de permettre aux participants des différentes régions de recevoir à temps, le document écrit avant le visionnement de l'émission télévisée correspondante.

LES ÉMISSIONS DE TÉLÉVISION

La présentation télévisée est complémentaire des documents écrits édités dans *La Terre de chez nous*. Treize (13) émissions de trente (30) minutes seront présentées par Radio-Québec, ses cablodistributeurs régionaux et le canal éducatif, à compter du 13 septembre jusqu'au 6 décembre.

LES JOURNÉES D'ÉTUDE THÉMATIQUES

Deux (2) journées d'étude thématiques, tenues durant le cours à Québec et, si le nombre le justifie, dans les principales régions représentées par l'inscription, permettront aux individus inscrits, de vérifier, compléter et intégrer les connaissances acquises et d'échanger avec les différents intervenants invités. La première journée d'étude reprendra le thème 1 du cours. «JE CONNAIS MA FORÊT» et traitera plus en détail ses éléments. La deuxième journée d'étude portera sur les thèmes 2 et 3 du cours «J'AMÉNAGE ET JE PRODUIS» et «JE GÈRE MA PRODUCTION». En plus de faire la synthèse des deux (2) thèmes, nous regarderons en détail la comptabilité forestière et le dossier de gestion forestière.

PARUTION DANS LE JOURNAL, DIFFUSION À LA TÉLÉVISION

Afin de faciliter le cheminement des participants, nous vous invitons à conserver l'horaire de parution et de diffusion qui est produit en bas de page.

INSCRIPTION

Les frais d'inscription pour le cours «GÉRER SA FORÊT» sont de 50 \$ et comprennent:

- la participation aux 2 journées d'étude tenues le samedi dans le courant du mois d'octobre et au mois de décembre à l'Université Laval et dans diverses régions si le nombre d'inscriptions le justifie.
- la possibilité de participer au concours et de gagner l'un des prix d'excellence décernés aux meilleurs «Dossiers de gestion forestière» remis par les participants inscrits.
- une attestation d'étude de l'Université Laval.
- l'envoi d'un document pédagogique d'appoint et d'un guide pour faciliter la réalisation du «dossier de gestion forestière».
- une pochette d'accompagnement contenant divers documents traitant de la forêt québécoise et qui peuvent servir à la réalisation du dossier de gestion forestière. Cette pochette est une gracieuseté du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

LES ACTIVITÉS OU AVANTAGES MENTIONNÉS CI-HAUT SONT RÉSERVÉS AUX PARTICIPANTS OFFICIELLEMENT INSCRITS AU COURS. Les participants ne possédant pas de lots boisés auront la possibilité d'utiliser les données fournies par la Faculté de Foresterie et de Géodésie et provenant de lots boisés réels pour la réalisation de leur dossier de gestion forestière.

Pour les participants inscrits qui désireraient obtenir les 2 cassettes vidéo comprenant l'ensemble des émissions télévisées du cours, les frais d'achat de cassette vidéo sont de 50 \$ et doivent être ajoutés aux frais d'inscription du cours.

Les personnes intéressées doivent retourner le formulaire demande d'inscription ci-joint dûment rempli et accompagné d'un chèque ou mandat-poste au montant approprié fait à l'ordre de l'Université Laval. L'inscription au cours doit se faire avant le 27 août 1987, date du début du cours. Nous accepterons cependant les inscriptions tardives jusqu'au 17 septembre 1987.

ATTESTATION D'ÉTUDES

L'Extension de l'enseignement de l'Université Laval émettra une attestation d'études à chaque personne inscrite qui aura satisfait aux conditions d'évaluation.

ANNULATION

Dans le cas où une personne désirerait annuler son inscription après la date limite d'inscription, 25 % des frais d'inscription seront retenus.

Après le 17 septembre, aucun remboursement ne sera fait.

Maintenant trouvez-vous une bonne bûche et posez-y votre tronçonneuse (scie-à chaîne). Prenez un crayon, du papier et préparez-vous à acquérir une bonne quantité d'information sur la forêt. Pour partir en douceur, il n'y a rien de mieux que de jeter un coup d'oeil sur la situation de la forêt privée dans le contexte forestier québécois. C'est ce que nous verrons dans l'édition du 3 septembre de *La Terre de chez nous* et à Radio-Québec et au réseau Canal, la semaine du 13 septembre.

Horaire de parution dans *La Terre de chez nous* et de diffusion à Radio-Québec et au réseau canal

		LA TERRE DE CHEZ NOUS		RADIO-QUÉBEC		RÉSEAU CANAL		
<p>Radio-Québec Diffusion le dimanche de 13h à 13h30 du 13 septembre au 6 décembre.</p> <p>Réseau Canal Le réseau Canal diffuse chaque semaine les mêmes émissions du cours que Radio-Québec. La grille horaire du réseau Canal sera présentée dans la parution du 3 septembre.</p>	AOÛT	27	Introduction		cette partie ne comporte pas de document		cette partie ne comporte pas de document	
		SEPTEMBRE	3	La forêt privée au Québec				
			10	Les choix du propriétaire	13	Le contexte de la forêt privée		Le contexte de la forêt privée
	17		Je possède ou j'acquiers un lot boisé	20	Les choix du propriétaire		Les choix du propriétaire	
	OCTOBRE	24	Le milieu de croissance de ma forêt	27	Je possède ou j'acquiers un lot boisé		Je possède ou j'acquiers un lot boisé	
		1	J'évalue mes sites	4	La qualité des sites		La qualité des sites	
		8	Je mesure ma forêt	11	Je mesure ma forêt		Je mesure ma forêt	
	NOVEMBRE	15	La demande pour mes produits ligneux	18	La demande pour mes produits ligneux		La demande pour mes produits ligneux	
		22	La demande pour mes autres produits	25	La demande pour mes autres produits		La demande pour mes autres produits	
		29	J'offre mes produits					
		La journée d'étude thématique faisant suite au thème 1 se tiendra au mois d'octobre						
	DÉCEMBRE	5	Je cultive ma forêt	1	Le travail en forêt		Le travail en forêt	
12		Je régénère ma forêt	8	Je cultive ma forêt		Je cultive ma forêt		
19		J'organise ma récolte	15	Je régénère ma forêt		Je régénère ma forêt		
26		Mieux vaut prévenir que guérir	22	Mieux vaut prévenir que guérir		Mieux vaut prévenir que guérir		
29			29	L'aide à la production		L'aide à la production		
DÉCEMBRE	3	L'aide à la production						
	10	Je comptabilise mes coûts et mes revenus						
	17	La législation						
	24	Mon dossier de gestion forestière	6	Le dossier de gestion forestière		Le dossier de gestion forestière		
La seconde journée d'étude thématique aura lieu un samedi au cours du mois de décembre								

INFORMATIONS ET COMMENTAIRES

Il nous fera plaisir de vous fournir tous les renseignements supplémentaires que vous aimeriez recevoir sur les aspects administratifs en communiquant avec:

Cours «Gérer sa forêt»
Extension de l'enseignement
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant (2379)
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4 Tél. (418) 656-3052 ou 656-7698

ou sur les aspects pédagogiques en communiquant avec:

Cours «Gérer sa forêt»
Faculté de Foresterie et de Géodésie de l'Université Laval
Pavillon de Foresterie
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4
Tél. (418) 656-3052 ou 656-7698



Dans ces textes, le masculin est employé et comprend aussi le genre féminin sans discrimination.

UNIVERSITÉ
LAVAL

Extension de l'enseignement

DEMANDE D'INSCRIPTION

S.V.P. écrire en caractères d'imprimerie

NOM		PRÉNOM	
NUMERO	RUE	DATE DE NAISSANCE	jour mois année No ASS. SOCIALE
VILLE		OCCUPATION	
PROVINCE		STATUT DE PRODUCTEUR FORESTIER	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
CODE POSTAL	TELEPHONE	POSSEDEZ-VOUS UN LOT BOISE	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON SUPERFICIE
FOR-A0271 GÉRER SA FORÊT		FRAIS: \$50	NE RIEN INSCRIRE ICI
ABONNEMENT À LA TERRE DE CHEZ NOUS (6 MOIS) LIVRAISON INCLUSE		FRAIS: \$10	
JE DESIRE OBTENIR LES ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES SUR CASSETTE <input type="checkbox"/> VHS <input type="checkbox"/> BETA		FRAIS: \$50	
		TOTAL:	
— ADRESSE DE CORRESPONDANCE — <input type="checkbox"/> DOMICILE <input type="checkbox"/> BUREAU		RETOURNER À:	
Je déclare avoir pris connaissance du texte d'information (voir verso) concernant l'application, à l'Université Laval, de la Loi relative à la protection des renseignements personnels (L.R. 65) et j'adhère, par la présente, aux dispositions qu'il contient.		EXTENSION DE L'ENSEIGNEMENT PAVILLON JEAN-CHARLES-BONENFANT (2379) UNIVERSITÉ LAVAL QUÉBEC G1K 7P4 TEL.: (418) 656-3202	
DATE	SIGNATURE	<input type="checkbox"/> CHÈQUE CP-JOINT FAIT À L'ORDRE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.	

La pêche à la crevette à l'heure du choix: survivre ou progresser?

par Michel Bélair

Comme tout le monde, vous avez sans doute entendu dire que la fameuse « crevette de Matane » (Pandalis borealis ou crevette nordique) était pêchée à Sept-Îles: détrompez-vous! La crevette de Matane a des origines beaucoup plus diversifiées puisque c'est d'abord une marque de commerce enregistrée et que les équipages des crevettiers qui la pêchent sillonnent plutôt le golfe du Saint-Laurent dans son entier en poussant des pointes à Tadoussac et même jusqu'aux côtes du Maine.

Toutes sortes de rumeur ont couru récemment sur cette célèbre crevette: on a parlé d'épuisement des réserves et en même temps d'un contrat fabuleux avec McDonald's. D'autres ont fait état de la pollution des eaux du Golfe ou de la concurrence déloyale des Norvégiens dans le secteur. Certains intervenants dans le dossier ne mâchent pas leurs mots: ils parlent carrément d'anarchie en plaçant le problème à un niveau politique.

La guerre des crevettes

« Il est facile de comprendre que la ressource est limitée », précise Marcel Chassé le porte-parole des Fruits de Mer de l'est du Québec.

« Pour que la biomasse puisse se renouveler, nous sommes liés à des quotas de production et à des réglementations complexes fixés par les deux paliers de gouvernement: le Golfe est découpé en zones patrouillées par tel ou tel type de bateaux et chaque année, tour à tour, certaines de ces zones sont fermées. Ce qui rend la concurrence encore plus féroce. »

Il faut saisir tout de suite qu'avec une capacité de production annuelle de 15 millions de livres, un chiffre d'affaires de 15 à 20 millions de dollars et près de 150 employés, Les Fruits de Mer de l'est du Québec représentent, depuis leur affiliation à Clearwater d'Halifax en novembre 1986, la plus importante compagnie de transformation de crevettes nordiques au Québec et même en Amérique du Nord.

Les Fruits de Mer de l'est du Québec, c'est aussi l'usine de traitement ultra-moderne de Matane d'où l'on expédie des crevettes congelées sur les grands marchés de Montréal, des États-Unis et de l'Europe. Mais c'est également une entreprise qui a dû freiner ses plans d'expansion à cause d'une problématique bien particulière au golfe du Saint-Laurent dès qu'arrive la saison de la pêche.

Voici comment les choses se passent: dans un premier temps, ce sont d'abord les experts de Pêche et Océan Canada qui déterminent la récolte annuelle totale de crevettes. Ils établissent « l'état de la ressource » et d'une année à l'autre, la récolte varie selon les secteurs d'exploitation, les « zones » dont parlait Marcel Chassé.

... Et dès que le chiffre magique est connu, c'est la course entre les usines de traitement pour s'approprier la plus large part possible du gros lot. Cette année, par exemple, la pêche a débuté en avril et le quota 1987 devait être atteint vers la mi-juillet. C'est ainsi que pour que l'usine de Matane continue à fonctionner après cette date, Les Fruits de Mer de l'est du Québec se voient de plus en plus forcés de

s'approvisionner à l'extérieur, sur le marché européen notamment.

Les parts du gâteau

Pour Marcel Chassé, le gros du problème réside non pas dans la limitation de la ressource comme on pourrait le penser mais bien plutôt dans la répartition de ce qu'il appelle « les parts du gâteau ».

« Il y a trop d'usines de traitement: on en compte maintenant sept ou huit entre Matane et Gaspé alors qu'il y en avait quatre réparties sur tout le territoire il y a dix ans et aucune lors de la fondation des Fruits de Mer de l'est du Québec en 1967. C'est trop parce que de plus en plus de participants se partagent le même gâteau et que les morceaux rapetissent dangereusement. Bien sûr, il faut laisser jouer la libre concurrence mais quand les marges de profit diminuent, on se voit forcé d'éliminer

les investissements prévus et on ne peut que survivre. »

Marcel Chassé aurait pu se montrer encore plus mordant.

Certaines sources connaissant bien le dossier vont jusqu'à affirmer que le problème n'est pas seulement d'ordre économique mais bien politique. Il semble en effet qu'un nouveau sport à la mode dans l'est du Québec amènerait les politiciens à promettre des usines de traitement du poisson pour se faire élire dans leur comté. La charge sociale prend ainsi des proportions alarmantes puisque chaque nouvelle usine créée est subventionnée par les gouvernements durant sa première année d'existence. Les emplois ainsi générés seraient une sorte de leurre puisque les travailleurs des nouvelles usines de traitement ne se voient accorder que le salaire minimum alors que ceux des usines en place, bien mieux payés à un taux horaire moyen

de 8 \$/l'heure, voient leurs emplois systématiquement remis en question. Malgré les pressions de l'Association québécoise des industries de la pêche (AQIP), la situation est donc pour le moins confuse dans le Golfe.

Aux Fruits de Mer de l'est du Québec, on parie toutefois sur la qualité des crevettes de Matane pour s'imposer sur un marché mondial particulièrement coriace où la production canadienne ne représente que 5 % du total. Mais on mise aussi sur la diversification des sources d'approvisionnement: grâce à l'acquisition récente des Pêches nordiques du gouvernement du Québec, la compagnie de Matane peut maintenant aller chercher sa matière première au large des côtes du Labrador et du Groenland. Et attaquer ainsi un marché québécois encore très peu exploité. Qui sait, on trouvera peut-être un jour des crevettes de Matane dans un MacDonald's...

Zetor RISTOURNE

Qualité Zetor
Comparez la qualité, puis comparez le prix et vous verrez pourquoi des milliers d'agriculteurs à travers le monde, y compris au Canada et aux États-Unis, choisissent des tracteurs Zetor. Une série remarquable de tracteurs de 50 à 150 c.v. à normes rigoureuses d'ingénierie, rendement élevé et performance économique.

Service Zetor
Les pièces et le service après-vente Zetor sont offerts par un réseau bien établi de concessionnaires au Québec, en Ontario et dans les Maritimes. Deux grands centres de pièces détachées et d'examen avant la livraison, à Montréal et Toronto.

Prix Zetor
Prix à partir de 11 580\$ pour un tracteur sans cabine à 2 roues motrices de la gamme de 50 c.v., jusqu'à 41 570\$ pour un tracteur à 4 roues motrices de la gamme de 150 c.v. avec cabine et chauffette. Ces prix ne tiennent pas compte des escomptes spéciaux au comptant. Frais de transport en plus.



Tracteur à 4 roues motrices de la gamme de 70 c.v. avec ou sans cabine et chauffette

1 Escompte spécial au comptant de 1000\$ à 3000\$ sur le prix d'achat d'un tracteur neuf
Escomptes additionnels au comptant sur certains tracteurs Zetor.

2 12 mois sans intérêt avec un plan de paiement de trois ans.

3 Financement de trois ans à 6% p.a. Achetez maintenant pour profiter d'un programme de financement de trois ans.

Le Plan d'achat 1-2-3 de Zetor facilite vraiment l'acquisition d'un tracteur neuf. Choisissez le programme qui vous convient pour ECONOMISER! Offre à durée limitée ou jusqu'à l'épuisement des stocks. Chaque client ne peut choisir qu'un seul programme. Les escomptes au comptant ne s'appliquent pas aux programmes 2 et 3.



Distribution au Canada: ZETOR, div. de M.C.I. Montréal (514) 739-2224 Toronto (416) 675-1710

Appelez ou visitez votre concessionnaire local pour obtenir des détails complets.

Dave Picken
Équipement Agricole Pickens
Waterloo, Québec

"Pour la qualité le service et le prix, Zetor est imbattable."

ALMA
J.B. Maltais Ltée
418-668-5254

AMOS
Les Services Agricoles Fortier
819-732-6296

CAP-SANTÉ
Richard Piche Inc.
418-285-1811 1-800-463-3840

CHAMPLAIN
Garage Champoux & Frères Inc.
819-295-3225

COURCELLES
Garage Benoît Rouillard
418-483-5321

DUNHAM
Équipement Gilles Boucher
514-295-2636

JOLIETTE
Équipement de Ferme Jean Lavallée Inc.
514-753-7423

LORRAINVILLE
Garage J.G. Neveu
819-625-2290

MASKINONGÉ
Machinerie R.C. Inc.
819-227-2023

MONT-LAURIER
Les Entreprises Dominique Raymond Inc.
819-623-1458

MONTMAGNY
Bossé et Frère
418-248-0955

NAPIERVILLE
Équipement Lefebvre et Frères Inc.
514-245-3366 ou 7284

PLANTAGENET
Dan R Equipment
613-673-5830

ST-JANVIER
Garage Julien Demers
514-435-1357

STE-BRIGITTE
Bertrand Benoît Inc.
819-336-4922

STE-MARGUERITE
Équipement Dorchester
418-935-3336

THURSO
Hector Labelle Equipement Enrg.
819-986-7783

VICTORIAVILLE
Maheu et Frères
819-752-5575

WATERLOO
Équipement Agricole Pickens
514-539-1114

L'ALCOOL AU VOLANT

C'est criminel

QU'ON SE LE DISE

Un appui à la campagne de la

Régie de l'assurance automobile du Québec

Quand la recherche canadienne vient en aide aux agriculteurs de l'Inde

HYDERABAD (Inde) — Les longues files de femmes et d'enfants étreignant des récipients vides derrière des camions-citernes et les fréquentes coupures de courant révèlent la situation de façon poignante: il n'y a pas suffisamment d'eau pour alimenter les conduites de la ville ni pour entraîner les turbines hydro-électriques. Hyderabad, dans l'État d'Andhra Pradesh, au Centre-Sud de l'Inde, vit sa quatrième année de sécheresse.

Il n'y a pas si longtemps, durant des périodes de sécheresse comme celle-ci, les agriculteurs de la région auraient perdu tout espoir de pouvoir récolter les cultures essentielles à leur survie. S'il y a de l'espoir aujourd'hui, c'est beaucoup grâce aux efforts des conseillers canadiens qui travaillent à l'Institut central de recherches sur l'agriculture en terres arides du gouvernement de l'Inde.

Depuis 1970, Agriculture Canada, au nom de l'Agence canadienne de développement international, a envoyé des conseillers en recherche et du matériel et assuré une orientation technique, afin d'aider l'Inde à améliorer le sort des millions d'agriculteurs pauvres qui s'échinent sur les 100 millions d'hectares de terres arides du pays.

La contribution totale du Canada au cours des années se chiffre à tout juste moins de 9 millions de dollars.

Ce mois-ci, le contingent canadien remettra tranquillement les clés de l'aile du bâtiment de l'Institut qu'il occupait, car la phase finale de la réalisation du projet indo-canadien arrive à échéance.

Les statistiques sur la production attestent du succès des recherches conjointes. Par exemple, la production de sorgho, un des principaux éléments du régime alimentaire des agriculteurs des zones sèches, est passée de 8,1 millions de tonnes en 1970 à environ 12 millions de tonnes.

« Nos chercheurs associés au projet ont montré de façon concluante que l'utilisation de la nouvelle technologie en aridoculture peut donner lieu à une augmentation de jusqu'à 100 % de la production, même dans les années de faible pluviosité », dit M. Ashley O'Sullivan, principal conseiller canadien attaché au projet.

Le malherbologiste de Lacombe, en Alberta, affirme que d'énormes progrès ont été réalisés en sélection végétale, systèmes culturaux, pratiques de labour et aménagement du sol et de l'eau, au cours des dix-sept années de collaboration.

Dans la première phase du projet, les chercheurs ont déterminé, pour chacune des principales régions climatiques du pays, les cultures productives, les systèmes culturaux et leurs périodes de croissance. Ils ont mis au point des techniques d'utilisation améliorées dans des domaines comme les populations végétales, la géométrie des cultures et l'emploi des engrais.

On a par la suite appliqué pratiquement les résultats des recherches dans les champs des agriculteurs, à des endroits choisis disséminés à travers le pays. Les agriculteurs ont pu constater par eux-mêmes les avantages des nouvelles variétés et techniques d'utilisation et signaler aux chercheurs toute lacune possible dans la mise en pratique.

Dans certaines régions, on a mis en place des systèmes qui permettent aux agriculteurs de cultiver pendant la saison des pluies deux espèces plutôt que l'unique culture traditionnelle. Des espèces et des variétés résistant à la sécheresse ont ainsi été créées.

Ces dernières années, l'accent a été mis sur l'aménagement de bassins versants modèles. Ce sont des bassins hydrographiques couvrant de 3 à 800 hectares, franchissant les limites des propriétés pour englober plusieurs fermes. Les agriculteurs, aidés de spécialistes, construisent des remblais, pour contenir les eaux de ruissellement durant la moisson, et creusent des étangs, pour recueillir l'eau qui sera recyclée durant les moments cruciaux de la croissance végétale.

Même au plus chaud de l'été, au coeur de l'actuelle période de sécheresse, bon nombre de ces étangs renferment encore de l'eau. L'objectif est d'exploiter plus tard de la même façon toutes les zones sèches.

L'aide du Canada a été aussi profitable dans un autre domaine, celui de la conception d'outils agricoles peu coûteux, allant de la simple charrue tirée par un boeuf au semoir-épandeur à dents multiples. Des ingénieurs indiens, en collaboration avec des conseillers canadiens, ont travaillé, au Canada et ici, à mettre ce matériel au point. Le nouveau matériel a été presque complètement amorti durant la première ou la deuxième année d'utilisation.

Cependant, la plus grande contribution du Canada a peut-être été la formation de chercheurs. Depuis 1971, des chercheurs indiens très doués ont passé six mois dans des stations de recherches fédérales de l'Ouest du Canada, afin d'y étudier les plus récentes techniques d'aménagement des

terres arides et l'équipement requis. En Inde, les chercheurs ont aussi appris à se servir d'ordinateurs et d'instruments de mesure de l'humidité du sol, dont l'un conçu par un chercheur d'Agriculture Canada, M. Clark Topp.

M. O'Sullivan dit avoir laissé l'Inde avec le sentiment d'une mission accomplie, sachant que l'essentiel du travail en cours se poursuivrait.

« Nous avons collaboré à la création des premiers instituts de recherche du pays et formé des chercheurs qui ont maintenant la compétence requise pour continuer seuls le travail », ajoute M. O'Sullivan.

Il souligne toutefois qu'on n'exploite pas encore pleinement le potentiel de la technologie, vu l'immense pauvreté de la plupart des agriculteurs de ces zones sèches. Beaucoup d'entre eux ne peuvent en effet se permettre les semences, outils, engrais

et pesticides améliorés, même s'ils sont convaincus de leurs avantages.

Mais en adoptant de nouvelles méthodes de labour et des techniques d'ensemencement et de désherbage opportunes, les agriculteurs ont pu augmenter les rendements et stabiliser la production d'année en année. Lorsque ces contraintes seront surmontées, on parviendra à améliorer grandement le sort des agriculteurs pauvres des terres arides.

Ce sera là une bonne nouvelle pour l'Inde et pour ceux qui, dans des pays comme le Canada, s'intéressent au bien-être des pauvres de ce monde. Comme le dit M. Roshan Singh, directeur du Collège du Conseil de développement de l'Université d'Agra: « Une percée dans le domaine de l'agriculture en terres arides nous aidera, nous, ainsi que d'autres pays qui se trouvent dans la même situation à travers le monde. »

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS D'OEUF DE CONSOMMATION DU QUÉBEC

AVIS DE CONVOCATION

Vendredi le 4 septembre 1987, à 14 h 00, au motel Universel, à Drummondville (Transcanadienne — sortie 177) se tiendra une **Assemblée générale spéciale** pour tous les producteurs d'oeufs de consommation du Québec.

AUTOMNE 1987 VENTE DE BOVINS D'ENGRASSEMENT DU NORD (Northern Stocker-Feeder Cattle Sales)

WIARTON	Grey Bruce Livestock Co-operative	3 sept.	10 h 00	2 500 d'un an
WIARTON	Grey Bruce Livestock Co-operative	17 sept.	10 h 00	3 500 d'un an
THESSALON	Algoma Livestock Co-operative	23 sept.	10 h 00	1 800 d'un an
MANITOULIN	Manitoulin Livestock Co-operative	24 sept.	9 h 15	2 500 d'un an
SOUTH RIVER	Parry Sound Dist. Livestock Co-op.	25 sept.	10 h 00	1 000 têtes
NEW LISKEARD	Temiskaming Cattlemen's Association	1er oct.	11 h 00	1 100 têtes
AMOS (Qc)	Syndicat des éleveurs de bovins de boucherie	2 oct.	11 h 00	1 800 veaux
LA SARRE (Qc)	Syndicat des éleveurs de bovins de boucherie	3 oct.	10 h 00	1 800 veaux
GALETTA	E. Ont. Stocker & Feeder Association	3 oct.	1 h 00	1 000 têtes
WIARTON	Grey Bruce Livestock Co-operative	8 oct.	10 h 00	3 500 d'un an/veaux
HOARD'S STA.	Quinte Cattlemen's Association	15 oct.	12 h 00	600 d'un an
MANITOULIN	Manitoulin Livestock Co-operative	16 oct.	12 h 00	500 veaux
SOUTH RIVER	Parry Sound Dist. Livestock Co-op.	17 oct.	13 h 00	350 têtes
WIARTON	Grey Bruce Livestock Co-operative	22 oct.	10 h 00	40 % veaux-2 500 têtes
LINDSAY	Peterboro-Victoria Co. Cattlemen's Assoc.	28 oct.	10 h 00	1 500 d'un an
THESSALON	Algoma Livestock Co-operative	31 oct.	12 h 00	800 veaux
GALETTA	E. Ont. Stocker & Feeder Association	31 oct.	13 h 00	1 000 têtes
LINDSAY	Peterboro-Victoria Co. Cattlemen's Assoc.	4 nov.	10 h 00	400 précons. 1 800 veaux
LINDSAY	Peterboro-Victoria Co. Cattlemen's Assoc.	11 nov.	10 h 00	1 600 man un an/veaux
HOARD'S STA.	Quinte Cattlemen's Association	12 nov.	12 h 00	600 précons. 600 veaux

Téléphone (705) 789-8886
Information sur le marché 1-800-461-9622
24 heures, sans frais

The '87
Royal
Agricultural Winter Fair

Où les champions se rencontrent!

La date limite pour l'inscription est le 10 octobre 1987

Pour obtenir la liste des prix et renseignements, veuillez écrire à l'adresse suivante, en précisant la catégorie qui vous intéresse:

Directeur des inscriptions
Royal Agricultural Winter Fair,
Exhibition Place, Toronto,
Ont., Canada M6K 3C3
(416) 393-6403.

PLUS GRANDE, ET MEILLEURE
ET DEUX JOURS DE PLUS!
Nov.
11-22

Une participation significative du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec au Pavillon de l'agriculture de l'Exposition provinciale de Québec

□ **C'est sous le thème « 100 ans d'histoire », que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec assurera sa présence à l'Exposition provinciale de Québec, qui aura lieu du 26 août au 7 septembre 1987.**

En effet, cette année coïncide avec la sanction de l'Acte créant en 1887 le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Les visiteurs pourront ainsi constater, à travers les stands d'information, que le secteur agro-alimentaire québécois ne serait pas le modèle de dynamisme qu'il est aujourd'hui sans l'apport des générations passées qui ont su, à force de ténacité, de travail et d'acharnement, développer un territoire immense où la superficie des sols arables ne représente pourtant que 2,6 % de l'ensemble du territoire.

Avec une nouvelle formule de présentation des différents stands, le Ministère entend faire connaître les réalisations de l'industrie agro-alimentaire québécoise, une activité économique qui procure du travail à 12 % de toute la main-d'œuvre québécoise.

Avec 45 000 fermes, 1 000 usines de transformation et quelque 20 000 établissements de vente au détail et de restauration, le secteur agro-alimentaire engendre un chiffre d'affaires d'une quinzaine de milliards de dollars.

En somme, le Pavillon agro-alimentaire présentera les étapes franchies au fil des ans, tout en levant le voile sur un avenir des plus rassurants.

Les différents stands

Les différents stands présentés par le Ministère permettront aux visiteurs de prendre conscience des importantes réalisations de l'industrie agro-alimentaire québécoise, ainsi que de la qualité et de l'abondance de nos produits.

Une visite au Pavillon de l'agriculture rappellera le riche passé agricole du Québec et présentera tous les moyens qui sont mis en oeuvre pour assurer l'avenir de cette importante industrie.

Ainsi, des stands et un cinéma axés sur 100 ans d'histoire démontreront la place de l'agriculture au Québec. On insistera aussi sur les programmes d'aide financière

qu'accorde le Ministère aux producteurs et productrices agricoles du Québec.

Parmi les autres éléments de présentation, signalons le stand sur la qualité des aliments, qui illustrera les différentes étapes de contrôle, de la ferme et du bateau, jusqu'à la table des consommateurs, sans oublier les produits laitiers, les fruits et les légumes, l'horticulture ornementale, les viandes et les différents concours que patronnent le Ministère, tels le Lys d'or, Villes, villages et campagnes fleuris du Québec, l'Artisanat textile du Québec, le Mérite de la restauration et l'Ordre du mérite agricole.

Les jugements d'animaux

Une nouveauté, cette année, lors des jugements d'animaux! En effet, un animateur commentera les critères de jugements, permettant ainsi aux spectateurs de mieux comprendre le déroulement de l'événement. Ils seront aussi appelés à faire leur propre jugement et peut-être mériter un prix.

La formation et la relève agricole

Les deux instituts de technologie agro-

alimentaire de Saint-Hyacinthe et de La Pocatière ont 25 ans, cette année. Leur participation à l'Exposition provinciale de Québec permettra aux visiteurs de connaître les possibilités d'emplois dans le domaine agro-alimentaire.

Ainsi, l'industrie sera mise à contribution en fournissant des animateurs(trices) témoins, employés dans leurs entreprises respectives, diplômés de l'un ou l'autre des deux instituts, qui fourniront des renseignements sur leur travail, leur plan de carrière, etc.

Les pêches

En plus de faire la démonstration des techniques pratiquées par les pêcheurs commerciaux, le stand sur les pêches permettra aux visiteurs de voir à l'oeuvre un petit sous-marin de localisation des bancs de poissons et de fruits de mer. De plus, on y présentera une nouvelle production marine au Québec: la moule bleue, son élevage, son captage, sa mise en boudin et sa récolte.

Le Pavillon de l'agriculture accueillera, comme par le passé, certains organismes agricoles, des fédérations de producteurs spécialisés, des organismes d'Etat, ainsi que des industriels de l'alimentation. ■

Les analyses de sol

La réponse à plusieurs questions

□ **Une bordure de couleur plus pâle ou quelques rangs de maïs chétifs vous ont peut-être déjà fait sursauter lorsque vous marchiez dans vos champs. L'arrière-champ apparaît d'une belle couleur vert foncé et pourtant le contraste est saisissant: façon peu agréable de se faire rappeler que les cultures ont besoin de leurs doses annuelles d'éléments nutritifs.**

Il n'est pas facile de savoir à l'oeil les quantités d'engrais à appliquer à chaque champ et à chaque récolte. Appliquer un surplus est un gaspillage et risque d'endommager les plantes dans certains cas. D'autre part, une carence d'engrais engendrera un résultat désastreux. Que dire des besoins en chaux? Il est impossible d'évaluer le pH d'un sol sans analyse. Avec les marges de profits réduites d'année en année et les coûts accrus des intrants, on doit éviter des dépenses inutiles.

L'analyse des sols sur une base régulière demeure la meilleure façon d'évaluer les besoins en engrais des plantes, de prévenir des déficiences et de maintenir le niveau d'acidité du sol acceptable pour chacune des cultures concernées. La prise des échantillons, avant chaque labour, signifie un échantillon tous les 3 à 5 ans selon la durée de vos rotations. Si vous n'avez jamais pris vos échantillons sur une base régulière, l'automne est le meilleur moment de l'année pour appliquer cette

technique. La saison des récoltes se termine bientôt, le sol sera moins sec et plus facile à échantillonner.

Des 16 éléments essentiels à la croissance des plantes, treize viennent directement du sol. Ces éléments minéraux sont divisés en micro-éléments et macro-éléments. Les micro-éléments, au nombre de six, sont l'azote (N), le phosphore (P), le potassium (K), le soufre (S), le calcium (Ca) et le magnésium (Mg). Les plantes consomment les micro-éléments en petites quantités. Ces micro-éléments n'en demeurent pas moins tout aussi importants pour leur croissance. Aussi, une déficience de bore pourra être tout aussi nuisible à un plant de luzerne qu'une déficience d'azote peut l'être à un plant de maïs. Les micro-éléments sont le bore (B), le cuivre (Cu), le chlore (Cl), le fer (Fe), le manganèse (Mn), le molybdène (Mo) et le zinc (Zn).

Chaque année, les récoltes prélèvent une certaine quantité d'éléments qui doivent être restitués au sol. Si on laisse des résidus de récolte sur le sol tels que des tiges de maïs ou si on applique des fumiers, on retourne certains éléments fertilisants au sol ainsi que de la matière organique. Beaucoup de gens associent la chaux agricole aux engrais; en fait, il s'agit d'un élément plus important que les engrais puisque la chaux conditionne le sol, le rend plus apte à permettre l'assimilation des éléments minéraux par les plantes.

Chaque plante possède une étendue de pH à l'intérieur de laquelle son absorption des substances minérales est plus efficace. Pour la plupart des plantes, ce pH

se situe de 6,5 à 7,0. Par exception, certaines plantes telles les pommes de terre préfèrent des sols acides. Règle générale, il est important de conserver les sols dans cette étendue de pH allant de 6,5 à 7,0. La plupart des sols deviennent acidifiés à la suite des cultures répétées et des apports d'engrais. Chauler un sol en diminue l'acidité, donc en élève le pH.

La meilleure façon de conserver une bonne fertilité au sol consiste à tondre, à maintenir le pH près de la neutralité (7,0). Donc, les sols doivent être analysés pour deux raisons principales: déterminer leur contenu en éléments minéraux tels le phosphore (P), le potassium (K), le magnésium (Mg) et le calcium (Ca) et connaître leur niveau de pH. On peut ensuite appliquer les mesures correctives qui s'imposent concernant le niveau de fertilité pour les éléments minéraux pris individuellement et le pH de notre sol.

La technique d'échantillonnage

On touche le point central de tout le processus d'analyse des sols. Le résultat d'analyse des sols sera l'image fidèle de l'échantillon prélevé. Procéder avec tout le soin nécessaire devient primordial, après tout, les récoltes et les revenus en dépendront. Il faut lamifier les prises d'échantillons de façon à prendre un échantillon composé de plusieurs carottes de sols représentant environ 1 acre chacune. Cet échantillon composé est le meilleur gage de la représentativité de l'analyse de sol. On prend soin de dessiner un plan de ferme qui permettra de toujours identifier avec les mêmes numéros d'année en

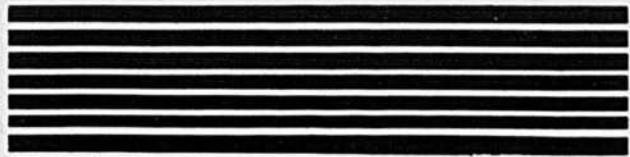
année les champs. On note ces données et on les inscrit dans le cahier de champs. On cumule des données sur ces résultats et on s'assure un meilleur suivi de ses cultures.

Pour mélanger un échantillon composé au champ, on se munit d'une petite chaudière, de boîtes d'échantillons de sols préalablement marquées et identifiées en accord avec le plan de ferme. Lorsqu'on présente les échantillons au bureau de renseignements agricoles, on s'assure de leur identification correcte.

On échantillonne à la profondeur maximale du labour soit de 15 à 20 cm (6 à 8 po). Si on observe des différences de sol dans un champ donné, on présente des échantillons séparés pour fin d'analyse. Lors de la prise d'échantillons, on évite les endroits non représentatifs du champ tels que les bordures de fossés, les sites d'enfouissement récents de souches ou de tas de roches où le sol fut bouleversé, les bas-fonds ou les emplacements récents de tas de fumier.

Finalement, on doit se rappeler que la valeur des analyses des échantillons sera la même, ni meilleure ni moins bonne, que la précision et le soin que l'on consacre lors des déplacements au champ pour les recueillir. Quand on songe que quelques onces de sol représenteront tout un champ, il vaut mieux y mettre tout le soin nécessaire. Et que dire du coût des engrais que l'on applique en fonction de ce geste qui mérite tout le soin nécessaire.

**Marcel Gratton, agronome
Huntingdon** ■



Innovations

Une nouvelle stratégie agro-alimentaire pour le Québec

□ **Le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, monsieur Michel Pagé, vient de procéder au lancement d'une série de nouveaux programmes visant à supporter les efforts de dynamisation de nombreux intervenants de l'agro-alimentaire québécois.**

« Pleinement conscient de son leadership dans la chaîne agricole, le gouvernement du Québec entend prioriser ses interventions, via les programmes Innovations, aux niveaux des exportations, de la transformation et de la commercialisation de nos produits agricoles et alimentaires. » Il ne fait aucun doute, selon le ministre Pagé, que ces nouvelles mesures permettront à coup sûr de maintenir et surtout d'accroître, pour les années futures, la vitalité de ce secteur essentiel de l'économie québécoise.

Pierre d'assise d'une programmation à long terme mise en marche par le ministre depuis près de deux ans, les programmes « Innovations » porteront sur de nombreux volets, dont la mise en place d'un imposant

réseau d'attachés commerciaux en poste dans 5 pays présentant le plus d'intérêt au niveau agro-alimentaire. Parallèlement, les PME québécoises pourront recevoir une aide financière permettant l'accroissement de leurs activités de commercialisation via la présentation de nouveaux produits, d'études de marché ou même par l'établissement de réseaux de distribution.

Les entreprises de transformation bio-alimentaire profiteront également de la nouvelle stratégie mise en place par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. En effet, les fabricants de produits innovateurs pourront dès le départ compter sur une aide financière réduisant les coûts d'acquisition d'équipements destinés à garantir une meilleure conformité des produits alimentaires avec les exigences du marché. Les projets d'investissements dans ce secteur seront également soutenus, le tout visant à accélérer l'émergence de leaders industriels.

Enfin, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et Agriculture Canada offriront une aide technique et financière aux entreprises qui réaliseront, pour la première fois au Qué-



bec, le transfère d'une technologie donnée. Soulignons également qu'un nouveau volet fédéral-provincial permettra, entre autres, l'accroissement du degré d'efficacité de la production et de la transformation agro-alimentaire au Québec.

« Utilisation maximale des ressources

humaines et financières, développement articulé de tous les secteurs de l'agro-alimentaire, ouverture de nouveaux marchés, stimulation de l'entrepreneuriat, tels sont les objectifs à long terme que nous entendons privilégier avec ces programmes » de conclure le ministre Pagé. ■

Le 30 septembre 1987, à Saint-Hyacinthe

Colloque sur l'horticulture ornementale

□ **Le Conseil des productions végétales du Québec du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec invite toutes les personnes intéressées à un colloque sur l'horticulture ornementale, qui a eu lieu à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe, le mercredi 30 septembre 1987.**

Le colloque a pour but de présenter les principes physiologiques qui régissent l'endurcissement, l'hivernage et l'entreposage des végétaux ligneux. En outre, des pépiniéristes du Québec et de l'Ontario feront part de leurs expériences pratiques.

Programme

Mercredi

30 septembre 1987

- 8 h 00 Inscription
- 8 h 45 Présentation d'ouverture
- 9 h 00 Physiologie de la plante au cours de la période d'endurcissement et pendant l'hiver vs groupes de végétaux.
Francine Bigras et Jacques A. Rioux, Université Laval, Ste-Foy
- 10 h 00 Pause
- 10 h 15 Les protections hivernales (description, coûts, avantages et inconvénients)
Francis R. Gouin, Un. Maryland, Maryland — U.S.A.
- 11 h 30 L'entreposage (types d'entrepôts, leur opération, avantages, inconvénients et coûts)

- 12 h 30 Dîner
- 14 h 00 Recherches appliquées
Jacques-André Rioux, Un. Laval, Ste-Foy; Jean-Maurice Hamel, MAPAQ, Québec; Richard Denis, St-Anselme
- 15 h 00 Contrôle des rongeurs
Gérald Chevrier, Collège Macdonald, Ste-Anne-de-Bellevue
- 15 h 00 Pause
- 15 h 30 Expériences pratiques en entreposage
Frank Karney, Pépinière Downham, Strathroy, Ontario; Alain Le Tarnec, Pépinière Sheridan, Oakville, Ontario; Gaétan Hamel, Centre Jardin Hamel, Ancienne-Lorette
- 16 h 30 Période de questions
Situation des pépiniéristes-producteurs
Michel Dyotte, Les Entreprises Arlequin, Saint-Eustache
- Allocution du sous-ministre adjoint à la production et aux affaires régionales
Guy Jacob, MAPAQ, Québec
- Cocktail

Jeudi

1er octobre

Visite d'entreprises

- 9 h 30 Départ de l'ITA par autobus
- 10 h 00 Pépinière Auclair & Frères, mont Saint-Hilaire
- 12 h 00 Dîner
- 13 h 45 Pépinière Dominique Savio, St-Jean-Baptiste de Rouville
- 15 h 45 Retour à l'ITA par autobus

Informations

Date: Mercredi 30 septembre (Conférences)
jeudi 1er octobre 1987

- (Visites)
- (Conférences)
- Lieux: ITA de St-Hyacinthe
3230, rue Sicotte,
Saint-Hyacinthe, J2S 2M2
- (Visites)
- Pépinière Auclair & Frères Inc.,
524, Chemin Ozias Leduc,
mont Saint-Hilaire, J3H 4A9
- Pépinière Dominique Savio
5430, Rang des 60
Saint-Jean-Baptiste, J0L 2B0

Frais d'inscription

Les chèque devront être faits à l'ordre: Journées horticoles ornementales

1. Conférences à l'ITA incluant le compte rendu du colloque 20,00 \$ par personne pré-inscrite avant le 14 septembre (aucun remboursement ne sera effectué)
2. Compte rendu du colloque seulement 5,00 \$
3. Transport par autobus: 10,00 \$ pour la journée du 1er octobre 1987 (seulement pour les personnes pré-inscrites)
Départ de l'ITA 9 h 30
Retour de l'ITA 15 h 45

REPAS (à vos frais)

Mercredi 30 septembre, à l'ITA: service de cafétéria
Jeudi 1er octobre, Rougemont: endroit à déterminer

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec: Louise Bourret (514) 773-7401

Formulaire d'inscription

(à retourner avant le 14 septembre 1987)
Emettre le chèque à l'ordre de Journées horticoles ornementales

HIVERNAGE DES PLANTES DE PÉPINIÈRES

COLLOQUE

sur l'horticulture ornementale

30 septembre et 1er octobre 1987

Retourner à

ITA de Saint-Hyacinthe

3230, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 2M2

(conférence et compte rendu) 20,00 \$

(compte rendu seulement) 5,00 \$

(transport par autobus) 10,00 \$

Nom: _____

Adresse: _____

No

rue

Ville: _____

Code postal: _____

Profession: _____

Tél. _____

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*. La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
Secrétaire de rédaction: François Linteau

Solange nous parle



Les tiers avant la « demie »

Inspirée par le « rapport du groupe de travail sur la déclaration de statut de la femme collaboratrice », madame la ministre Monique Gagnon-Tremblay refusait dernièrement l'adoption d'une loi cadre telle que demandée par l'ADFC (Association des femmes collaboratrices) et recommandée dans le rapport « Femmes collaboratrices, un statut à choisir », étude faite par un Comité de décisions 85. Les raisons les plus importantes qui motivent les ministères concernés dans ces décisions, c'est « l'absence de responsabilités quant aux dettes de l'entreprise en constituerait la principale lacune quand on la considérerait avec le droit de partage annuel dans les bénéfices et dans la valeur nette de l'entreprise à la fin de la collaboration. Il en va également du droit de consentir ou à refuser toute aliénation totale ou partielle de l'entreprise. Suivant ces ministres, dit le Secrétariat à la condition féminine, une telle situation risquait de freiner grandement le développement des entreprises à cause de son incidence sur le financement. Quelle banque accepterait de prêter à une entreprise sans plus de garanties financières? » Oui, madame la collaboratrice, les tiers avant la demie que vous croyez être dans le couple et dans l'entreprise!

On justifie aussi l'inopportunité de la loi cadre par les nouvelles dispositions législatives qui existent maintenant au bénéfice du conjoint collaborateur notamment dans la Loi sur les normes du travail, la Loi de l'impôt, la Loi sur les régimes de rentes aussi dans le Code civil en regard de l'associé et de la prestation compensatoire ainsi que dans la Loi sur les compagnies en regard de l'actionnaire, etc.

Malgré le chemin parcouru, la situation des conjoints collaborateurs reste très fragile en considérant de plus le nombre de non-salariés, le caractère très limité aussi de la prestation compensatoire en tant que palliatif car elle ne répond pas à plusieurs situations! Il y a encore la liberté totale de tester qui subsiste malgré les derniers amendements au Code civil. Une autre exception comporte de sérieuses conséquences qui exclut de la protection de ladite

loi tous les conjoints collaborateurs employés à l'exception d'une « petite ferme » soit celle employant au plus trois salariés.

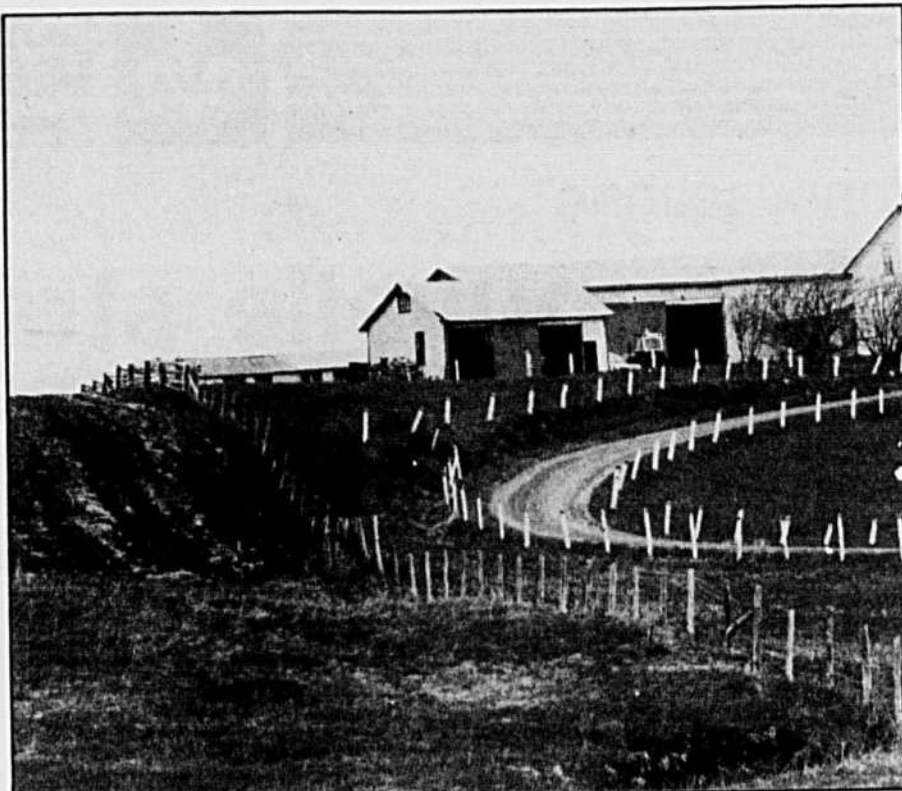
Ces amendements façonnés à la pièce dans des lois très différentes ne peuvent remplacer une loi cadre qui créerait un statut très inédit: une association de partenaires sans être une société ou une compagnie où il faudrait préciser davantage dans les textes le droit de gestion qui demeure aux mains du propriétaire de l'entreprise.

Un consensus gouvernemental est arrêté, pour une autre étape, avec les trois objectifs suivants, selon la secrétaire générale associée à la condition féminine: favoriser l'accès à la propriété du conjoint collaborateur, améliorer la situation du conjoint collaborateur salarié et assurer une compensation au conjoint collaborateur qui n'aurait pu obtenir un salaire ou accéder à la propriété.

Des préjugés favorables à la reconnaissance du travail des femmes collaboratrices s'installent mais sont toujours à la discrétion du mari, des intervenants professionnels, des juges, etc. Mais il appartient à toutes et à chacune des femmes collaboratrices québécoises de choisir l'encadrement juridique qui devrait leur convenir et aussi les favoriser le plus possible en regard de leur autonomie face à leur conjoint, leurs enfants et leur entreprise, avoue ce dit rapport.

Le régime légal supplétif de partenariat n'est pas pour demain! Cependant, les écarts entre la demande de statut proposée par l'ADFC et les mesures gouvernementales adoptées s'amenuisent... les commentaires du Barreau nous sont plus favorables, les structures de l'UPA plus accueillantes. Immédiatement, les congrès de secteur de l'UPA seraient une place privilégiée pour s'assurer que les résolutions « demande de statut de conjoint collaborateur » soient appuyées par les membres de l'UPA à la base. Les stratégies de l'ADFC, du comité des femmes en agriculture doivent emprunter d'autres voies mais avec le même focus, la reconnaissance réelle de son travail en dehors du statut matrimonial.

Solange Fernet-Gervais, C.M.



L'AGROFORMATION

c'est au
Cégep de Matane

1 diplôme d'études collégiales en gestion et exploitation d'entreprises agricoles ou

3 attestations d'études collégiales: introduction aux affaires agricoles, gestion des affaires en entreprises agricoles, pratique des affaires en agriculture



Date limite
d'inscription:
1er septembre

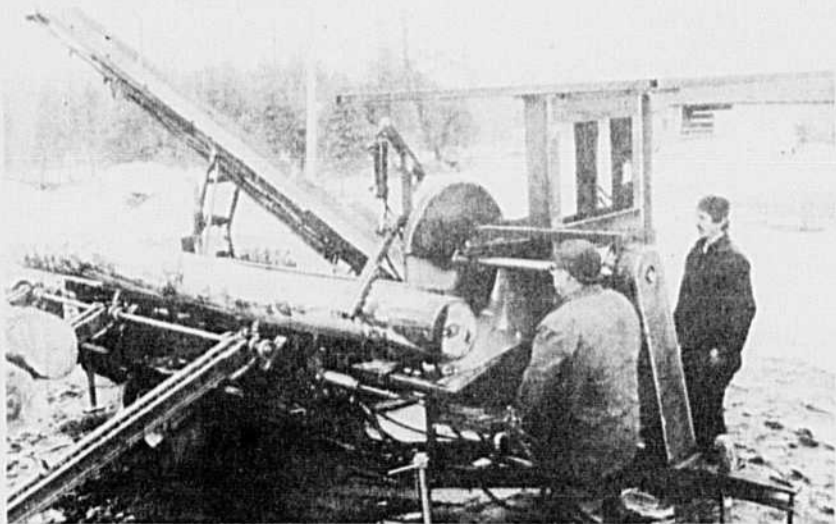
Une formation adaptée au calendrier de
l'agriculture de la fin octobre à la fin avril

Pour informations
supplémentaires

Service des communications
Cégep de Matane
616, Saint-Rédempteur
Matane, G4W 3P7
Tél.: (418) 562-1240
poste 2186

SCIEZ - FENDEZ - CHARGEZ - DE FAÇON RENTABLE

Tout ça sans effort grâce à notre moulin à bois de chauffage entièrement automatique et hydraulique.



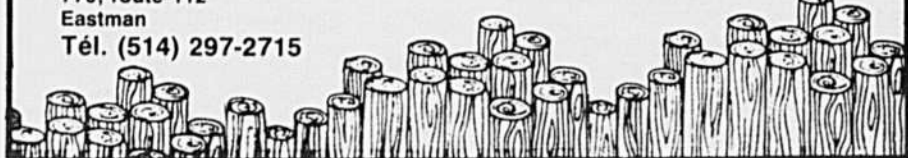
Prototype du moulin ayant déjà 4 000 cordes à son actif.

Le moulin fonctionne soit avec un moteur déjà présent ou à la prise de force de votre tracteur. Il peut aussi fendre en 2 simultanément 2 buches de 12" ou 4 buches de 7" de diamètre.

Pour plus d'informations
communiquiez avec:

J. H. Boisé
770, route 112
Eastman
Tél. (514) 297-2715

* Nous fabriquons trois
autres modèles de moulin à
bois de chauffage.
(sur commande seulement).



LA PIERRE À CHAUX CALCO

Son efficacité à neutraliser l'acidité des
sols ouvre la porte à l'amélioration des
rendements de cultures de qualité.

- Conforme à la norme BNQ 0419-070
- Pouvoir neutralisant supérieur à 92%
- Finesse de mouture reconnue
- Disponible en vrac et en sacs (20 et 40 kg)



**LES CARRIÈRES
CALCO**

Une division de Cogeneur inc.
595 Boul. Dussault
St-Marc des Carrières
1-418-268-3584

...LA SOLUTION #1

Fédération des producteurs de fruits et légumes du Québec

Assurance-récolte

Le 29 juillet dernier, le Comité des assurances agricoles de la Fédération rencontrait les représentants de la Régie des assurances agricoles du Québec pour faire le point dans ce dossier. On nous confirmait alors que plusieurs modifications avaient été apportées au programme, suite aux recommandations faites par la Fédération en janvier dernier, et que celles-ci étaient mises en application dès 1987. Cette rencontre a aussi permis d'approfondir le problème des «champs passés».

Dans l'actuel système, le producteur qui est victime d'une situation de «champs passés» absorbe une perte de rendement importante en plus de voir son taux d'assurance majoré pour les prochaines années.

L'attitude positive et dynamique démontrée par le président de la RAAQ M. Michel St-Pierre et son équipe permet d'espérer une solution à cet épineux problème.

Le 28 août prochain, la Fédération rencontrera à nouveau la RAAQ pour élaborer le programme d'assurance dans l'asperge. On se rappellera que la Fédération avait demandé que le programme soit modifié pour prévoir une couverture différente de l'aspergeraie et de la récolte d'asperge.

Pro-Conserves

Suite à l'accord unanime signifié par l'ensemble des partenaires, le 31 juillet dernier, le groupe Pro-Conserves finalisait les ententes pour la réalisation de la 2e campagne publicitaire visant la promotion des légumes en conserves du Québec.

La campagne s'amorcera dès novembre prochain. L'utilisation des panneaux affiches routiers du grand Montréal et de Québec sera supportée par une couverture de presse et des relations publiques adéquates.

«Field Day Tomato 1987»

Le 20 août dernier eut lieu le «Field Day» de la tomate 1987.

Cette journée a permis aux différents intervenants de la production de la transformation et des ministères d'agriculture fédéral et provincial de comparer les parcelles d'essais implantées dans les sols à tabac de la Rive-Nord avec la production commerciale de tomate de transformation effectuée sur la Rive-Sud.

Cette journée aura aussi permis de fructueux échanges entre les participants sur le potentiel de cette production dont notre autosuffisance n'est que d'environ 5 %.

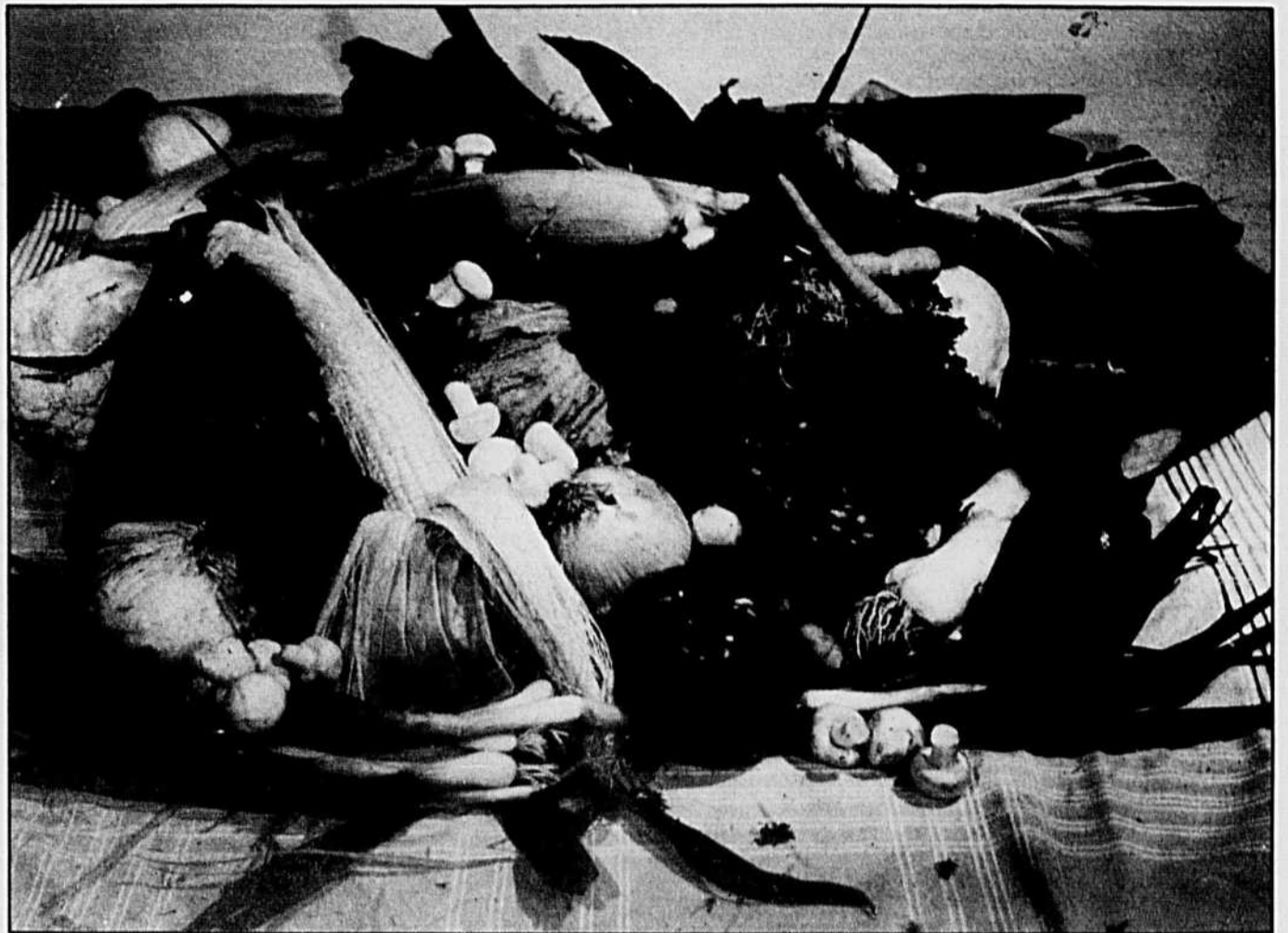
La Fédération a mis en place ce projet d'essai de tomate de transformation pour connaître la possibilité de cette production comme culture de remplacement à la production de tabac.

Situation dans les récoltes

Asperges: Dans les gels de fin avril et début mai ont grandement réduit les volumes livrés de telle sorte que ceux-ci se situent à 50 % de l'objectif fixé.

Concombres: Le début de la récolte fut très hâtif et en général la qualité fut exceptionnelle jusqu'à la mi-août. La sécheresse générale a cependant durement affecté les plantations par la suite et il demeure incertain que l'on atteigne les volumes désirés.

Pois-Haricots-Maïs: À l'exception d'une région et de quelques cas isolés, la récolte de pois fut très médiocre. Dans l'ensemble, les producteurs obtenaient des rendements d'à peine 50 % à 70 % des volumes estimés. La présente récolte réduira con-



sidérablement les moyennes de 5 ans qui avaient été améliorées suite à l'année d'abondance de 1985. Il en va de même pour la récolte de haricot qui est généralement pauvre jusqu'à date. Tant qu'au maïs, il est trop tôt pour se prononcer bien qu'à date, les champs annoncent une récolte normale.

Tomates rouges et vertes: La récolte de tomate verte est en marche alors que celle de tomate rouge devrait débuter bientôt.

En général la quantité de fruits est bonne cependant dû à la sécheresse la grosseur est inférieure à la normale. Les rendements restent à déterminer.

Abitibi/Témiscamingue



«Les enchères électroniques ont débuté comme prévu le 3 août dernier»

Un peu comme partout ailleurs, quelques derniers préparatifs ont dû être réalisés expressément pour respecter les échéances prévues.

Les volumes commercialisés en région sont très respectables, compte tenu des quantités enregistrées sur le système provincial.

Les enchères ont lieu présentement les lundi et mercredi de chaque semaine. Une nouvelle évaluation par le syndicat, après quelques semaines de fonctionnement, apportera des changements vers dès le début septembre, puisque nous prévoyons ne fonctionner qu'une seule journée, plutôt que deux par semaine.

Cette nouvelle disposition permettra:

- (1) de réduire la période d'attente des animaux achetés le lundi et transportés après la vente du mercredi;
- (2) diminuer les risques de pénalités d'abattages si non abattus dans les délais prescrits;
- (3) offrir un plus gros volume aux acheteurs et diminuer leurs déplacements.

En ABITIBI, un système de cueillette chez le producteur est déjà en opération et pour le TÉMISCAMINGUE, le territoire est à couvrir pour bientôt.

Pétition en faveur d'une coloration distincte entre le beurre et la margarine

Opération éclair en vue d'appuyer le ministre de l'Agriculture, M. Michel Pagé, dans son projet de loi: Notre région a donc participé rapidement et ramassé près de 2 500 signatures de consommateurs en 48 heures.

Ce qui devrait permettre, avec les autres régions, de faire progresser ce dossier et de satisfaire, enfin, une demande maintes fois répétée de la population agricole et de beaucoup de consommateurs.

Visite du Consul général américain en Abitibi-Témiscamingue

Lors de sa tournée dans la région témiscabitiennaise, le Consul général du gouvernement américain rencontrait plusieurs intervenants de différents secteurs économiques.

Aussi, le 10 juillet dernier, un permanent de la Fédération régionale de l'UPA rencontrait M. Robert M. Maxim conjointement avec les secteurs du Tourisme et de la Chambre de commerce de Rouyn-Noranda.

Les propos de cette rencontre visaient à présenter et faire connaître à M. Maxim les différentes réalités économiques ainsi que les potentiels de notre région.

Aussi, était-il primordial de présenter et promouvoir l'agro-alimentaire régional, qui ne manque pas de surprendre nos visiteurs par l'importance et la place qu'il tient.

St-Jean/Valleyfield



Bandes riveraines:

La Fédération et les syndicats de base

sont intervenus tant auprès de la députation régionale qu'auprès des 9 MRC du territoire afin de faire valoir nos positions et points de vue dans le dossier.

Déjà, 2 MRC du territoire ont adopté des résolutions appuyant les énoncés des producteurs sur leur territoire.

Il ressort clairement que l'énoncé de politique du Gouvernement en cette matière est loin de recueillir tel que prévu l'assentiment général. Trop d'inconnus, d'insécurité subsistent pour que l'on puisse endosser le projet présenté.

De plus, la Fédération évalue les possibilités de réaliser sur le territoire une étude d'applicabilité du projet. Le tout afin de démontrer le manque de réalisme et de rigueur du projet.

Fédération de la relève agricole du Québec

L'environnement

Les jeunes de la relève agricole se sont impliqués ces dernières semaines dans le dossier de l'environnement.

D'abord par une présence active à la manifestation sur l'environnement tenue à la fin de juin à Rimouski. Gil Leduc, le président de la Fédération, y était. Il y a fait une intervention afin de souligner l'importance pour la relève qu'une aide soit apportée aux jeunes dans les meilleurs délais.

La Fédération a aussi écrit au Premier ministre Bourassa pour lui souligner l'urgence de la situation dans ce dossier.

Note encourageante, le ministre de l'Environnement dans une correspondance à Gil Leduc indiquait qu'il est, avec le ministre de l'Agriculture, à élaborer une proposition d'assistance financière. Il indiquait aussi que «tout ce processus est en marche de façon irréversible, mais il faut prendre les quelques mois absolument

suite à la page 36

